

UNIVERSITÉ DE MARNE LA VALLÉE - INSTITUT FRANCILIEN D'INGÉNIERIE DES SERVICES.

Mémoire pour le DESS d'Intelligence Économique.

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET FRAUDE BANCAIRE EN EQUATEUR : UNE APPROCHE PRUDENTIELLE.

Bernard CASTELLI.

Sous la direction de M. François COLAS.

Mars 2004.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
PREMIÈRE PARTIE : L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE FACE À LA FRAUDE INTERNE DES BANQUES : DÉFINITIONS ET OUTILS.	9
Chapitre 1 : Une approximation conceptuelle préliminaire	10
1.1 - La fraude financière : une forme de criminalité d'affaires peu étudiée	10
1.2 - L'escroquerie bancaire comme infraction spécifique	13
1.3 - Le contenu flou de la notion	13
1.4 - Un essai de définition opérationnelle	15
Chapitre 2 : Aperçu des pratiques frauduleuses en milieu bancaire.	15
2.1 - L'habillage cosmétique des comptes	16
2.2 - Rupture de la confiance avec le banquier	17
2.3 - Les procédés astucieux de l'ingénierie financière	19
2.4 - Les réseaux d'influence	21
Chapitre 3 : Méthodologie l'IE appliquée à la fraude bancaire	23
3.1 - Information et comportements frauduleux en Équateur	23
3.2 - Sens et limites des sources d'information	24
3.3 - La valeur ajoutée des données de nature informelle	32
3.4 - Les principes sous-jacents des outils de l'Intelligence économique	35
DEUXIÈME PARTIE : RÉALITÉS ET ENSEIGNEMENTS D'UNE APPROCHE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE À LA FRAUDE BANCAIRE : L'EXPÉRIENCE ÉQUATORIENNE.	40
Chapitre 4 : Origines et singularités de l'escroquerie financière en Équateur	41
4.1 - La prévalence des comportements frauduleux dans la banque équatorienne	41
4.2 - Les figures légales de la fraude bancaire : la concentration et la liaison des crédits	42
4.3 - La fraude comme risque systémique : le coût social de la crise de 1998 –1999	44
Chapitre 5 : Application de la grille d'analyse d'IE : étude de trois cas emblématiques	45
5.1 - Le <i>Banco Continental</i> , un chef d'œuvre de « pyramidation » financière.	46
5.2 - Le groupe <i>Filanbanco S.A</i> ou l'argent public gaspillé au service d'une ambition démesurée	54
5.3 - La banque "voyou" : le cas du <i>Banco El Progreso</i> .	69

Chapitre 6 : Le bilan de l'I.E en matière de lutte contre la criminalité financière	79
6.1 - Prévention, contrôle et répression : le triptyque défailant de la régulation des fraudes bancaires.	79
6.2 - L' <i>offshore</i> comme vecteur favorable à la diffusion de comportements frauduleux chez les banquiers.	81
6.3 - La prégnance d'une culture de l'impunité	83
CONCLUSION	86
ANNEXES	94
BIBLIOGRAPHIE	102

INTRODUCTION

Introduction

Les banques exercent quotidiennement une fonction d'intermédiation favorisant l'allocation des ressources entre les différents demandeurs et prêteurs présents sur le marché financier. À l'exception de crises systémiques, qui peuvent parfois fragiliser la viabilité d'un système de financement particulier, la contribution à la croissance économique des établissements de crédit se déroule en général sans susciter de problèmes majeurs en termes de satisfaction des besoins exprimés par les agents. Cette vision quelque peu idyllique de l'activité des banques est cependant de plus en plus remise en question par l'apparition récurrente d'«affaires», de «scandales», etc. affectant tant la réputation que le fonctionnement interne d'institutions de financement d'ailleurs bien appréciées avant que leurs difficultés ne deviennent de notoriété publique. Nombreux sont en effet les facteurs ou les causes plausibles susceptibles d'expliquer la recrudescence des défaillances bancaires alors qu'en revanche peu d'analyses pertinentes relèvent l'importance et le rôle que les irrégularités de gestion, voire même les agissements franchement illicites, de certains de leurs dirigeants peuvent avoir sur l'accentuation des dysfonctionnements administratifs préexistants ou sur la fermeture éventuelle des entités les plus affectées.

Comme plusieurs auteurs l'ont souligné à maintes reprises¹, le problème de la fraude — puisqu'il faut bien nommer ainsi ce phénomène —, n'est historiquement pas nouveau depuis que les relations économiques, au cours de l'évolution de l'Humanité, se sont complexifiées, intensifiées entre les différents groupes sociaux responsables de la création et de la répartition des richesses. Dépassant la seule finance, mentionnons néanmoins ses domaines d'application les plus connus afin d'illustrer notre propos : le commerce des marchandises (contrebande, contrefaçons, altérations d'un bien), la propriété intellectuelle (plagiats de la production scientifique, brevets industriels imités, droits d'auteur de la création littéraire ou artistique), le monde de l'informatique (copies massives de *software*, reproduction illicite de processeurs...), etc.

À intervalles réguliers, l'actualité judiciaire du milieu des affaires dévoile l'existence de pratiques atypiques ou délictueuses, au sein même de grandes entreprises supposées financièrement performantes² (*Enron, WorldCom, Tyco...*), à la surprise d'ailleurs feinte ou réelle de la plupart des

¹Ch. P : Kindleberger. *Histoire mondiale de la spéculation financière de 1700 à nos jours*. Éditions P.A.U., 1994, p.106-129. J.K Galbraith. *Brève histoire de l'euphorie financière*. Seuil, 1992, 111 p.

² Pastré O., Vigier M. *Le capitalisme déboussolé*. Éditions La Découverte, 2003, 225 p.

experts. Ainsi les éléments succinctement exposés ci-dessus conduisent à penser que la fraude perpétrée dans le cadre d'établissements légitimes de crédit représente un thème "porteur", digne d'une analyse rigoureuse, c'est-à-dire éloignée du sensationnalisme dominant des *sagas* politico-financières en vogue dans les *mass médias*. Nous en ferons donc le sujet de ce mémoire en le délimitant doublement tant d'un point de vue conceptuel que géographique :

Nous considérerons d'une part la fraude comme un acte immoral délibéré qui soit transgresse la *Loi* en vigueur soit s'écarte des règles normales régissant la vie économique en société³. D'une manière plus précise, cela revient à étudier concrètement l'ensemble des opérations financières fallacieuses ou déloyales réalisées par les fonctionnaires de haut rang d'une banque spécifique pendant leur activité professionnelle dans le but d'obtenir des avantages matériels (gains illicites individuels ou collectifs) ou immatériels (prestige social, dissimulation de malversations, domination politique). Pour des raisons d'espace, nous excluons de notre investigation l'analyse des escroqueries entreprises tant par la clientèle de l'entité financière (*i.e* chèques sans provision, fausses garanties de crédits, bilans falsifiés des débiteurs...) que celles ressortissant de la délinquance *per se* (fraude à la carte bancaire, faux chèques, fonds détournés grâce à Internet, etc.).

Nous aborderons d'autre part le cas de l'Équateur, pays producteur de pétrole et membre de la zone économique du Pacte Andin, dont l'histoire présente est fertile en récessions liées à des problèmes rémanents d'adéquation des besoins aux moyens de financement du développement national. Pendant la décennie libérale 1990, tout comme d'autres sociétés d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Mexique, Venezuela, etc.), le système officiel de paiements de l'économie équatorienne a connu les mêmes sérieuses difficultés de solvabilité et de liquidité. Mais c'est au cours de l'une des crises les plus violentes — celle qui s'étendit durant une grande partie de l'année 1998 jusqu'en mars 1999 —, que survinrent successivement la faillite de plus de la moitié des établissements de crédit et la substitution du régime monétaire local en vigueur (le *sucre*) par la devise américaine, le dollar. L'instabilité financière prévalente permit en outre d'observer *in fine* la résurgence de pratiques peu "orthodoxes" et même déviantes en ce qui concerne l'administration des banques en Équateur.

Le contenu opérationnel de ce mémoire n'a pas pour seule vocation à décrire les préjudices économiques causés par la fraude à l'intérieur des institutions de financement mais plutôt de tenter de

³ Pascal Blanqué propose en réalité une définition beaucoup plus juridique de la fraude : «... Elle est une transaction immorale qui méconnaît ou viole une relation contractuelle implicite ou explicite de confiance entre groupes de personnes

construire une démarche d'intelligence économique (I.E) conçue comme un approfondissement des connaissances en vue d'élaborer des outils globaux capables de détecter — dans toute la mesure du possible —, les manifestations caractéristiques de ce type de menace⁴. L'idée force de ce travail étant que la dimension souterraine, clandestine des diverses formes d'escroquerie condamne à l'inanité pratique une approche technique qui se limiterait *stricto sensu* à suivre l'argent spolié (*follow the money*) au travers le déploiement d'une batterie (même fournie) de ratios financiers issus de chiffres officiels. Au-delà d'une attitude légitime de doute par rapport à la fiabilité des informations financières ou de leur emploi par différents experts, l'apport méthodologique de l'intelligence économique consistera à appréhender, à mieux interpréter la réalité globale des comportements frauduleux à l'intérieur des banques grâce à la critique systématique des sources utilisées, à la production de données informelles et finalement à l'amélioration des connaissances fondées sur quelques principes analytiques.

Du contexte économique, social et légal entourant leur apparition jusqu'à la description des montages financiers "quasi-parfaits" de dissimulation, la globalité de la méthode employée, en sus d'accroître bien évidemment les savoirs pertinents sur la question, permet surtout d'éviter deux écueils rédhibitoires à une application raisonnée de l'I.E à l'analyse des escroqueries bancaires : celui qui entretient en premier lieu la confusion courante entre le travail d'investigation rigoureux guidé par un souci d'approfondissement objectif des savoirs et l'enquête médiatico-policière où la désignation de responsables boucs émissaires, présentés de manière ostensible à l'opinion publique, conditionne fondamentalement la nature et l'orientation des recherches factuelles. En second lieu, l'idée messianique suivant laquelle la fraude serait le produit indissociable, pour ne pas dire naturel, d'une forme spécifique de régulation financière (néo-libéralisme contemporain) présuppose en soi le changement radical de << système >> seul susceptible d'éradiquer le fléau social de la délinquance en col blanc. L'extrémisme de ces deux positions s'avère en pratique incompatible avec un mode de pensée I.E dans la mesure où l'appropriation et l'interprétation des informations trouvent leur aboutissement dans une action structurée cherchant tout à la fois à prévenir et à résoudre si possible une menace interne aux établissements de crédit.

>>. << Crises et fraudes >> in *Crises financières*. sous la direction de J. Gravereau J. Trauman, 2002, Economica, p. 329

⁴ Jean-Louis Levet (2001, p. 68-74) différencie avec justesse les menaces internes à l'entreprise de celles qui lui sont externes. La fraude résultant originellement d'une opération illicite commise au détriment d'un acteur économique en fonction (unité économique ou entité financière), elle se situe la plupart du temps à l'intérieur de la sphère de formation des richesses.

À partir de ce cadre général référentiel, il est dès maintenant possible de présenter la structuration interne du mémoire : dans une première partie, la nécessité de définir et de caractériser (Chap.1.& Chap.2) le contenu polymorphe de la fraude bancaire permet de justifier le choix d'une grille d'analyse empruntant très largement à l'intelligence économique. Cette approximation conceptuelle préalable de l'objet est d'ailleurs immédiatement complétée par une présentation critique des sources et des techniques employées (Chap.3) dans la suite du document. Les outils de l'intelligence économique s'avérant en réalité bien adaptés à la situation chronique d'opacité informationnelle — qu'elle soit construite ou spontanée —, sur laquelle se développe de façon privilégiée les activités délictueuses de gestion des banques.

Dans une seconde partie, une perspective historique préliminaire de même que la description de quelques figures de l'escroquerie les plus répandues au sein des établissements de crédit en Équateur (Chap.1) souligneront tout d'abord la pérennité structurelle du phénomène mais aussi le coût social auquel il fut surtout associé durant l'éclosion de la crise de 1998-1999. Puis une analyse approfondie de trois cas fameux de fraude bancaire (Chap.2) dressera un bilan nuancé des résultats plus que modestes de l'action des autorités politiques et des acteurs économiques en matière de lutte contre les transactions financières illégales. L'approche globale de l'intelligence économique aidant alors beaucoup dans le repérage des principaux freins (Chap.3) qui bloquent la mise en œuvre d'une régulation efficace dont l'objectif primordial serait de vérifier la légalité des décisions prises par les dirigeants des institutions de financement. Les principaux enseignements de l'expérience équatorienne révèlent alors que la légitimité sociale des escroqueries bancaires se nourrit de manière cumulative de l'imprécision de l'encadrement légal, de la défaillance notoire des dispositifs existants de contrôle et enfin de la perception favorable de l'*offshore* comme instrument privilégié de fuite des fonds préalablement détournés.

En conclusion, sans qu'il s'agisse bien entendu d'offrir un catalogue de <<recettes miracles>> susceptibles de faire disparaître définitivement ce type de délit financier, nous esquisserons au contraire quelques principes concrets qui devraient guider une véritable lutte préventive contre la résurgence de fraudes au sein même des institutions bancaires. La politique de prévention proposée ici n'est pas seulement d'essence déontologique dans la mesure où elle s'efforce également de clarifier les rapports ambigus noués entre le monde des opérations financières légales et celui beaucoup plus sombre de la transgression des droits de propriété de la clientèle.

PREMIÈRE PARTIE :
L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE FACE
À LA FRAUDE INTERNE
DES BANQUES : DÉFINITIONS ET OUTILS.

PREMIÈRE PARTIE : L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE FACE À LA FRAUDE INTERNE DES BANQUES : DÉFINITIONS ET OUTILS.

Dans cette première partie, nous intéresserons tout d'abord aux questions relatives à la collecte des informations clés, utiles à l'observation des comportements frauduleux, lesquelles seront abordées sous un angle double : l'ensemble des vecteurs issus de l'exploitation de documents et de base de données, c'est-à-dire rassemblant des éléments statistiques extérieurs constituera d'une part l'étape initiale de ce travail. Ce matériel trié et sélectionné suffira effectivement pour obtenir, après recoupements et analyses, les renseignements indispensables à une meilleure compréhension de l'environnement économique et financier générateur de la fraude. Une autre approche complémentaire, de nature toutefois plus "active", consistera d'autre part à mobiliser les informations issues d'entretiens réalisés auprès de professionnels du métier ou de spécialistes financiers dont nous serons les initiateurs. Avec toute la circonspection nécessaire à ce genre d'intervention, il va sans dire qu'elles seront souvent marquées du sceau de l'anonymat.

Après ce chapitre initial, il sera temps d'envisager ensuite la question de la méthode que nous efforcerons d'appliquer ultérieurement à des situations concrètes dans la deuxième partie de ce mémoire. Il s'agira de définir les fondements méthodologiques d'une grille d'analyse conforme à une intelligence économique elle-même consciente du danger de l'escroquerie bancaire. Le contenu de l'analyse proposée ici reposera en définitive sur cinq critères généraux et spécifiques qui ont pour objectif d'éviter raisonnablement la récurrence des interprétations erronées et des tentatives de manipulation liées à ce thème.

Chapitre 1 : Une approximation conceptuelle préliminaire

1.1 - La fraude financière : une forme de criminalité d'affaires peu étudiée

À la différence notable des juristes et des historiens, les économistes ont jusqu'à présent marqué qu'un faible intérêt pour l'étude des caractéristiques et des conséquences dues aux multiples infractions ou délits commis dans le cadre du monde des affaires. Bien qu'elle soit partie intégrante de

ce que l'on a coutume de nommer le crime en col blanc¹, la fraude de nature financière *stricto sensu*² — au-delà de ses modes opératoires ostensiblement décrits par la justice et les médias lors de procès ou de la révélation de scandales renommés —, est sans conteste un fait social et économique majeur mais largement méconnu pour la majorité de nos contemporains. Toutefois plusieurs éléments explicatifs justifient une certaine impossibilité matérielle et analytique à dépasser le contenu évanescent, superficiel de faits relatés, à intervalles plus ou moins réguliers d'ailleurs, par une actualité juridico-médiatique versatile : en guise de préambule prudentiel, rappelons tout d'abord que la fraude est un thème controversé où la polémique se substitue souvent aux analyses indépendantes de toute interprétation tendancieuse ou de toute manipulation provenant de catégories socioprofessionnelles dont la neutralité ne constitue en rien une exigence déontologique : avocats, hommes politiques, journalistes, lobbys divers, organisations syndicales, etc. Tous ont de solides motivations de vouloir brouiller la compréhension d'un sujet qui n'est donc pas directement accessible à une observation impartiale.

D'autres facteurs particuliers et généraux renforcent ensuite l'imprécision des connaissances à son égard : en premier lieu, comme n'importe quelle activité de nature éminemment clandestine³, cette caractéristique fondamentale des manœuvres frauduleuses réduit en réalité les tentatives d'en mesurer, même à très grands traits, l'ampleur voire même les effets — soit sur le secteur concerné soit sur le reste de l'économie —, à des calculs approximatifs, à de grossières estimations elles-mêmes sujettes à la discussion. La carence de statistiques fiables⁴ fournies par des spécialistes ou des observateurs extérieurs résulte en second lieu tant du secret bancaire en vigueur dans le milieu financier que de la discrétion usuelle entourant les raisons stratégiques à l'origine des décisions prises par les dirigeants de la banque. Tout cela demeure bien légitime jusqu'au moment où l'opacité

¹ Selon Nicolas Queloz, la criminalité économique << ... A plutôt sa source ou son foyer dans une entreprise (quelle que soit sa taille) dont le capital de départ a en principe été rassemblé de façon légitime pour lui permettre de contribuer aux processus économiques légaux. Selon les circonstances, contextes, conjonctures (cycles économiques) ou opportunités, ses acteurs vont recourir à des actions astucieuses ou frauduleuses, soit pour accroître leurs profits et leur emprise sur le marché, soit pour tenter de surmonter des difficultés économiques (endettement ou crise de liquidités par exemple)...>> in *a-t-on encore des raisons de distinguer criminalité économique et organisée ?* p. 12. Les Cahiers de la Sécurité Intérieure n°36, deuxième trimestre 1999.

² Les fraudes perpétrées sur des biens économiques (contrebande, contrefaçon, piratage...) ont été beaucoup plus étudiées que celles engendrées par des responsables de l'intermédiation bancaire. Seules ces dernières font l'objet de notre mémoire.

³ Un effort remarquable de synthèse méthodologique pour estimer le poids économique de l'économie non enregistrée a été dernièrement accompli par le centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM) de l'OCDE. *Manuel sur la mesure de l'économie non observée*. Paris OCDE, 2003, 275 p.

opérationnelle conçue initialement comme un mécanisme de protection se transforme au cours du temps en un moyen d'obstruction évitant ainsi d'examiner la situation réelle d'une institution financière : la découverte sciemment retardée de pratiques illicites internes peut dès lors accentuer voire multiplier les problèmes latents de liquidité ou d'insolvabilité habilement dissimulés grâce à des montages astucieux.

En outre, le caractère délibéré de la fraude fait qu'elle peut être plutôt assimilée à une menace⁵ qu'à un risque probabilisable dû à l'exacerbation de la concurrence ou à des décisions erronées de management sur des projets aléatoires d'investissements. Par exemple, le contenu menaçant d'opérations irrégulières de gestion développées principalement au cours de la décennie 1990 — période pendant laquelle les mots d'ordre de transparence et de <<bonne gouvernance>> associés à une conception libérale de la politique économique se matérialisaient au niveau de la finance dans le choix d'un modèle de banque moderne, multiservices ou universelle —, n'a été dévoilé que tout récemment⁶. Penser que la recrudescence des escroqueries bancaires reflèterait l'échec de nouveaux banquiers ayant malencontreusement ouverts les métiers de l'intermédiation traditionnelle aux forces du marché souligne la naïveté ou le cynisme, voire les deux à la fois, d'une démarche intellectuelle refusant la présence bien réelle d'« esprits animaux » à l'intérieur même de la vie financière⁷.

En définitive, non quantifiables pour les raisons exposées ci-dessus, les opérations frauduleuses constatées sont cependant indissociables du fonctionnement (même) déviant de l'économie financière légale. Les flux d'argent illicites interagissent dès lors sur ce dernier secteur — positivement ou négativement il s'avère encore difficile de se prononcer —, en devenant partie intégrante de l'ensemble du système économique.

⁴ Comme le constate Charles P. Kindleberger : «...Les statistiques sur les escroqueries sont incomplètes et les cas qui sont portés à notre connaissance ne sont, bien souvent, que la partie immergée de l'iceberg...» *Histoire mondiale, op. cit.*, p. 107.

⁵Le contenu nettement intentionnel de la menace est justement mis en exergue par Jean Louis Levet : «...Une menace,..., est une situation voulue ou mise à profit par un concurrent, par exemple, avec une intention délibérément hostile...» in *L'intelligence économique. Mode de pensée, mode d'action*. Economica. (coll. L'intelligence économique), 2001, p. 69.

⁶L'article roboratif de O. Pastré dessine les principales tendances évolutives de l'économie bancaire en temps de mondialisation libéralisée. Cf. « L'économie bancaire : un nécessaire renouveau conceptuel », *Revue d'Économie Financière*, 1-2003, n°70, p. 235-259.

⁷ Pour résoudre cette question, Charles P. Kindleberger fait référence à la conscience morale des agents économiques : «...Des moyens douteux employés à des fins légitimes posent un problème persistant qui en appelle à la moralité et à la conscience de l'acteur lui-même...» « L'éthique, la finance, les revenus et la richesse » in *Rapport moral sur l'argent dans le monde*, Association d'Économie Financière, 1998, p. 328.

1.2 - L'escroquerie bancaire comme infraction spécifique

L'incrimination de la fraude comme délit économique ou infraction financière commise par un agent dans l'exercice de son travail relève selon le contexte juridique national du droit pénal des affaires ou de tout autre législation spécifique. D'une manière générale, le délinquant en affaires financières contrevient délibérément aux règles et aux procédures normant la profession d'intermédiation bancaire qui a pour fonction de répondre aux besoins de financement de l'ensemble de l'économie légale. Insistons sur le fait que le fraudeur — qu'il agisse ou non à grande échelle, objet de notre étude —, intervient au sein d'une entreprise financière légitime à partir de laquelle il met en œuvre différents moyens/ressources non admis officiellement qui favorisent la création ou la répartition d'argent de provenance illicite. Les modes opératoires de transgression de la légalité en vigueur, comme nous le verrons ultérieurement, étant multiples, leur point commun réside en la prolifération de tromperies variées et répétées visant à abuser d'une situation financière donnée afin d'en tirer un maximum de profits individuels ou collectifs.

Au travers de supports techniques et de vecteurs d'ingénierie financière, les escroqueries bancaires embrassent la totalité des opérations dématérialisées par le commerce de l'argent ; plusieurs caractéristiques tendent cependant à spécifier ce genre de délit :

- ❖ Production de volumes d'argent symboliques ou illusoires : les calculs de même que les quantités de liquidités manipulées en interne sont de manière systématique et volontaire faussés pour des raisons principalement lucratives ;
- ❖ Les dirigeants supposés compétents et honnêtes d'une banque forment les effectifs les plus fournis d'acteurs ayant perpétré les plus importantes infractions financières ;
- ❖ La confiance des épargnants s'avère être en outre trahie par l'accumulation continue d'irrégularités de gestion qui aboutissent à des formes successives de spoliation de l'argent d'autrui ;
- ❖ La communication financière de la direction générale d'un établissement de crédit ne reflète que rarement la réalité des comportements déloyaux.

1.3 - Le contenu flou de la notion

Les nombreux liens tissés entre les différents agents au cours de leur travail ne permettent de distinguer clairement les agissements loyaux du métier de pratiques illicites si l'on considère la

complexité de la finance contemporaine. Les repères sont effet estompés en raison de plusieurs transformations survenues récemment dans le fonctionnement des banques et le rôle de l'Etat :

Le droit pénal ou civil est d'abord en retard par rapport aux mutations continues de l'intermédiation financière : ainsi les définitions juridiques figées des délits peinent à appréhender l'évolution permanente des métiers et des techniques de plus en plus sophistiquées. Les innovations technologiques peuvent être incitatives à de nouvelles manœuvres pour frauder devant lesquelles les juristes et les autorités de contrôle se trouvent en partie démunis. Que l'on songe par exemple à la possibilité actuelle de recourir à Internet pour ouvrir un compte courant dans un paradis financier, rapidement et à moindres frais, garantissant en même temps de réelles conditions d'anonymat aux fonds à déposer ou à transférer. Avec le procédé hors bilan beaucoup de banques ont en outre omis de consolider leurs filiales *offshore* lesquelles portaient les crédits douteux ou les actifs sains.

Ensuite l'acte de frauder n'est jamais unique, il s'accompagne toujours d'autres délits "mineurs" qui le complètent ou le protègent éventuellement de la découverte : la falsification des comptes n'a de raison d'être que si elle a été précédée d'un détournement de fonds ou d'une dilapidation des actifs. L'incrimination des dérives financières est par conséquent difficile à réaliser tant qu'elles se produisent sous une forme collective la rendant impossible à démasquer juridiquement. Autrement dit : la zone de gris où se meuvent les délits frauduleux forment souvent un mélange composite de plusieurs crimes générateurs d'argent illicite : la corruption, l'influence, les trafics divers...

Par ailleurs, l'internationalisation des transactions financières élargit naturellement les possibilités de frauder car elle érode la capacité de lutter des dispositifs juridiques nationaux quand ceux-ci sont variés ou divergent notablement sur la réglementation en vigueur : à cet égard les places *offshore* ne disposent pas de la procédure de *know your client* permettant d'identifier les ayant droit économiques des revenus ou patrimoines que l'on leur confie. Cela s'avère d'autant plus paradoxal que cette condition est généralement exigée dans les établissements de crédit d'où proviennent parfois les fonds frauduleux.

La confusion est à son comble, accrue même ou érigée en système dès lors que les contextes culturels tolèrent la prégnance de comportements illicites qui les légitiment socialement : en Amérique latine, la culture de l'endettement consiste à considérer l'argent emprunté comme une faveur personnalisée, et non comme une obligation contractuelle, qui ne <<contraint>> qu'à un remboursement partiel dans le meilleur des cas ou au pire à un refus de paiement. Et l'on comprend

mieux pourquoi certains banquiers aient été personnellement convaincus que l'argent confié par la clientèle faisait partie de leur patrimoine qu'il pouvait risquer ou s'approprier en toute légitimité. Enfin, l'expérience récente de retrait de l'Etat n'est d'ailleurs pas sans responsabilité dans la progressive banalisation des agissements déloyaux ayant affecté les établissements financiers. Le marché soudainement laissé à lui-même aurait servi d'accélérateur grâce aux privatisations drainant des montants élevés de capitaux vers les banques dérégulées. Tant le public que le privé auraient alors connu une multiplication de scandales plus ou moins considérables selon la société concernée.

1.4 - Un essai de définition opérationnelle

Parvenus à ce stade, il est possible de proposer une définition assez large qui puisse intégrer le caractère multiforme et changeant des transactions irrégulières sans que celle-ci ne perde toutefois une certaine opérationnalité au moment de l'analyse ultérieure des cas pratiques. Fondamentalement nous appellerons <<fraude>> une altération de la vérité informationnelle (tromperie) visant, par un ensemble de moyens légaux ou non, à fausser voire à occulter le déroulement réglementaire de transactions financières à seule fin d'accumuler du capital, d'acquérir de l'influence sociale ou un certain pouvoir politique. Ce type de délit nécessite tout d'abord la mobilisation de plusieurs instruments ou vecteurs faussant la réalité des opérations menées dans le cadre de l'activité bancaire. Ensuite il existe une diversité de finalités principalement mais non exclusivement économiques qui donnent sens aux moyens légaux et illégaux mis en œuvre par les différents acteurs financiers.

Chapitre 2 : Aperçu des pratiques frauduleuses en milieu bancaire.

L'inexistence d'un système judiciaire efficient et fiable favorise rarement la solution équitable de problèmes surgis de l'activité licite d'intermédiation bancaire : dans une situation de déficience patrimoniale et de liquidation automatique de banques insolvables par exemple, les pertes existantes peuvent être entièrement assumées par les déposants sans que les actionnaires soient tenus responsables de leurs engagements financiers préalables⁸. Pour récupérer le capital investi initial, dès lors que la probabilité du risque d'être sanctionné par les tribunaux demeure faible, les banquiers ont

⁸Pour plus amples détails sur l'impunité professionnelle de ces opérateurs, voir Aristóbulo Juan de, <<The roots of Banking Crises : Microeconomic issues and Supervision and Regulation>>. in *Banking crise in Latin America*. BID sous la direction de R.Hausmann et Rojas-Suarez L, 1996, p.159-180

maintes fois tenté de transgresser les dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur⁹. Comme les modalités de frauder sont innombrables et font appel en outre à de complexes mécanismes d'ingénierie financière, il devient chaque fois plus difficile de déterminer ce qui sépare les transactions risquées mais légales de celles de nature franchement frauduleuses¹⁰. Dans cette section, nous nous efforcerons d'établir une typologie des principales pratiques illicites ayant cours dans le monde bancaire ; face à la créativité perpétuelle des délinquants en col blanc, l'exhaustivité en la matière se révèle toutefois un objectif assez utopique :

2.1 - L'habillage cosmétique des comptes

On sait depuis longtemps que la comptabilité n'est pas une science mais un ensemble de méthodes de présentation des résultats. Cette présentation de soi voulue par la banque n'est qu'un reflet plus ou moins réel d'une situation économique et financière particulière à un moment donné¹¹. C'est la raison pour laquelle les possibilités d'embellir les performances sont beaucoup plus répandues que ne le laisse croire le discours officiel distillé par les professionnels. Plus précisément, un certain nombre de "facilités" comptables ont souvent lieu au moment de la catégorisation et du classement des actifs et des passifs entre les différents postes du bilan. Quelques exemples suffiront à illustrer notre propos :

- * Allongement de la durée normale de vie des amortissements (ou voire même absence d'amortissements) ;
- * Sous-provisionnement des risques (de change, d'intérêt, pour restructuration, pour dépréciation des actifs...) dans l'optique de minorer les charges annuelles et de gonfler ainsi les profits publiés ;
- * Transformation des fonds propres en dettes financières par le rachat de leurs actions par des succursales *offshore* ;
- * *Last but not least*, l'explosion des opérations hors bilan des plus simples (couverture de risques) au plus compliquées (financements cachés, portage de dettes, crédits à l'exportation...). Mentionnons un cas concret : l'utilisation astucieuse des comptes dits <<consolidés>> de groupes financiers. Le

⁹En théorie, l'encadrement normatif de l'intermédiation bancaire a pour finalité de dissuader le recours à des pratiques risquées et virtuellement irrégulières venant de certains employés. Cf.L.Scialom. *Économie bancaire*. Paris, La Découverte, coll. Repères n° 268, 1999, p. 72-90.

¹⁰Rappelons que, selon la juridiction en vigueur dans un pays, la fraude fiscale peut-être soit tolérée soit combattue âprement par les services du Trésor public responsables de la collecte des divers impôts et taxes.

¹¹ Cf.Claude J. Simon. *Les banques*. La Découverte, coll. Repères n° 21, 1994, p. 72-83.

changement de périmètre de consolidation ayant pour but soit de protéger des actifs de haute valeur soit de dissimuler le niveau d'endettement réel des *holdings*¹², etc.

Ces manipulations comptables qui consistent en ajout(s) de revenus ou de retrait(s) de dépenses ont pour objectif fondamental de masquer les composantes du revenu d'exploitation (revenus tirés des intérêts et des provisions) sur le papier et non la réalité de transactions complexes à appréhender. Le banquier qui maquille est enfin souvent incapable de résoudre ses problèmes actuels ou futurs au moyen des seules actions légales, appropriées de restructuration et recourt à l'illégalité de stratégies de plus en plus risquées pour sauver les apparences¹³.

2.2 - Rupture de la confiance avec le banquier

En théorie, les informations confidentielles obtenues dans le cadre de l'activité bancaire (signature de conventions de crédit, situation de trésorerie, projets de fusion/acquisition, nouveaux placements, etc.) ne devraient jamais être diffusées à des initiés et encore moins utilisées par les dirigeants eux-mêmes. Or la pratique est malheureusement différente comme de récents scandales nous l'ont rappelé soulignant sinon la complicité du moins la complaisance lucrative de certaines banques d'affaires avec des analystes financiers "indépendants" dont la fonction occulte consistait en fait à influencer les décisions d'investissement et de placement en Bourse en un sens éminemment favorable aux intérêts de leurs discrets mandataires¹⁴. Sans oublier de mentionner l'objectivité discutable des cabinets d'audit "experts" en mélange de métiers aussi éthiquement incompatibles que le contrôle d'audit et le conseil financier réalisés en même temps au sein d'établissements de crédit fort respectables¹⁵.

Ce qui précède étant suffisamment connu nous éviterons de décrire plus avant ces manifestations contemporaines. À notre sens, l'essentiel est ailleurs dans la mesure où ce type de fraude constitue une violation flagrante de l'accord tacite noué entre un banquier détenant des informations privilégiées et un client fournisseur de données personnelles liées à l'état de son patrimoine. Dans ce cas de figure, l'asymétrie d'informations la plupart du temps favorable au débiteur, se trouve inversée au profit direct des intérêts de l'intermédiaire financier dont le

¹² Ou conglomérat financier défini par le groupe Swann, comme <<...Un groupe de sociétés ayant un actionariat commun et dont les activités exclusives ou prédominantes consistent à fournir des services significatifs dans deux au moins secteurs financiers différents (banques, titres, assurances)...>> (Cité par Laurence Scialom, *Économie bancaire*, *op.cit.*, p. 40).

¹³ *Op.cit.*, De Juan Aristobulo (1996).

¹⁴ Cf. O. Pastré, *L'économie bancaire...*, *op.cit.*, p. 245-246.

comportement déloyal, comme nous le verrons ultérieurement avec plusieurs illustrations équatoriennes, entraîne de sérieux préjudices aux victimes de bonne foi. Le premier dommage consiste en une trahison de la confiance accordée préalablement qui a permis de soustraire un ensemble d'informations sensibles qu'il aurait été difficile d'obtenir, à moindre frais, sans l'existence d'une relation sociale spécifique entre le banquier et son client¹⁶. Les pertes monétaires et patrimoniales sont par conséquent nettement plus importantes puisque le privilège d'exploiter une information partagée en cercle restreint démultiplie l'efficacité de son usage illicite.

Le second préjudice renvoie en réalité à la nature même de la fraude comme tromperie, mensonge sur la sincérité des prestations reçues par une clientèle qui voit non seulement son argent employé de manière indue mais tend aussi à questionner la crédibilité même de la profession de banquier. L'exemple de quelques pays latino-américains de la décennie 1990 montre que, après la spoliation d'un grand nombre d'épargnants par des banques peu scrupuleuses, le retour définitif de clients dans les circuits financiers officiels ait été retardé de plusieurs mois en raison de la défiance rémanente que ceux-ci conservaient vis-à-vis de l'intégrité du système¹⁷. Cette perte de confiance envers les banques rejaillit en outre sur la majorité des professionnels honnêtes ce qui, dans un contexte récessif, représente un obstacle supplémentaire pour le rétablissement des équilibres entre les dépôts et les crédits.

Au-delà de la clientèle trahie, la disponibilité d'informations privilégiées en favorisant les desseins collectifs ou personnels de dirigeants peut être enfin interprétée comme un acte déloyal susceptible de fausser la concurrence interbancaire : l'avantage concurrentiel obtenu réduit en effet les opportunités des autres établissements d'améliorer la rentabilité et de conquérir de nouvelles parts de marché dans la mesure où leur développement se trouve freiné par le respect des normes de la légalité financière. En résumé : tous les inconvénients leur incombent directement sans qu'ils puissent profiter en revanche des *bonus* induits par les mécanismes frauduleux.

¹⁵ Cf.O. Pastré *ibid.*, p.245

¹⁶ Sur l'importance de la confiance dans les rapports noués entre agents opérant sur les marchés financiers, voir l'analyse approfondie de Marie Cuillerai. *Le Capitalisme vertueux. Mondialisation et confiance*. Payot, 2002, 188 p.

¹⁷ Nous avons tous en mémoire le récent exemple de l'Argentine, nation allant à la banqueroute inexorable sans l'aide *in extremis* de la communauté financière internationale, comme résultat d'une décennie de gestion désastreuse par une élite économique en grande partie corrompue. Pour plus amples détails sur ses malversations financières, voir Oppenheimer Andrés. *Ojos vendados. Estados Unidos y el negocio de la corrupción en América latina*. Editorial Sudamericana, 2001, 318 p.

2.3 - Les procédés astucieux de l'ingénierie financière

Les principes fondateurs de l'inflation bilantielle (habillage des comptes) et de l'asymétrie d'information inversée (rupture de la confiance) étant posés, notre tour d'horizon des éléments constitutifs de la fraude contemporaine n'est cependant pas encore terminé. On doit aussi y intégrer les moyens et les pratiques qui font appel à l'imagination créatrice des professionnels de la finance, à leur capacité à inventer des astuces destinées à faire circuler ou à produire de l'argent illicite¹⁸. Pour des raisons d'espace, nous ne retiendrons ici que trois modalités essentielles de tromper de manière "intelligente" :

Comme nous l'avons déjà évoqué, la multiplication des fraudes financières n'a été rendu possible que par l'emploi excessif de la technique de l'endettement¹⁹. Avec la baisse progressive des taux d'intérêt, les banques ont incité à un renouvellement systématique des capacités d'endettement des ménages et des entreprises. Le rachat industriel ou financier par endettement met en scène le fameux LBO (*leverage buy-out*) ou <<effet de levier>> qui institutionnalise *de facto* la concession de crédits en cascade en vue d'une promesse de profits financiers à venir : au départ on cherche à acquérir une industrie ou un service dont le rendement prévisionnel élevé autorise l'octroi d'un prêt à un taux d'intérêt moindre auprès d'une banque sans que ce financement classique ne recouvre néanmoins la totalité du capital nécessaire. Qu'importe car grâce à un prêt personnel octroyé cette fois par un intermédiaire différent, d'autres banques ou sociétés capital-risque "lèveront" les ressources complémentaires indispensables au projet d'investissement. Pour éviter toutefois de perdre le contrôle de l'affaire, la création d'une *holding* — composée pour moitié de capital et de dettes accumulées au cours des étapes de la recherche du financement —, préservera, au travers des *stock options*, tant la rémunération que le pouvoir des dirigeants malicieux.

Avec de tels montages il est sous-entendu que l'insolvabilité est source de profitabilité financière future ; ce qui n'est d'ailleurs pas sans risques si l'on considère que la frontière demeure ténue entre l'innovation légitime et l'escroquerie financière. La prolifération des crédits bancaires rétroalimentant les engagements d'investissement n'est-elle pas assimilable à un schéma pyramidal

¹⁸ Les cas de délinquance astucieuse sont difficilement repérables au milieu d'une actualité médiatique peu friande en crimes <<sans victime apparente>>. Leur existence n'est en général révélée qu'au moment de l'instruction ou lors des procès auxquels ils donnent éventuellement lieu.

¹⁹ Le surendettement des banques augmente en effet de manière exponentielle les comportements à hauts risques de *managers* bien décidés à récupérer — quand bien même illégalement —, l'argent avancé à des emprunteurs impécunieux. Cf. Laurence Scialom. *Économie...*, *op.cit.*, p. 47-53.

prisé par le célèbre fraudeur Ponzi, à la différence près que ce n'est plus le capital qui sert à payer les intérêts promis aux participants mais l'épargne des déposants²⁰.

Des dérives frauduleuses surgissent invariablement en cas de renversement soudain de la conjoncture favorable entraînant en parallèle la hausse cumulative des intérêts tout le long de la chaîne des contrats d'emprunt. La tentation de <<combler les trous>> par transferts d'argent successifs entre les diverses succursales est une des solutions d'urgence privilégiées face à l'imminence de la découverte des problèmes d'insolvabilité de l'établissement de crédit. Malgré toutes les jongleries comptables (*cf. infra*), l'endettement massif sans contrepartie (financière valable et/ou productive) concerne en définitive une technique de financement certes sophistiquée mais complémentaire des autres moyens ou ressources mis à la disposition des banques pour stimuler l'investissement industriel. Un emploi exclusif de nature foncièrement spéculative (non-productive) conduit, sans un strict contrôle sous la forme d'une réglementation du produit, à des agissements frauduleux comportant des effets pervers collatéraux sur la gestion voire l'existence même de la banque.

Deuxième astuce favorable comme vecteur privilégié de la propagation des fraudes en milieu bancaire, le blanchiment : cette forme de délinquance en col blanc se situe certes en aval de la création d'argent illicite mais qui pourrait contester le fait que l'existence de <<trous noirs>> fiscaux, de paradis financiers ne constitue pas une formidable incitation capable de stimuler l'imagination fertile de professionnels décidés à détourner à leur profit la Loi²¹ ? Sans les places *offshore*, les pratiques frauduleuses continueraient naturellement de prospérer d'autant plus que leur origine délictuelle ou criminelle s'y trouve rarement. Appréhendé comme processus de dissimulation et de légitimation d'actifs illégaux, le blanchiment offre en outre la possibilité de montages complexes présentant quelques points communs avec le développement économique des fraudes : stratégies d'internationalisation, de diversification, complexification technique des procédés, professionnalisation des acteurs (qualification élevée des fraudeurs), etc.

Troisième et dernière modalité astucieuse de frauder : le transfert de risques. On sait que le risque est le fondement même de l'intermédiation bancaire justifiant son objectif principal de rentabilité financière. Mais le véritable problème réside dans le fait que tout individu ou organisation

²⁰ Au siècle dernier un escroc financier Carlo Ponzi avait déjà érigé en système perpétuel la modalité de rembourser une dette en en contractant une nouvelle. Voir C.P Kindleberger. *Histoire mondiale...*, *op.cit.*, p.107-108.

a une fâcheuse tendance à vouloir conserver par-devers lui la rémunération afférente à un projet tout en transférant son contenu risqué, le plus vite possible, à son voisin (banquier, assureur, entrepreneur...). Une illustration ? Les montages consolidés — dont nous avons mentionnés l'importance plus haut —, sont en définitive des instruments permettant de transférer tous (ou presque tous) les risques pris par un établissement de crédit à un autre, et ce moyennant des commissions représentatives du prix de la translation.

Malheureusement rien n'est moins certain que ce jeu soit à somme nulle. Il existe en effet un coût occulte dont la fraude n'est qu'un aspect d'une économie illicite qui prospère à l'ombre des réglementations supposées encadrer les risques. Même le << ratio Cook >>²² créé en 1993 pour éviter aux banques de dilapider leurs fonds propres, n'a pu enrayer la multiplication des engagements interbancaires, la formation de la bulle spéculative des investissements dans la *Netéconomie*, la cascade de placements sophistiqués sur les marchés boursiers et financiers de la planète... La conjonction de ces stratégies bancaires a eu finalement comme contrepartie négative une montée irrésistible des risques laquelle a culminé sous l'éclatement de scandales frauduleux atteignant les plus grands groupes bancaires²³.

2.4 - Les réseaux d'influence

La création d'argent illicite sous les différentes formes mentionnées auparavant se matérialise en réalité grâce à l'intensité des relations sociales nouées autour de l'activité financière des banques. Par réseau d'influence, nous entendons plus précisément les différents acteurs dont la position sociale facilite de manière efficace l'exercice et le contrôle du pouvoir conférés par les opérations de collecte et de redistribution de l'épargne de la clientèle²⁴. Bien que de nature informelle, et ne se réduisant nullement au seul carnet d'adresses de la profession, la structuration officieuse (mafieuse ?) de ce type d'organisation puise sa force, en partie, de la diffusion restreinte d'informations privilégiées qu'une

²¹B. Castelli <<Les réseaux de blanchiment de l'argent criminel en Amérique latine : de l'illégalité financière à la légitimité économique et sociale>>, *Autrepart*, n°27, 2003, p. 35-36.

²² Mis au point par le Comité de Bâle, ce ratio prudentiel met en rapport les fonds propres disponibles d'une banque avec l'ensemble des crédits et autres emplois risqués qu'elle peut concéder.

²³ Pastré O., Vigier M., *Le capitalisme...*, *op.cit.*, p. 15-33.

²⁴ De manière générale, selon Jean-Louis Levet : <<...L'influence au profit d'un organisme est le processus par lequel celui-ci vise à modifier favorablement les interactions qu'il entretient avec son environnement directement ou indirectement...>> in *L'intelligence économique. Mode de pensée, mode d'action*. Economica, (coll. Intelligence Économique, 2001, p. 90.

possible utilisation frauduleuse rend souvent très rémunératrice. D'un point de vue interne, les réseaux d'influence sont formés au premier plan des gestionnaires et des propriétaires, plus ou moins éclatés selon de degré de concentration du pouvoir dans la banque. Le rôle mineur de l'actionnariat salarié se traduit cependant en une moindre influence effective face à celle décisive des actionnaires et de la direction managériale.

Sans vouloir faire appel à une vision conspiratrice des affaires, rappelons une fois encore que la plupart des scandales révélés pendant la dernière décennie du vingtième siècle ont été la conséquence pour l'essentiel de négligences coupables et de pratiques immorales commises au sein du cercle étroit des responsables administratifs et financiers des plus grands groupes. Dans un registre mineur, et à la charnière de l'influence interne/externe, les auditeurs privés, les analystes et les consultants financiers "indépendants", les agents de notation, les contrôleurs publics, etc. remplissent aussi un rôle primordial à l'intérieur de ces structures informelles où la circulation dynamique de données à haute valeur stratégique infléchit fortement les décisions illicites des *managers*²⁵.

À côté des acteurs principaux que sont les actionnaires et les dirigeants, il faudrait ajouter une catégorie particulière de responsables que l'on a coutume de nommer les <<grandes familles>>, c'est-à-dire des populations recevant soit par héritage soit par alliances matrimoniales successives une partie ou la totalité de la propriété d'une banque. Avec la mondialisation accélérée de l'économie, il peut sembler paradoxal que subsiste encore de telles formes "archaïques" de capitalisme familial, séquelles rémanentes d'une histoire particulière dans un espace géographique précis. Cela n'est en rien surprenant puisque l'on constate que la <<financiarisation>> actuelle s'accommode fort bien de relais familiaux travaillant dans le cadre de puissants réseaux d'influence²⁶.

L'action officielle ou occulte des familles cristallise en réalité une conception patrimoniale des affaires à l'origine de dérives frauduleuses : la tendance à vouloir faire fructifier à tout prix ses propres intérêts au détriment de la solvabilité globale de l'institution est dès lors une conséquence directe de la capacité de la famille dominante à influencer les orientations stratégiques de la banque. L'examen de la faillite frauduleuse de l'établissement *Filanbanco*, dans la deuxième partie de ce

²⁵ Depuis la crise financière des pays du sud-est asiatique de 1997, le vif débat en cours sur la transparence concerne tant la qualité des informations à publier que celles pouvant avoir des répercussions directes sur la valeur de l'entreprise financière ou non d'ailleurs.

²⁶À l'exemple de certaines diasporas fortunées qui détiennent des positions stratégiques sur les principales places financières de la planète.

travail, soulignera la responsabilité déterminante des décisions illégales prises par les propriétaires successifs, chefs également d'une des familles les plus opulentes de l'Équateur.

Nous insisterons enfin sur la nécessité de ne pas considérer les réseaux d'influence comme des catégories abstraites, très éloignées des modalités concrètes de frauder, mais plutôt comme des espaces de pouvoir où des populations hétérogènes d'acteurs, traversées d'ailleurs de conflits et de contradictions, peuvent optimiser les opportunités de transgresser les dispositifs juridiques et réglementaires existants.

Chapitre 3 : Méthodologie l'I.E appliquée à la fraude bancaire

3.1 - Information et comportements frauduleux en Équateur : une opacité organisée.

Du fait de sa nature clandestine, le travail de recueil de l'information relative à la fraude bancaire, et ceci n'est d'ailleurs pas caractéristique de l'Équateur, se heurte à de nombreuses difficultés principalement d'ordre socioculturel :

En ce qui concerne plus particulièrement ce pays en voie de développement, mentionnons tout d'abord qu'il ne dispose ni d'une institution spécifique ni d'une culture solidement enracinée de recherche de données susceptibles de faire progresser les connaissances dans le domaine de la délinquance financière. La rare compétence des femmes et des hommes en cette matière de même qu'une faible sensibilité civique quant à l'importance de la menace économique et sociale représentée par l'escroquerie au sein des établissements de crédit conduisent dès lors à freiner la production d'informations de qualité pouvant s'y rapporter. L'hétérogénéité des sources d'information — d'une fiabilité contestable lorsqu'elles existent —, unie à leur dispersion géographique²⁷ représentent sans nul doute une aporie supplémentaire pour un enquêteur ou pour un professionnel de l'I.E soucieux de mieux l'appréhender.

À cet égard la révélation publique d'un cas notoire de fraude n'est pas presque jamais le simple reflet d'une information impartiale : elle répond souvent à des motivations de politique locale

²⁷ Cet obstacle n'est pas seulement technique comme nous aurons l'occasion de le voir au moment de l'analyse de trois cas concrets de fraude à l'intérieur d'institutions financières équatoriennes. L'information géographiquement éclatée entre le littoral du pays (La Costa) et la cordillère des Andes (La Sierra) exprime aussi la prégnance du fort sentiment régionaliste qui oppose politiquement ces deux espaces majeurs depuis la proclamation de l'Indépendance.

("règlement de comptes") si ce n'est aux intérêts concurrentiels d'acteurs du monde financier trop heureux d'éliminer ainsi un adversaire. Si l'on ajoute le fait que la découverte d'opérations irrégulières liées à la gestion bancaire se réalise invariablement *a posteriori* — à l'occasion d'un problème de liquidité ou d'insolvabilité —, on comprendra aisément pourquoi la prévention, c'est-à-dire une démarche visant à éviter des malversations futures, cède très vite le pas devant la vaine catharsis sociale du <<scandale>> souvent teintée d'arrières pensées clientélistes ou catégorielles²⁸. L'omniprésence de la corruption au sein de la société civile s'apparente en outre à une véritable fatalité pour la population dans la mesure où aucune décision judiciaire répressive ne parvient à estomper la perception générale d'une réelle impunité envers les auteurs supposés de pratiques illicites.

Règne finalement autour de la connaissance factuelle des fraudes bancaires en Équateur une large zone d'ombre qui n'est pas aussi anodine que l'on pourrait croire au premier abord : au-delà de la désorganisation propre à une nation pauvre, il est clair que nombre d'acteurs politiques, économiques ou sociaux ont un intérêt bien compris à ne pas disposer d'indicateurs ou d'observatoires réunissant des données à peu près objectives sur l'ampleur et la signification économique de cette forme de délinquance financière. Malgré cette opacité organisée, nous pensons qu'il est toutefois possible d'utiliser le potentiel méthodologique de l'intelligence économique pour pallier les défauts structurels de l'information existante dans le but de connaître pour contrecarrer peut-être l'apparition de modes opératoires frauduleux à l'intérieur des banques équatoriennes.

3.2 - Sens et limites des sources d'information.

Une définition parmi d'autres de la notion de source générale d'information guidera dès le début notre présentation critique des divers moyens de collecte des données concernant la fraude bancaire : <<...*Nous classons sous cette appellation les sources largement connues, diffusées et utilisées par les entreprises de toutes tailles. Elles sont indispensables pour organiser une surveillance systématique, un suivi périodique et régulier de secteurs d'activité variés...*>>²⁹.

3.2.1. Données administratives et sectorielles de l'activité bancaire

²⁸ Cette tendance est largement dominante dans tous les médias mais elle constitue en particulier le *modus operandi* habituel de la presse populaire comme nous l'évoquons plus loin dans ce document.

La première catégorie comporte les données fournies par les administrations officielles en charge soit du contrôle courant de la tenue des comptes soit de la régulation économique et financière des institutions de crédit (voir Annexe A). Ces informations proviennent des services fiscaux du Ministère des Finances, des départements d'études économiques de la Banque Centrale de l'Équateur (B.C.E) et surtout des publications élaborées par la Superintendencia de Bancos (Surintendance des Banques). L'importance de cet organisme réside dans son rôle, reconnu légalement, de surveillance et de respect des normes de gestion des établissements financiers (banques, sociétés financières, caisses d'épargne, mutuelles, coopératives de crédits, etc.). La Surintendance des Banques (S.B) est également responsable de la publication des comptes de toutes les entités financières, en particulier les bilans et les résultats d'exploitation des banques au 31 décembre de chaque année.

D'autres administrations de création récente sont en outre à même de produire ponctuellement des informations partielles en fonction de l'évolution de la conjoncture du secteur financier : c'est le cas de l'Agencia de Garantía de los Depósitos (AGD) qui, initialement créée au beau milieu de la tourmente bancaire de l'année 1999 pour protéger l'épargne de la clientèle, s'est métamorphosée, après l'effondrement du système de paiements, en une véritable structure de cantonnement des actifs des banques en difficultés. Ainsi l'AGD, en intervenant par exemple au moment de la capitalisation ou de la cession des actifs, a pu dévoiler à l'opinion publique quelques pratiques illicites de transfert des dépôts de la clientèle vers des banques *offshore* comme dans le cas du *Banco Continental* que nous étudierons ci-dessous.

Sans oublier de signaler enfin l'équivalent local de la Cour des Comptes française (La Contraloría del Estado) dont la tâche consultative de suivi des finances publiques donne lieu à la publication de rapports intéressants lorsqu'ils évoquent parfois le détournement par certains banquiers de fonds publics octroyés dans le cadre de programmes d'assainissement ou d'augmentation de capital pour les établissements de crédit gérés par l'Etat équatorien *via* l'AGD. Tous ces organismes d'Etat tendent en résumé à produire des statistiques, des comptes essentiels à la publication des classiques indicateurs financiers de chaque entité bancaire.

Il est évident que le repérage des transactions frauduleuses à partir de ces chiffres officiels s'avère sinon impossible du moins très difficile à réaliser. Si leur intérêt direct est sans conteste limité, il n'en reste pas moins vrai que leur utilité indirecte réside toutefois dans l'observation des défaillances bancaires induites à titre principal par les crises de liquidité et de solvabilité. Ces deux

²⁹ F. Jacobiak. *L'intelligence économique en pratique. Comment bâtir son propre système d'intelligence économique.* Éditions d'Organisation, 2001, p. 87.

problèmes sont souvent accompagnés d'irrégularités comptables ou de manipulations illicites de fonds visant à dissimuler la situation réelle, c'est-à-dire en général l'administration désastreuse des propriétaires et des *managers*. Indispensables pour appréhender l'environnement éventuellement favorable à l'émergence de fraudes bancaires, elles sont en revanche marquées, de leur par nature même, d'une double imperfection : elles sont d'une part redondantes et d'autre part non vérifiées *in situ* par des agences et des organismes de supervision indépendants. Ces informations de provenance étatique sont en réalité émises à partir d'une seule source, à savoir la Surintendance des Banques, et reprises sans presque aucune modification par le reste des administrations à vocation financière. Pour être certifiés conformes, les bilans ainsi que les comptes de résultats doivent passer obligatoirement par cet organisme qui est, depuis la promulgation de la Loi Générale sur les Institutions du Système Financier de 1994 (*cf. infra*), privé de la possibilité pratique d'envoyer des contrôleurs, à intervalles réguliers, aux départements de comptabilité des banques.

La seconde catégorie a trait aux sources privées issues du milieu de l'activité bancaire. Comme dans n'importe quel pays, la législation financière existante en Équateur impose aux établissements financiers la publication périodique de leur situation financière sans laquelle ils ne peuvent prétendre à exercer leur fonction. Les rapports d'activité de même que les documents édités (lettres d'information, prospectus, bulletins de communication financière, etc.) destinés à la clientèle peuvent être collectés gratuitement au siège social de la banque ou même parfois au niveau des circuits d'agences. Comme pour les données administratives, il est clair que ce ne sont pas dans les comptes officiels d'agents privés que figureront noir sur blanc les procédés grâce auxquels aura été effectuée la ponction drastique des ressources de la clientèle.

Comme nous l'avons déjà vu, les bilans et autres comptes d'exploitation sont impeccablement tenus, concentrent toute l'ingénierie financière sophistiquée permettant un habillage cosmétique des comptes où la dissimulation de certaines transactions douteuses se nourrit d'une apparente transparence de l'information financière (*cf. supra*). Pour nous, l'utilité thématique de ces informations réside essentiellement dans leur mise en perspective sous la forme d'une synthèse de rapports à des différentes époques du passé afin de détecter peut-être des variations surprenantes de certains postes du bilan, constater la croissance exponentielle des dépenses en personnel ou en supports de communication, etc. Grâce à cette vision dynamique la comptabilité de façade tend à s'estomper devant une comptabilité beaucoup plus réaliste.

3.2.2. Les médias écrits (périodiques) ³⁰

De nombreux périodiques de couverture nationale, spécialisés dans le domaine financier ou d'audience généraliste, sont publiés à échéance variable en Équateur. Leur consultation régulière contribue à une collecte d'informations non officielles, parfois originales quand une affaire entachant une entité bancaire est soudain dévoilée à l'opinion publique. À l'intérieur de cette vaste documentation, on a coutume de distinguer les journaux d'opinion des revues dites "sérieuses" d'économie financière ; cette distinction autorise en effet un traitement différencié des données qui auraient trait aux manœuvres frauduleuses : il s'agit d'établir en premier lieu une <<pige rédactionnelle >> de la presse quotidienne et hebdomadaire, des magazines d'information généralistes et politiques. La conservation des meilleurs articles d'investigation s'avère indispensable d'autant que certains journalistes réussissent parfois à obtenir de leurs confrères des informations pertinentes. La lecture de revues beaucoup plus austères analysant les évolutions récentes du monde de la finance, de l'économie bancaire locale ou internationale, des risques contemporains de la gestion des établissements de crédit, etc. représente en second lieu une source précieuse de renseignements quant aux possibilités de faire un usage illicite des nouveaux instruments monétaires et financiers mis à la disponibilité des professionnels.

Une exploitation productive, intellectuellement efficace des périodiques présuppose néanmoins la prise en considération de plusieurs critères. En sus du caractère redondant de l'information écrite (communiqués de presse identiques par exemple), une question simple (mais non simpliste) autour de la qualité professionnelle des articles doit être encore et toujours posée : leur contenu satisfait-il aux exigences minimales (faits vérifiés, hypothèses vraisemblables, analyse pertinente...) du journalisme d'investigation ? Éviter à chaque fois d'avaliser la thèse du complot du système financier contre la société civile ou celle plus frustrante consistant à assimiler les banquiers à des bandits de grand chemin est la seule ligne de conduite à adopter. La recherche sensationnaliste de boucs émissaires n'apporte en général rien sinon des jugements de valeur caricaturaux. À cet égard l'identification préalable des actionnaires ou des financiers du périodique réduit la portée des dérives tout en permettant de vérifier le degré d'autonomie politique et d'indépendance intellectuelle du journal par rapport au milieu bancaire local.

³⁰ Nous privilégierons ici les médias traditionnels de transmission écrite des informations dans la mesure où les circuits audiovisuels (radios, télévision, cinémas) n'offrent en fait que peu d'intérêt analytique car ils appartiennent souvent à des actionnaires fortunés eux-mêmes dépendants des milieux bancaires.

3.2.3. *Ouvrages, thèses et rapports scientifiques*

Avec ce début de veille documentaire, on ajoutera un travail complémentaire de constitution d'une bibliothèque thématique d'ouvrages, de thèses et de rapports scientifiques. Car il n'est pas rare que ces écrits fassent référence indirectement aux modes opératoires de la fraude, à certaines irrégularités commises dans le cadre de la gestion des établissements de crédit. La lecture des livres d'histoire financière favorise par exemple les comparaisons entre les manœuvres frauduleuses du passé et celles apparues au cours de la décennie 1990. Une telle perspective historique offre la possibilité de montrer s'il existe une certaine originalité des fraudes actuelles par rapport aux expériences passées ou plutôt une récurrence des mêmes délits sous une apparence différente.

Dans un autre registre, la consultation des thèses et des rapports scientifiques disponibles dans les centres de recherche publics ou privés est en outre doublement utile en termes de collecte d'informations structurées : le contenu synthétique des documents représente d'une part un avantage majeur eu égard aux données partielles, aux rumeurs circulant autour de l'existence supposée d'escroqueries et aux tentatives de désinformation de l'opinion publique au bénéfice exclusif d'intérêts bien ciblés. L'emploi d'analyses robustes où le délit financier est intégré à une problématique d'ordre économique et financier dépassionne le débat tout en dressant un panorama objectif de l'état d'avancement des connaissances sur un thème particulier. La validation d'une hypothèse associée à une théorie économique permet d'autre part une "entrée" indirecte aux comportements frauduleux, d'aborder leur réalité à partir d'une formalisation plus élaborée. La théorie de l'asymétrie de l'information appliquée à la banque montre par exemple comment la relation de confiance entre le banquier et son client peut être faussée au travers de la dissimulation délibérée de données (plus fiables) par l'un des acteurs. Cette situation inégale ou asymétrique s'avère ainsi une source virtuelle d'illégalité dans le déroulement des transactions financières comme dans le cas de l'octroi de crédits adossés à fausses garanties (collatéraux surévalués ou fictifs) fournies par un emprunteur indélicat.

Toutefois l'utilisation exclusive de travaux scientifiques n'est pas sans danger pour le travail d'un analyste d'intelligence économique (I.E) ; pour aller à l'essentiel, nous en avons seulement retenu trois : Il y a tout d'abord un fort risque d'abstraction de l'information employée tendant à conforter une hypothèse théorique fortement décalée par rapport à la réalité changeante de la finance locale et des besoins exprimés par les professionnels eux-mêmes. Le souci, louable en soi, d'être reconnu par ses pairs peut conduire ensuite le scientifique à privilégier des recherches où les imperfections ou voire même les failles les moins avouables du fonctionnement concret de l'intermédiation bancaire ne

sont pas l'objet fondamental d'une observation méthodique. Le dernier danger est finalement représenté par une obsolescence plausible des informations collectées initialement lorsque la faiblesse des budgets de recherche empêche en fait d'entreprendre leur actualisation périodique au moyen d'enquêtes de terrain ou de l'acquisition de base de données.

3.2.4. Des données juridiques aux enquêtes judiciaires

Autres sources d'information sur les fraudes, la connaissance du *corpus* législatif local en matière financière s'avère en premier lieu primordiale pour bien contextualiser les conditions d'apparition d'illégalismes à l'intérieur même d'établissements de crédit. Au-delà de la définition difficile de chaque type d'infraction financière ou économique, le plus intéressant sera toutefois de souligner les vides existants voire même les libertés qu'autorise implicitement la *Loi* face à des délits faisant appel à une exégèse maligne des textes. Nous verrons dans la seconde partie de ce travail comment une modalité, autorisée légalement, de concéder des crédits (dits "liés") aux actionnaires de la banque équatorienne, eux-mêmes propriétaires d'entreprises industrielles, a également donné lieu à de nombreux abus débouchant sur des faillites frauduleuses.

La lecture attentive des attendus de procès menés contre les dirigeants d'établissements bancaires fournit en second lieu la matière à une description détaillée des modes opératoires accompagnant la commission de fraudes. C'est un procédé couramment utilisé dans les cas de blanchiment où les procès verbaux contiennent en général les résultats de l'enquête financière réalisée au moment de l'instruction judiciaire. Par exemple, la majorité des manœuvres frauduleuses du *Banco Continental* décrites ci-dessous n'ont été véritablement connues de l'opinion publique que lors des audiences du procès où les accusés durent justifier le bien fondé des décisions liées aux mouvements de capitaux en particulier avec les filiales *offshore*.

Bien qu'indispensables, les sources de nature juridique et judiciaire comportent cependant plusieurs limites qu'il faut signaler brièvement ici : Elles se réfèrent tout d'abord au passé d'affaires soit déjà jugées soit portées à la seule connaissance des collègues "initiés" des tribunaux. La découverte *a posteriori* des mécanismes de la fraude est certes utile d'un point de vue heuristique mais notoirement insuffisante pour promouvoir une action préventive. I.E s'efforçant de prendre en considération la capacité innovatrice permanente des fraudeurs. Ces sources manquent ensuite de la

globalité analytique nécessaire à une meilleure compréhension de la totalité de la chaîne établie depuis la formation en amont de ce type de délit financier (banque ou largement à la finance) jusqu'à la réalisation en aval des envois d'argent à l'extérieur et des sommes blanchies. Ces informations partielles demeurent par ailleurs entachées d'un contenu judiciaire cherchant à obtenir une incrimination pénalement différente de la réalité matérielle de la fraude financière : selon la plus ou moins grande légèreté de la sanction prévue par le droit pénal des affaires en vigueur au moment du jugement, l'infraction sera qualifiée soit tantôt d'abus de biens sociaux soit de corruption passive. Finalement une information aussi détaillée soit-elle offre un inconvénient supplémentaire qui réside dans le fait qu'elle tend à noyer la perspective globale des fraudes dans un volume de précisions d'un intérêt discutable.

3.2.5. Autres sources d'information

Il s'agit essentiellement de celles qui ont trait d'abord aux nouveaux instruments de localisation et de communication de données (Base de données et *Internet*) puis à celles des services d'analyse juridique et financière des corps consulaires et des Chambres de Commerce locales. Le point commun entre les deux catégories de sources examinées ici étant leur nature légale ce qui permet un libre accès aux informations moyennant bien entendu un investissement en temps :

À notre connaissance, il n'existe pas de bases officielles de données dédiées exclusivement tant au recueil qu'au traitement d'informations liées à la fraude bancaire. Malgré cette carence, il reste toujours la possibilité d'exploiter celles ayant un rapport avec les activités de la banque dans le secret espoir d'obtenir de manière indirecte des données comptables ou financières susceptibles de déceler éventuellement des irrégularités opérationnelles. Sans lister les noms de bases de données employées pour ce travail, on constatera néanmoins qu'elles peuvent être regroupées en deux catégories : celles liées à des institutions et organismes nationaux sont en effet à différencier nettement de celles qui ont une compétence internationale. À l'instar de la documentation scientifique, le recours aux bases de données n'est pas exempt de quelques critiques utiles que nous formulerons brièvement ici afin d'éviter des pertes de temps (et d'argent) elles-mêmes à l'origine de désillusions futures.

L'emploi régulier de base de données (et ses dérivés : CD-ROM) pour notre propos mérite toutefois d'être nuancé de plusieurs considérations critiques : l'absence de références ou de documents

indexés relatifs aux pratiques frauduleuses — en ce qui relève plus particulièrement des bases administrées par les organisations internationales qu'elles soient publiques ou privées —, se justifie tout d'abord par un souci diplomatique de ne pas froisser les susceptibilités des membres participants en dévoilant des sujets hautement sensibles voire gênants pour la légitimité politique de certains états. Il est évident que la délinquance financière n'est pas la meilleure carte de présentation d'un pays et ceci peut expliquer une volonté politique d'évitement du thème par le silence.

La non communication des références de même que la non intégration des documents doivent être par ailleurs associées à un problème plus prosaïque qui se pose en permanence au niveau local. L'actualisation périodique des bases de données est maintes fois ralentie par une carence en personnel qualifié et en moyens matériels garantissant l'entrée de nouvelles données de qualité. Quand apparaît finalement la question de la fraude à l'intérieur d'une base de données, elle renvoie la plupart du temps aux seuls délits perpétrés sur les marchandises (contrefaçons, piratages...) et rarement aux aspects financiers liés au milieu des affaires. La connaissance de ces quelques limites évite par conséquent de surestimer l'utilisation des bases de données et de gaspiller du temps en recherches d'indexations inexistantes.

Le recours à *Internet* est aussi recommandé à condition que l'on différencie bien les sites *Internet* globaux et les sites *Internet* spécifiques (cf. Bibliographie). Ces derniers désignent d'une part les sites ouverts au public des établissements de crédit où figurent en ligne virtuelle les comptes à échéance variable (bilans et comptes d'exploitation) toujours impeccablement exposés. Comme pour les rapports d'activité sous la forme de support papier, il sera tout même assez difficile de constater empiriquement une irrégularité majeure des ratios financiers annonciatrice d'une quelconque manœuvre suspecte. Sans que cela puisse servir en aucune manière de preuve irréfutable de la présence d'un délit financier, il n'empêche qu'une observation "inductive" peut laisser entrevoir quelques négligences comptables ou libertés prises avec la *Loi* dans le cas par exemple d'investissements et de placements risqués des actionnaires ou des managers. Beaucoup plus intéressante est d'autre part la consultation de sites *Internet* globaux qui, à la différence des sites spécifiques, sont souvent indépendants des banques dans la mesure où leur orientation thématique met en exergue le phénomène de la délinquance financière sous ses multiples aspects.

La modalité dite <<portail>> offre en outre un intérêt supplémentaire à cette recherche informationnelle en permettant une ouverture élargie à d'autres sites plus ou moins directement spécialisés sur la fraude. Seule restriction d'usage à une collecte d'informations *via* ces deux

catégories de site, le fait que leur élaboration repose essentiellement sur le travail, par ailleurs fort respectable, de journalistes qui ont comme travers de traiter les informations collectées sous l'angle sensationnaliste de la découverte de "scoops", de sagas politico-financières mêlant intrigues de palais et élites fortunées. En résumé, les informations pléthoriques circulant au travers le réseau planétaire *Internet* ne sont pas toujours probantes sinon vérifiables en lieu et en temps voulus. La plus grande circonspection s'impose donc en commençant par l'identification préalable des sources virtuelles quand bien elles seraient très fournies.

3.3 - La valeur ajoutée des données de nature informelle

Après la recension des moyens officiels de collecte d'information, il est temps d'aborder les sources dont la nature n'est pas aussi structurée, visible et susceptible de vérifications ultérieures. La fraude étant par définition clandestine et souterraine, il est sans conteste logique de faire du recueil de données non publiées, orales et qualitatives un instrument essentiel d'observation même si sa justification première est de compléter avec efficacité les sources mentionnées ci-dessus. L'intérêt cardinal de ce type d'informalité réside avant toute chose dans la possibilité d'accéder à des données et des interprétations non formatées d'un point institutionnel, même si certains individus enquêtés appartiennent en majorité au monde de l'économie légale. La grande liberté d'expression cautionnée par l'anonymat et la confidentialité des opinions émises nourrissent de façon constante les analyses d'éléments singuliers, non pris en compte par les sources générales d'information. En bref, nous avons retenu deux formes importantes de production officieuse d'informations : les réseaux d'expertise ou de compétences et les enquêtes qualitatives auprès des professionnels de la finance.

3.3.1. Des relations au réseau personnel de compétences

Si nous prétendons aller au-delà du simple échange de cartes de visite lors d'évènements socioprofessionnels exceptionnels, la confection d'un réseau d'experts ou de spécialistes en analyse financière s'avère en effet indispensable dès lors que l'on se trouve confronté à un montage douteux ou à une transaction trop complexe pour notre entendement. Un recours ponctuel à des compétences techniques que l'on peut mobiliser rapidement offre un double avantage en phase d'analyse informationnelle ou de traitement. L'obtention de dires d'expert et d'interprétations avisées sur des données recueillies au préalable permet en premier lieu de tester leur degré de fiabilité tant en quantité qu'en qualité. En cas d'évaluation négative, l'amélioration des données existantes par le biais d'une nouvelle collecte, mais cette fois-ci ciblée exclusivement sur les lacunes détectées au travers de

l'expertise informelle, pourra être envisagée à très brève échéance, renforçant ainsi la scientificité de la démarche. Nombre d'erreurs d'appréciation relatives à l'existence ou à l'ampleur des fraudes financières seront en second lieu évitées dès lors que l'on prend bien soin de recourir aux conseils prodigués au travers d'un réseau de compétences. Pour qu'un tel réseau demeure performant, malgré les mutations actuelles de la vie économique et financière, trois qualités majeures doivent être en outre réunies :

1 - La capacité anticipatrice à remplacer les compétences des membres sortant pour des raisons personnelles et/ou professionnelles. Il est en effet erroné de croire que les entrées (les nouveaux contacts) vont toujours compenser les sorties sans aucune déperdition de savoirs-faire à haute valeur ajoutée ;

2 - Le maintien de l'anonymat ainsi que la confidentialité des propos tenus par des participants éminents s'avère une protection indispensable face au risque non négligeable de compromettre la réputation de l'expert sollicité ;

3 - La faculté de partager en exclusivité certaines informations acquises individuellement avec les autres membres du réseau afin d'y créer une réciprocité d'intérêts. Que chacun trouve finalement son compte représente une condition garantissant la pérennité d'une organisation de nature informelle.

3.3.2. La réalisation d'enquêtes qualitatives

En parallèle à l'entretien de réseau(x) de compétences susceptibles d'intervenir sur des questions pointues, s'offre — lorsque cela est matériellement possible —, la possibilité de collecter de l'information non officielle en entreprenant un travail de terrain auprès de quelques acteurs connaisseurs de la réalité financière et éventuellement des pratiques illicites. L'instrument le plus souvent utilisé est représenté par l'enquête scientifique, de contenu quantitatif ou qualitatif selon les objectifs de la recherche, que l'on a coutume de réaliser à l'extérieur des centres et des laboratoires de recherches. Bien que les modalités opérationnelles puissent être identiques (entretien directif, semi-directif par exemple) à celles du journalisme d'investigation, ce genre d'enquête s'en distingue nettement par le fait qu'elle s'efforce de conserver une certaine objectivité tant au niveau des méthodes employées (outils validés) que dans le traitement des résultats (vérification d'une hypothèse).

Bien que non directement centrée sur les comportements frauduleux, une récente enquête légère auprès de professionnels de la finance ayant trait aux facteurs explicatifs de l'apparition en

Équateur d'une grave crise bancaire au cours des années 1998-1999, a permis par exemple de recueillir des éléments d'information pertinents sur l'environnement favorable aux modes opératoires frauduleux. Sans vouloir être exhaustifs, et comme nous aurons l'occasion de nous y référer maintes fois dans la suite du document, nous synthétiserons les raisons ainsi que les avantages de promouvoir une telle enquête qualitative³¹ :

À l'époque de nos missions, comme les estimations quantitatives déjà publiées sur la situation des établissements bancaires paraissaient d'une fiabilité douteuse, nous avons décidé de nuancer les diagnostics chiffrés préalablement consultés en privilégiant une approche plus qualitative. Vue la spécificité de certains intermédiaires financiers ainsi que la stigmatisation sociale pesant sur eux, l'exigence de représentativité statistique n'a pu être remplie sans que cela ne constitue toutefois un obstacle dirimant à la qualité et la pertinence du travail de terrain dès lors que l'enquêteur en assume pleinement les limites. Nous avons réalisé ainsi une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès de professionnels de l'intermédiation bancaire (analystes financiers, auditeurs, consultants, banquiers, fonctionnaires de la Banque Centrale de l'Équateur, surintendants...) sous la forme de questions dichotomiques susceptibles d'être agrémentés d'observations ou de commentaires de l'interviewé tendant à rectifier le caractère fermé des interrogations présentées.

Le formulaire d'entretien ciblé essentiellement sur les causes macro et microéconomiques des déséquilibres survenus dans le système bancaire équatorien comprend néanmoins un échantillon de plusieurs questions abordant franchement le thème de la fraude des banquiers. Répétons-le une fois encore une seule précaution cruciale garantit le succès des entrevues : le rappel systématique dès le départ des conditions de confidentialité et d'anonymat de l'entretien crée dès lors une atmosphère de confiance propice à un échange serein et fécond entre les deux parties. Ces règles du jeu précisées faciliteront d'ailleurs le moment venu les questionnements toujours si délicats autour des délits financiers commis par des banquiers ou des contrôleurs. Malgré plusieurs avantages significatifs, nous sommes toutefois conscients des inconvénients attachés à la production de données informelles par le biais de l'enquête qualitative. Pour alléger le texte, nous présentons en annexe B un fragment d'un rapport de mission dans lequel nous formulons plusieurs critiques relatives à ce moyen d'enquête³².

³¹ Pour plus amples détails, nous renvoyons le lecteur à notre rapport de mission où sont présentés dans le détail tant les objectifs que le formulaire employé pendant les entretiens. Cf.B. Castelli. *Rapport sur la mission effectuée en Équateur du 25 novembre au décembre 2002. miméo*, Quito, Équateur, décembre 2002, 25 p,

³² En Annexe A, un tableau synoptique des différentes sources de renseignement employées synthétise la section 3.3 de ce mémoire.

3.4 - Les principes sous-jacents des outils de l'Intelligence économique.

Comme nous l'avons déjà signalé, il n'existe malheureusement pas de <<recettes miracles>> susceptibles de mieux appréhender la réalité opaque des comportements frauduleux dans le secteur bancaire. Seuls demeurent à notre disposition quelques principes sous-jacents encadrant une grille d'analyse fortement inspirée des outils de l'intelligence économique. L'hétérogénéité des sources d'information mentionnées ci-dessus impose d'abord de recourir à une démarche globale où l'ensemble des données collectées au préalable sera regroupé en vue de procéder à leur traitement et interprétation ultérieurs. Pour parvenir à cette dernière étape caractéristique d'un renseignement fécond, trois critères généraux doivent être pris en considération avant même la mobilisation d'outils d'analyse plus précis :

- ❖ Un critère de précaution qui s'excipe de la finalité répressive (détecter et punir les fraudes) imprégnant certaines données collectées auprès d'institutions policières ou judiciaires. Cela évite ainsi de confondre le travail d'un analyste I.E avec celui d'un juge ou d'un policier de la brigade financière. Une attitude prudente incarnée de manière préférentielle dans une volonté de prévention plutôt que de répression.
- ❖ Un critère de diffusion restreinte concernant des résultats "sensibles" afin de respecter la confiance déposée par certains informateurs au cours des entrevues. Sans sombrer dans une paranoïa incompatible avec le métier d'analyste en intelligence économique le souci louable de publier ne doit cependant s'estomper devant une interrogation légitime quant à l'éventuel impact individuel ou social des conclusions de son travail.
- ❖ Enfin un critère éthique ou de responsabilité morale guidera en permanence les travaux quotidiens — de la collecte jusqu'à l'étape de publication —, afin d'éviter de nombreuses dérives préjudiciables à l'honorabilité intellectuelle de la profession. Le fait de travailler sur l'illégalité supposée de pratiques bancaires ne doit en aucun cas déteindre sur le comportement même de l'analyste I.E incité à enfreindre parfois la *Loi* pour d'obtenir une information "remarquable" ou pour conquérir un certaine renommée sociale au détriment de la vie professionnelle d'autrui.

Pour instrumentaliser la définition opérationnelle de la fraude financière proposée dans le premier chapitre de ce mémoire, plusieurs principes et normes de travail seront appliqués favorisant le passage de l'information au renseignement financier à haute valeur ajoutée :

- ◆ Recoupement systématique et critique permanente des sources générales ou spécifiques d'informations se rapportant aux mécanismes frauduleux dans les banques. L'utilisation d'une

seule référence documentaire pour analyser un cas particulier est à exclure car souvent biaisée par le point vue de l'émetteur.

- ◆ **Transparence raisonnable** dans la présentation des différentes sources employées à chaque phase de travail : sans rompre la confidentialité de données "sensibles", l'accès aux faits ayant étayés certaines démonstrations sera ouvert, permettant qu'un tiers puisse, grâce à une rapide identification, vérifier la qualité du travail accompli.
- ◆ **Coordination des échanges d'information** entre les différentes sources empruntant les supports organisés (réseau de compétences) et individuels (carnet d'adresses) sans oublier de recourir aux technologies de communication récentes (web, courriel, accès base de données). En plus d'éliminer les procédés douteux d'acquisition informationnelle, ce principe signifie que la collecte n'est légitime que si elle s'accompagne parallèlement d'une réciprocité dans la fourniture de données.
- ◆ **Actualisation permanente des connaissances et des outils** nécessaire pour s'adapter aux transformations de l'objet observé. Les techniques frauduleuses du milieu financier évoluant sans cesse, il existe par conséquent un risque patent d'obsolescence des résultats obtenus au cours d'un passé proche.

Ces critères et principes généraux exposés, nous sommes en mesure de proposer maintenant une grille d'analyse centrée sur les comportements illicites ou les irrégularités administratives commis par les cadres de la banque. Insistons sur le fait que ce sont les actes économiques et financiers frauduleux des dirigeants d'établissements de crédit (actionnaires, managers, employés supérieurs...) qui nous intéressent ici au premier chef. Pour les analyser, nous avons utilisé une approche tridimensionnelle renvoyant aux conditions, moyens et facteurs explicatifs d'apparition de fraudes financières en Équateur ; plus précisément, il s'agit de faire interagir les outils suivants :

1°) Au-delà de circonstances économiques (prospérité ou récession) et historiques particulières à l'origine de mécanismes frauduleux, il s'agit de repérer les conditions du changement qui accélèrent ou déclenchent leur diffusion ; trois phénomènes sont cependant plus significatifs :

- ❖ **L'exacerbation de la concurrence interbancaire** en imposant un recours croissant à un financement non institutionnel (au travers des marchés financiers) favorise en réalité des opérations financières de plus en plus éloignées des fonctions classiques de l'intermédiation (produits dérivés, placements boursiers, spéculation sur les changes). Le milieu concurrentiel en définitive constitue un terrain fertile pour la délinquance en col blanc.

- ❖ La révision continue des normes encadrant l'activité quotidienne des banques oscille en permanence entre l'application de dispositions laxistes ou coercitives. Sous l'impact d'un environnement économique concurrentiel, la mondialisation crée aujourd'hui une instabilité structurelle de la réglementation financière propice à la manifestation de toutes les manipulations et transgressions.
- ❖ Le retrait économique de l'Etat — comme financier ou comme autorité de régulation —, renforce inéluctablement le poids de la banque contemporaine (dite universelle) et celui des marchés dans l'allocation des ressources. Sans contrepoids contrôlant de l'extérieur l'activité majoritairement privée de financement, les potentialités frauduleuses de l'intermédiation deviendront de plus en plus tangibles.
- ❖ La dématérialisation croissante de l'argent associée aux relations économiques contemporaines sème la confusion sur l'ampleur réelle des transactions financières. La tolérance sociale vis-à-vis des détournements de fonds et autres malversations provient du fait que l'opinion publique ne parvient pas à en chiffrer le coût pour la collectivité. Etc.

2°) Si ces circonstances générales conditionnent la recrudescence des délits de fraude, ceux-ci ne peuvent toutefois se matérialiser que par la conjonction de supports ou de moyens dont la diversité avérée favorise le succès des fraudeurs :

- L'existence de puissants moyens informatiques au sein des établissements de crédit implique la possibilité de réaliser des virements suspects dès lors que l'accès au SWIFT est autorisé par la licence d'exercer le métier d'intermédiaire.
- Les manipulations comptables astucieuses (faux, habillage cosmétique...) font actuellement partie de la panoplie de l'apprenti fraudeur sans que les réformes successives concernant de nouvelles normes prudentielles aient pu éviter dernièrement l'éclatement de scandales majeurs (*Barings, Enron, WorldCom, etc.*)
- La politique salariale des dirigeants au sein de l'entité bancaire donne des opportunités multiples de s'octroyer des rémunérations substantielles en contrepartie de prestations fictives ou fumeuses.
- L'utilisation des fonds de la clientèle ou de la banque au nom officiel d'opérations de sauvetage et de concession d'intérêts supérieurs à ceux de la concurrence représente un instrument connu et bien développé par les délinquants en col blanc.
- Le recours à la communication financière constitue aussi le *nec plus ultra* du comportement illicite par sa capacité à opacifier les irrégularités de la direction centrale en dissimulant les résultats réels grâce à l'affichage d'objectifs ambitieux multimédiatisés.
- L'exploitation systématique des subtilités législatives ou des vides juridiques susceptibles de donner une apparence légale à des procédés incompatibles en réalité avec la déontologie du métier

bancaire mais qui s'avèrent sources de profits illicites. L'interprétation de la Loi devient alors un moyen de cumuler des avantages économiques sans avoir à en subir les sanctions les plus sévères.

- Enfin l'influence individuelle, politique et sociale omniprésente dans l'entourage des métiers de la finance façonne implicitement un environnement de relations favorables sur lequel éclosent les fraudes les plus importantes.

3°) La dimension liée à la recherche de facteurs explicatifs représente enfin le dernier outil d'une grille de lecture des informations réunies tout le long du travail d'I.E ; on privilégiera ici plusieurs motivations individuelles ou collectives qui justifient l'apparition de pratiques illicites à l'intérieur des établissements financiers :

- ❖ L'appât du gain personnel ou collectif (famille ou entreprise) qui stimule l'accumulation d'argent mal acquis quel qu'en soit le coût à supporter pour la société civile.
- L'ambition démesurée de dirigeants obnubilés par le souci de conforter un groupe ou un conglomérat financier dont la valeur réelle est fortement concurrencée par des adversaires puissants. L'appréciation irréaliste des possibilités stratégiques de la banque conduisant au désastre financier, la seule porte de sortie qui demeure consiste à en dissimuler son ampleur grâce à des mesures de nature illicite.
- Le prestige social que l'on s'efforce de préserver coûte que coûte afin de reproduire une influence décisive souvent matérialisée sous la forme de retombées positives au niveau de la gestion. En d'autres termes : l'image du dynamisme perpétuel de l'entité bancaire plus que la rentabilité effective des transactions nourrit la propension à frauder délibérément.
- La motivation politique où les irrégularités commises au sein de la banque obéissent à un financement (corruption) de partis et d'hommes politiques dont l'appui s'avère indispensable à la poursuite de l'activité d'intermédiation. La protection accordée au plus haut niveau du pouvoir permet en retour soit d'éluder les sanctions pénales soit d'approfondir les pratiques illicites en vigueur.
- Le <<facilisme individuel>> réside dans un choix intentionnel de retenir l'illégalisme comme stratégie de survie dans un contexte de concurrence mondialisée impitoyable pour les plus faibles. Il est donc légitime de frauder sans vergogne dans la mesure où, en l'absence de ressources importantes, résister loyalement se traduit à très court terme en lourdes pertes d'exploitation ou en une faillite annoncée.

DEUXIÈME PARTIE :
RÉALITÉS ET ENSEIGNEMENTS D'UNE
APPROCHE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
APPLIQUÉE À LA FRAUDE BANCAIRE :
L'EXPÉRIENCE ÉQUATORIENNE.

DEUXIÈME PARTIE : RÉALITÉS ET ENSEIGNEMENTS D'UNE APPROCHE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE À LA FRAUDE BANCAIRE : L'EXPÉRIENCE ÉQUATORIENNE.

Cette seconde partie, moins théorique que la précédente, vise en effet à présenter les résultats auxquels peut parvenir une démarche d'intelligence économique lorsque l'on s'efforce de l'appliquer à des situations concrètes de fraude en milieu bancaire. L'exemple équatorien des années 1998 et 1999 constitue une occasion de tester les outils d'analyse présentés dans la première partie. Mais avant d'arriver à des cas concrets, il faut insister au préalable sur le fait que le phénomène de la fraude, au sein des établissements de crédit équatoriens, est un phénomène pérenne avec une large trajectoire historique. On ne peut pas par ailleurs le considérer comme un délit isolé, aléatoire dès lors qu'il prospère à l'ombre d'un cadre légal favorable comme celui régulant la concession de crédits concentrés ou "liés".

Après avoir estimé *grosso modo* le coût macroéconomique des faillites frauduleuses survenues durant la crise 1998-1999 (Chap. 4), on passera au chapitre cinq où l'examen de trois cas représentatifs de modes opératoires consubstantiels à ce type de délit fournira une riche matière pour appliquer une approche d'intelligence économique. La diversité des techniques ainsi que l'ingéniosité des cadres dirigeants ont en réalité permis que l'argent de la clientèle ou de l'Etat soit souvent utilisé indûment pour atteindre des objectifs d'enrichissement ou de prestige politico-social.

Pour clore cette deuxième partie, nous tenterons finalement de dégager les principaux enseignements qui rendent la plupart du temps inefficace la lutte contre cette forme de délinquance financière (Chap.6). Une observation minutieuse des fraudes bancaires révèle combien il est difficile aujourd'hui de prévenir leur occurrence dans la mesure où la défaillance des organismes de contrôle de même qu'une économie florissante de l'*offshore* réduisent à néant les efforts officiels pour diminuer l'importance économique des opérations illicites. Une véritable culture de l'impunité s'instaure grâce à des connivences établies au plus haut niveau des cercles politiques et des autorités financières en place.

Chapitre 4 : Origines et singularités de l'escroquerie financière en Équateur

4.1 - Les précédents historiques. La prévalence des comportements frauduleux dans la banque équatorienne

L'histoire récente des établissements de crédit équatoriens montre que celle-ci fut régulièrement jalonnée de déficiences de liquidité et de solvabilité qui furent accompagnées de fraudes commises la plupart du temps par ses actionnaires ou ses dirigeants¹. D'un point de vue chronologique, nous avons pu ainsi déterminer trois périodes majeures de l'Équateur contemporain où la récurrence des comportements frauduleux s'est manifestée le plus intensément :

De la deuxième moitié du XIX^e siècle jusqu'en 1927, les banques privées ont tout d'abord la capacité d'émettre de la monnaie sans qu'existent cependant des normes de supervision et de contrôle de la part de l'Etat, lequel s'endette considérablement tout en subissant la domination financière des créanciers de la *Costa*. Ces derniers recourent en permanence à leurs réseaux politiques et sociaux pour obtenir de manière léonine le remboursement (taux usuraire, détournement de fonds publics) des avances accordées au pouvoir exécutif. Entre la fin des années 1950 et la décennie 1970, l'Etat au travers de la Banque Centrale de l'Équateur (B.C.E), fondée en 1924, constitue le principal fournisseur de ressources légales et illégales du système financier.

À partir de 1973 (début de l'ère pétrolière), la croissance de celui-ci s'accélère de manière remarquable permettant plus particulièrement à l'argent lié à l'industrie pétrolière de se recycler grâce à l'accueil bienveillant et la professionnalisation rapide du secteur bancaire². De la décennie 1980 jusqu'à 1995, le pays entre dans une étape fondamentale de dérégulation de la politique monétaire, cambiaire et de crédit dans la mesure où la banque centrale perd son rôle exclusif de redistribution de la rente publique en direction des banques. Ce processus culmine finalement par l'application d'une réforme structurelle du système financier et de la bourse grâce à la promulgation de deux lois d'inspiration néolibérale³ qui, nous le verrons dans la section suivante, institutionnalisent la prolifération des fraudes dans le cadre de la concession de crédits⁴. De l'expérience des siècles passés en matière d'escroquerie bancaire peuvent être dégagées plusieurs tendances fondamentales :

¹Cf. Jorge Nunez, << Los orígenes de la Bancocracia >> in *Bancos y Banqueros, De Urbina Jado a Aspiazu*, Editorial El Conejo, 1999, p.9-31.

² Arosemena Guillermo, *La Banca Ecuatoriana : origen histórico de la crisis actual*. in *Bancos y Banqueros, De Urbina Jado a Aspiazu*. Editorial El Conejo, 1999, p. 43-66.

³Il s'agit respectivement de la *Ley General de Instituciones del Sistema Financiero* et de la *Ley del Mercado de Valores*.

⁴ De 1995 jusqu'à aujourd'hui, la récurrence des désordres financiers traduit en outre une perte de confiance généralisée envers les banques et les élites politiques qui n'ont pu empêcher la spoliation des dépôts de la clientèle.

- * La concurrence exacerbée des banques de la *Costa* sur le plan national implique la commission de nombreux actes frauduleux au niveau spécifique de l'offre de services financiers ;
- * Un cadre légal — souvent d'inspiration libérale —, présentant en apparence toutes les garanties juridiques d'une supervision et d'un contrôle serrés des activités des établissements de crédit s'avère myope voire même carrément inopérant en matière de lutte anti-fraudes ;
- * La gestion privée des actifs et des passifs bancaires favorise en priorité les intérêts des actionnaires souvent eux-mêmes investisseurs dans d'autres secteurs économiques aboutissant à la spoliation de la clientèle ;
- * L'incidence permanente de *shocks* économiques exogènes (dévaluations, suspension des crédits internationaux, baisse de la rente pétrolière, répercussions climatiques, conflits armés avec le Pérou, etc.) se répercute d'une manière quasi-instantanée sur les bilans accentuant la menace d'opérations illicites afin d'assurer la survie de la banque ou les bénéfices des propriétaires, etc.
- * La pratique spéculative des agents bancaires privilégiant les placements risqués, très rémunérateurs mais à court terme, s'avère également une source supplémentaire de manœuvres frauduleuses dès lors qu'apparaissent des pertes importantes ;
- * Le recours systématique à l'Etat — grâce au refinancement laxiste (facilité des crédits de capitalisation et de liquidités) accordé par la B.C.E —, représente en fait une puissante incitation à utiliser indûment l'argent public à seule fin de protéger les patrimoines d'actionnaires influents au niveau politique ;
- * Le coût de la restructuration des banques est tendanciellement assumé par la collectivité (les contribuables) alors que les responsables des infractions bénéficient d'une impunité consensuelle sous la forme soit d'un exil doré (à Miami) soit la gestion d'un établissement nouveau en Équateur.

4.2 - Les figures légales de la fraude bancaire : la concentration et la liaison des crédits.

Les dernières crises surgies en Asie ainsi qu'en Amérique latine (Argentine juillet 2001) montrent que les faillites d'établissements de crédit ne peuvent être seulement imputées à l'incomplétude des informations mises à la disposition des dirigeants pour orienter leurs politiques de gestion interne et d'expansion. On sait maintenant que les banquiers avaient au contraire une connaissance assez précise des garanties économiques (avals, biens, cautions diverses) adossant les crédits concédés, avantage comparatif qui ne les empêcha en aucune manière de prendre des décisions d'une exubérante irrationalité sous la forme de placements et d'investissements hasardeux.

Les maquillages comptables ont eu pour objet essentiel de dissimuler l'usage individuel de données stratégiques traduites ultérieurement en sorties massives de liquidités vers *l'offshore*⁵. Les exemples du *Banco Continental* et un peu plus tard du *Filanbanco* équatoriens, que nous examinerons dans la deuxième partie de ce mémoire, montrent comment les cadres dirigeants ont manipulé l'information confidentielle disponible au travers de comportements frauduleux empruntant respectivement les figures classiques de <<pyramidation>> des crédits et de concession de crédits à des actionnaires de la banque (<<créditos vinculados>>), propriétaires eux-mêmes d'entreprises commerciales et industrielles.

Or l'existence d'un cadre normatif (lois) n'est pas une garantie suffisante pour éviter l'émergence et la propagation des fraudes bancaires. Ainsi, à l'instar de la Loi Générale sur les Institutions du Système Financier (LGISF) de 1994 qui, en autorisant <<les crédits liés>> (créditos vinculados) au sein des institutions de financement, a paradoxalement ouvert la porte à tous les abus ultérieurs lesquels ont sans nul doute fragilisé la solvabilité de banques puissantes telles que *Filanbanco, La Previsora, El Progreso*, etc. Les <<crédits liés>> sont en réalité des prêts octroyés aux différents actionnaires de la banque — en général membres de la direction ou employés supérieurs —, et également propriétaires d'entreprises en fort besoin de financement. En Équateur, grâce à ce nouveau dispositif légal⁶, il était donc permis de concéder des <<crédits liés>> d'un montant oscillant entre 30 % et 60 % du capital technique de l'institution sous réserve des garanties "adéquates" (voir Annexe C).

Cette forme d'autofinancement fut la source de bien des abus en promouvant non seulement une concurrence déloyale par rapport aux propres clients de la banque mais surtout en faussant l'estimation réelle des collatéraux fournis en contrepartie des fonds octroyés. L'endettement croissant des entreprises <<liées>> auprès des établissements prêteurs s'explique en partie par un manque flagrant de discernement dans l'attribution des crédits trop généreusement distribués à une clientèle souvent insolvable bien que puissante en termes d'influence politique et de prestige économique (exportateurs, monopoles industriels, groupes financiers...).

⁵Ces liquidités furent au départ prêtées aux banques qui s'empressèrent de les utiliser en achetant des dollars et en les plaçant à l'extérieur du pays pour plusieurs motifs : évasion fiscale (impôt de 1 % sur la circulation du capital), remboursement de crédits concédés par d'autres établissements financiers ou clients, plus grande sécurité...

⁶L'article 73 de la LGISF détaille les volumes de crédit autorisés qui ne pouvaient être supérieurs à 30% du patrimoine technique et celui-ci s'étendait jusqu'à 60% quand l'excédent de 30% correspondait à des obligations cautionnées par des

À cet égard, les plus grands débiteurs ont concentré à un certain moment, à eux seuls, 85 % du portefeuille des prêts bancaires. Ce dernier encours, face à une impossibilité de rembourser le capital emprunté et de percevoir les intérêts afférents, suscita de manière prévisible un gonflement du volume des créances douteuses (voir Annexe D). Une carence de liquidités se fit jour que ne parvint pas à compenser la rémunération élevée des dépôts à vue et à terme. L'élargissement chronique du *spread* des taux d'intérêt débiteurs et créditeurs encouragea au contraire la diffusion d'opérations spéculatives douteuses sur les monnaies tout en accélérant en même temps la fuite des capitaux vers des paradis financiers. Plus précisément, les principales spéculations ont eu lieu en fait sur :

- .- L'achat de devises avec les crédits de la B.C.E à un cours intéressant.
- .- L'acquisition de papier-monnaie auprès de la B.C.E à des taux d'intérêt très rentables.
- .- La spéculation sur le taux de change lors de l'achat-vente de devises.
- .- L'utilisation des fonds de la clientèle sans risque de retrait en raison du gel des dépôts.
- .- Le transfert des passifs des banques en faillite à l'Etat tandis que les actionnaires gardent la propriété des entreprises <<liées>>.

4.3 - La fraude comme risque systémique : le coût social de la crise de 1998 -1999.

Afin d'enrayer l'effondrement bancaire, le gouvernement du président Jamil Mahuad (août 1998-Janvier 2000) fait le choix d'intervenir en élaborant un plan susceptible de gagner <<la grande bataille contre l'hyperinflation et la pauvreté (sic!) >> mais dont l'objectif réel consiste à sauver les grands établissements en difficultés. L'échec du plan s'est traduit en la faillite retentissante des grandes banques avec un coût élevé en termes économiques et sociaux pour la majorité de la population équatorienne. On estime d'ores et déjà le montant des tentatives officielles de sauvetage et d'assainissement bancaires entrepris sous l'égide de l'Etat de la manière suivante :

- 1 milliard de dollars de crédits de la Banque Centrale distribués au système bancaire entre août 1998 et février 1999.
- 3,8 milliards de dollars correspondant au gel des dépôts de mars 1999.
- 1,3 milliard de dollars de crédits de la Banque Centrale aux banques au travers des bons AGD⁷.

Si l'on en croit les chiffres officiels, on atteindrait un total minimum de 6 000 millions de dollars transférés au système protégé par la puissance publique, ce qui représente un peu moins de la

garanties émises par la Surintendance des Banques (S.B). À partir de mai 1999, il fut formellement interdit d'effectuer des opérations liées directement ou indirectement avec l'administration ou la propriété d'une institution financière.

moitié de la dette externe (14 000 millions de dollars) de l'Équateur accumulée au cours des deux dernières décennies ! Déjà en 1995, la faillite du *Banco Continental* — sixième institution financière du pays —, et son administration directe par la Banque Centrale avaient coûté près de 165 millions de dollars soit entre 1 à 2 % PIB du pays.

En ce qui concerne précisément la restitution des dépôts aux clients lésés, l'Etat prend par exemple en charge les passifs des banques défaillantes tandis que les ex-actionnaires conservent la propriété intégrale de leurs actifs lesquels avaient favorisé d'ailleurs la concession des <<crédits liés>> ("créditos vinculados") à l'activité de leurs entreprises industrielles et commerciales. Ironie de l'histoire une importante partie des dépôts administrés en réalité de manière frauduleuse — pendant un certain temps des ex-actionnaires et des ex-administrateurs ont continué à travailler pour des salaires stratosphériques comme assesseurs au sein de l'A.G.D (agence de garantie de dépôts) —, aurait dû théoriquement servir à recapitaliser les banques dans le but de vendre leurs segments les plus dignes d'intérêt. En guise de conclusion provisoire, on remarquera que l'appauvrissement statistiquement observé de larges couches de la population locale (62 % de pauvres) s'est accentué sans que la privatisation prévue des banques étatiques n'assure à l'avenir le remboursement des avances d'argent frais (crédits de liquidité et de capitalisation) réalisées par la collectivité.

Chapitre 5 : Application de la grille d'analyse d'intelligence économique : étude de trois cas emblématiques.

En accord avec les outils d'analyse proposés dans la première partie de ce document, nous présenterons plus avant trois cas de fraudes bancaires décrivant la réalité des modes opératoires délictueux et tenterons de dégager quelques enseignements en relation avec l'approfondissement des connaissances sur le sujet. Les exemples retenus n'ont de représentativité scientifique que par le simple fait qu'ils concernent surtout des grands établissements financiers dont le poids politico-économique et financier considérable au niveau local semblait, à l'époque, les soustraire au désastre d'une faillite frauduleuse avec pour corollaire la perte de leur prestige social. Dans ce chapitre, nous étudierons successivement tout d'abord l'histoire du *Banco Continental* (B.C) puis celle du

⁷ Wilma Salgado. *La crisis económica y el "gran salto al vacío" de la dolarización*. Ecuador Debate, n°49, avril 2000, p. 7-24.

flamboyant *Filanbanco* et enfin celle plus proche du banditisme économique de la banque *El Progreso*.

5.1 - Le *Banco Continental*, un chef d'œuvre de « pyramidation » financière.

5.1.1 Risque systémique et soutien financier de l'Etat équatorien.

Comme cinquième banque de l'Équateur⁸, le *Banco Continental* (B.C) éprouvait depuis le début de l'année 1995 de sérieux problèmes de liquidité⁹ (voir Annexe E). Pour tenter d'y remédier, sous la forme de crédits de liquidité, il avait déjà reçu près de 480 000 millions de sucres (226 131 717 dollars). La Surintendance des Banques (S.B) avait en outre constaté que le patrimoine technique du B.C était négatif. Ce qui signifiait que les actifs de l'établissement de crédit ne couvrait qu'une fraction des obligations nouées précédemment. D'autant plus que ses meilleurs actifs avaient été au préalable remis à la Banque Centrale de l'Équateur (B.C.E) comme collatéraux des crédits de liquidité mentionnés ci-dessus. Aux difficultés de *cash* venaient donc se greffer un sérieux problème d'insolvabilité lequel risquait inexorablement de mener à la faillite du *Banco Continental* (B.C).

Une fois encore l'intervention de l'Etat fut requise, elle fut pratiquement justifiée par le double argumentaire suivant : la liquidation inéluctable du *Banco Continental* comportait d'une part *lato sensu* un haut risque systémique. L'érosion de la confiance du public susciterait non seulement un retrait massif des dépôts (240 000 épargnants) mais entraînerait aussi la faillite en chaîne des autres entités financières et voire même l'effondrement probable de l'ensemble du système de paiements équatorien. Le coût social et économique d'une telle liquidation était d'autre part difficilement supportable si l'on considère le contexte récessif de l'époque qui réduisait les possibilités d'un retour à une croissance beaucoup plus soutenue.

Voilà pourquoi, le 20 mars 1996, en conformité avec l'article 147 de la LGISF, les autorités monétaires et de contrôle décidèrent d'accorder, par l'intermédiaire de la B.C.E, un crédit

⁸ Il occupait le 5^{ème} rang du montant des dépôts réunis par les banques équatoriennes (ou 6,4% du total des dépôts collectés auprès du public), se plaçait également au 3^{ème} rang pour le volume de l'encours de crédits (9,8% du crédit distribué par le système bancaire) et détenait enfin le 6^{ème} rang du total des actifs (c'est-à-dire 7,8% des actifs possédés par les établissements concurrents). Cf.Samaniego P., Villafuerte M. *Los bancos centrales y la administración de crisis financiera : teoria, experiencia internacional y el caso ecuatoriano*. Cuestiones Económicas, B.C.E, n°32, septembre 1997, note 46, p. 86..

⁹ L'indicateur de liquidité (ou *ratio* des fonds disponibles sur le total des dépôts) se réduisit de manière significative de 22,4 % à 13,2 % entre décembre 1994 et décembre 1995 tandis que le reste du système bancaire expérimentait une hausse de cette variable. Cf.Samaniego P., Villafuerte M., *Los bancos centrales...*, *op.cit.*, p. 90.

subordonné¹⁰ de près de 160 millions de dollars au B.C afin qu'il puisse consolider son patrimoine. Ce prêt était par ailleurs soumis à la signature d'un *fideicomis* grâce auquel la Banque Centrale assumait à partir de cette date la responsabilité de la direction ainsi que la gestion du nouveau *Banco Continental*, de ses succursales et filiales. La B.C.E prit en outre le contrôle d'une société sise aux Bahamas, la *Interamerican Asset Management Fund* ("IAMF") qu'utilisa une dernière fois le propriétaire principal du *Banco Continental* (M.Léonidas Ortega Trujillo) pour signer le contrat de *fideicomis*. Enfin la propriété du B.C passa définitivement entre les mains de l'Etat (B.C.E), le 23 mars 1996.

5.1.2. Les spécificités des mécanismes frauduleux au sein du Banco Continental¹¹

Malgré la régularité et l'importance de la manne allouée, la situation de l'établissement de crédit ne s'améliora guère assimilant l'intervention de l'Etat à un tonneau des Danaïdes. Après le 20 mars 1996, on ordonna toutefois une enquête confiée tout d'abord à la Surintendance des Banques (S.B) puis à la Banque Centrale avec pour mission de déterminer les raisons pour lesquelles le soutien financier de l'Etat n'avait pu empêcher la détérioration des comptes du B.C. À cette occasion, on s'aperçut que les intérêts des déposants avaient été lésés par les administrateurs et actionnaires eux-mêmes à l'origine de transactions irrégulières avec l'argent d'autrui. Deux techniques ou modes opératoires de la fraude ont été en effet mis à jour par les enquêteurs : en premier lieu, l'utilisation des dépôts bancaires comme sources de prêts concédés aux entreprises non financières dont sont également propriétaires les actionnaires majoritaires du *Banco Continental* (<<crédits liés>>). La découverte d'augmentations fictives de capital au moyen de la <<pyramidation>> des ressources financières représente en deuxième lieu une modalité de dissimulation des pertes patrimoniales :

¹⁰D'un point de vue microéconomique, la concession d'un crédit subordonné au *Banco Continental* eut en contrepartie un effet négatif : «...On a étendu l'allocation des crédits sans restriction aucune avec pour conséquence une forte augmentation du montant des créances douteuses...». Jorge Daniel Mancero Espinoza. *La crisis bancaria ecuatoriana en el contexto de las nuevas tendencias financieras internacionales*. Mémoire de maîtrise en Relations Internationales (mention en économie et finances), Université Andine Simon Bolivar, 2001, p. 62.

¹¹ L'essentiel des faits rapportés dans cette section est extrait des documents suivants : Juan Centurion. *Radiografía de un atraco. El caso Banco Continental*. Ed. gráficas Miranda (Quito), 1998, 249 p. Banco Central del Ecuador. *El caso del Grupo Conticorp. Aumento de capital cuestionado. Presunto beneficio a empresas relacionadas y accionistas a expensas de lo depositantes*, juin 1996, s.p.

A) Une liquidation favorable aux banquiers propriétaires d'entreprises.

En cas de liquidation d'une banque, les déposants sont légalement les premiers susceptibles de récupérer leur argent tandis que les actionnaires doivent attendre la fin de tous les paiements antérieurs pour être remboursés. Les banquiers de l'ancien B.C n'ont au contraire pas respecté ce principe puisqu'ils ont multiplié les opérations illicites visant à préserver à tout prix leur capital. Ainsi la création le 21 avril 1995 d'une société aux Bahamas, l'*Interamerican Asset Management Fund* ("IAMF"), avait pour vocation d'administrer un fond d'investissement dont la gestion dépendait étroitement des actionnaires majoritaires et des administrateurs du *Banco Continental* comme ceux d'ailleurs du *Grupo Financiero Conticorp* et de ses entreprises non financières. Le propriétaire ainsi que l'unique investisseur de l'IAMF fut le *Banco Continental Overseas Ltd*, Bahamas ("BCO-Bahamas"), une banque entièrement sous contrôle des membres de la famille Ortega ou de ses proches.

Dès le 30 avril 1995, le *Banco Continental Overseas N.V.*, Curazao ("BCO-Curazao"), la filiale *offshore* du *Banco Continental* devient en outre l'investisseur et le fournisseur principal en fonds de l'IAMF. Le 13 mars 1996, BCO-Curazao se convertit enfin en propriétaire de l'IAMF. L'usage principal de cette société consista à ce que les actionnaires majoritaires du *Banco Continental* remirent à l'IAMF des actions du *Grupo Financiero Conticorp* (GFC) — une *holding* propriétaire de l'ancien *Banco Continental*, de ses succursales et filiales —, en échange de l'effacement de plus de 100 millions de dettes à long terme que le GFC et plusieurs de ses entreprises non financières maintenaient avec l'IAMF. Répétons une fois encore que ces dettes provenaient pour l'essentiel des auto-prêts (<<crédits liés>>) concédés grâce à l'épargne des déposants du BCO-Curazao.

De manière synthétique, les manœuvres frauduleuses ont suivi trois phases tout à la fois distinctes et complémentaires :

- **La première phase (1992-1995)** est celle des auto-prêts (ou <<crédits liés>>) : c'est la période pendant laquelle les fonds des épargnants déposés dans la filiale *offshore* BCO-Curazao ont servi au financement de crédits à long terme octroyés au *Grupo Financiero Conticorp* et à plusieurs de ses entreprises non financières ; à partir d'août 1994, ces crédits furent de façon définitive enregistrés dans le BCO-Bahamas.

- **La deuxième phase (avril-décembre 1995)** correspond au transfert du portefeuille des auto-prêts à l'IAMF : le 25 avril 1995, le BCO-Bahamas les transfère en effet à l'IAMF en échange de

participations dans cette dernière société. Cinq jours plus tard, BCO-Curazao racheta ces participations qui furent payées à la banque BCO-Bahamas par émission d'obligations de celle-ci. En résumé : le BCO-Curazao finit par se convertir en un seul investisseur et fournisseur de ressources de l'IAMF tandis que le *Grupo Financiero Conticorp* et sa nébuleuse d'entreprises non financières s'endettèrent auprès de l'IAMF. Celle-ci devint en réalité la société créancière du GFC et de ses satellites industriels pour un montant approximatif de 150 millions de dollars. Comme il n'existait pas d'obligation légale pour consolider le bilan de l'IAMF avec les bilans de l'ancien *Banco Continental* (et de ses filiales), tant les actionnaires majoritaires que les administrateurs ont ainsi pu occulter la concentration des crédits concédés à leurs propres entreprises aux différents organismes responsables du contrôle et de la supervision bancaire en Équateur, au Curazao et aux Bahamas.

- Troisième phase est celle du **remboursement des actionnaires au détriment des déposants** : l'article 128 codicille b de la LGISF interdit aux institutions financières de "concéder des crédits directs ou indirects et contingents à seule fin que son produit soit destiné, directement ou indirectement, à l'achat et au paiement d'actions de la propre institution ou de n'importe quelle autre société du groupe financier". En d'autres termes la législation équatorienne n'autorise pas une banque à racheter ses propres actions. Nous verrons plus tard comment on peut détourner la *Loi* lorsqu'il s'agit de capter l'épargne la clientèle. Le procédé employé consista concrètement à faire acheter à l'IAMF des actions du *Grupo Financiero Conticorp* au triple de leur valeur nominale. Comme ces actions étaient à la baisse, cette cotisation irréaliste ne fit qu'accentuer leur dévalorisation auprès du public. Le paiement des actions se réalisa par annulation de près de 105 millions de dollars de dettes à long terme que le *Grupo Financiero Conticorp* et ses entreprises maintenaient avec l'IAMF. La substitution de dettes par des actions dévalorisées fragilisa l'IAMF entraînant par la même une réelle dévalorisation du capital de BCO-Curazao investi. La perte de valeur de cette dernière impliqua une perte patrimoniale du B.C en raison de la chaîne de dépendance économique et de propriété qui les unissaient entre eux. Les déposants BCO-Curazao restèrent donc à découvert jusqu'à ce que les autorités monétaires et de contrôle décident d'octroyer le fameux prêt subordonné.

B) Augmentations fictives du capital par « pyramidation ».

Les augmentations de capital réalisées dès la fin de 1995 et le début de 1996 par le *Banco Continental* ont aussi violé la disposition légalement mentionnée précédemment. Le financement des augmentations de capital et de patrimoine d'un montant de 55 millions de dollars se déroula en fait en deux temps : Les prêts (terme de 3 ans) aux 209 souscripteurs des actions du *Banco Continental*

furent tout d'abord octroyés par des entités indépendantes (*Banco de Tungurahua, Latinvest Portfolio Management* et *Panamerican Bank of Miami*). Or ces institutions reçurent dans le même temps des dépôts du propre *Banco Continental*, de l'IAMF et de sociétés du *Grupo Financiero Conticorp* d'une valeur équivalente aux prêts qu'elles avaient accordés (34 millions de dollars). En janvier 1996, c'est encore l'IAMF qui, utilisant l'épargne collectée auprès de la clientèle du BCO-Curazao, acquit le portefeuille de crédits offerts aux 209 souscripteurs d'action finançant le paiement du capital du B.C. Le 31 janvier 1996 se réalisa ensuite le second temps de cette augmentation controversée de capital (22 millions de dollars) par le biais des étapes suivantes :

- ❖ Le BCO-Curazao vendit le portefeuille de crédits en dollars au *Banco Continental* tout en recevant en échange un compte à payer du *Banco Continental* ;
- ❖ Le BCO-Curazao céda ce compte à payer à l'IAMF en échange d'une augmentation de ses participations dans l'IAMF ;
- ❖ L'IAMF utilisa enfin ce compte à payer pour que le B.C. crédite par compensation dans sa comptabilité la somme équivalente en sucres comme apport financier de futures capitalisations au nom des 209 souscripteurs.

Le BCO-Curazao, avec la collecte des dépôts auprès du public, alimentait indirectement un flux de prêts afin de financer l'augmentation de capital de la maison-mère, le *Banco Continental*, sans qu'il se soit produit en aucune façon une quelconque introduction de capitaux frais à l'intérieur du *Grupo Financiero Conticorp* (GFC). Cette augmentation controversée de capital fut enregistrée dans les bilans de la fin 1995 et du début 1996. Elle permit d'afficher un patrimoine technique accru et de pouvoir accéder ainsi à un volume plus élevé de crédits de liquidité auprès de la Banque Centrale.

C) Les leçons de la faillite frauduleuse du Banco Continental

Dans le cadre d'une analyse I.E, l'expérience du *Banco Continental* réunit en effet plusieurs caractéristiques intéressantes sur lesquelles nous voudrions revenir pour mieux en évaluer le contenu :

En ce qui concerne l'environnement général favorable à la commission d'actes illicites, il est nécessaire de signaler qu'historiquement les premiers déboires du B.C surviennent juste un peu plus d'un an après la promulgation de la Loi Générale sur les Institutions du Système Financier (LGISF), d'inspiration néo-libérale, qui assouplissait de manière notable les normes ainsi que les dispositifs de contrôle relevant de l'administration des entités de crédit. Le contexte macroéconomique en Équateur était par ailleurs largement dominé par une politique économique où l'Etat, au travers de la

programmation de privatisations d'industries stratégiques, s'efforçait d'alléger sa participation financière au sein de l'économie domestique pour mieux répondre à la contrainte de la dette extérieure¹².

L'ensemble du système bancaire suivait en outre le modèle dominant de la banque universelle (ou multiservices) où les activités traditionnelles de dépôts et de crédits étaient complétées par de nouveaux services en phase avec la mondialisation contemporaine : accès aux marchés primaires et secondaires des capitaux, spéculation sur les changes, commerce des produits dérivés, développement du segment des cartes de crédit, informatisation des prestations (guichets automatiques, banque en ligne, mailing clientèle...), etc. La conjonction de ces circonstances, en laissant globalement une liberté individuelle excessive en matière de réglementation des affaires, a permis que certaines banques profitent de la dynamique conjoncturelle pour s'autoriser à enfreindre la *Loi*, quand bien celle-ci serait déjà très profitable à leurs intérêts particuliers.

L'étude du *Banco Continental* mérite d'être approfondie parce qu'elle représente en particulier un condensé remarquable des différents supports ou vecteurs employés pour rendre possible l'existence de fraudes internes ; parmi ceux-ci, on distinguera principalement les suivants :

- Des **pratiques comptables spécifiques** à l'établissement : ces manipulations eurent pour double conséquence d'augmenter rapidement les coûts financiers lesquels suscitèrent concomitamment des problèmes de liquidité¹³. La banque (*Banco Continental*) payait d'une part chaque mois au groupe financier (GFC) la totalité de ses revenus avant impôts lesquels étaient considérés comme de simples redevances. Le paiement de ces sommes mensuelles éleva en réalité les coûts financiers conduisant le *Banco Continental* à s'endetter davantage pour faire face à ces échéances. Au moment où l'entité bancaire commença à enregistrer des pertes, le GFC se mit d'autre part à transférer frénétiquement des ressources par le biais desquelles on occultait la véritable situation patrimoniale du *Banco Continental*.

- Une **politique salariale "généreuse" pour l'encadrement** : Les coûts administratifs eu égard à la marge financière ont été en permanence supérieurs à la moyenne de la totalité des autres établissements de crédit de l'Équateur. Plus précisément : les commissions et honoraires par rapport à la marge financière se sont élevés, en moyenne, au-dessus de 100 % durant la période comprise entre

¹² La suite des événements montra un Etat intervenant constamment auprès des banques défailtantes afin d'éviter la décomposition du système de paiements.

¹³ S.BC Warbug. *Presentación sobre el Banco Continental a la Junta Monetaria*, Juillet 1996, *mimeo*, s.p.

mai 1995 et mai 1996. Par comparaison les autres banques présentaient un indicateur moyen de 25 % sur la même durée. Il est clair que les pertes n'affectaient pas tout le monde au sein du *Banco Continental* : des rémunérations substantielles auraient aussi été allouées à des cadres supérieurs ou dirigeants sans que les prestations afférentes justifient les montants atteints.

- La **spoliation** du *Banco Continental* au profit des actionnaires du GFC : comme nous l'avons déjà vu, la capitalisation des entreprises du *Grupo Financiero Continental* fut entreprise, au travers de multiples transactions douteuses, en prélevant massivement les ressources du B.C ; les actionnaires de GFC furent en définitive les seuls gagnants de ce jeu trouble que l'on pourrait désigner comme <<Déshabiller Paul pour habiller Pierre>>.

- Une **campagne agressive de communication financière** : Pendant plus d'une année, les médias écrits et audiovisuels ont été par ailleurs l'objet de messages publicitaires coûteux vantant les prestations et les services singuliers d'une entité financière qui prétendait concéder des taux d'intérêt rémunérant l'épargne les plus élevés du marché. Sans parler des avantages matériels offerts pour l'acquisition d'une voiture ou d'un appartement au moyen de loteries diverses qui donnaient droit à un coupon correspondant en fait à un simple rang préférentiel (numéro d'ordre) sur la liste des participants. Ces montages à la «Ponzi» ont trompé des milliers d'épargnants privés sans que les directions de communication ou d'agences de publicité, peu regardantes sur les avantages réels du produit vanté, aient été nullement inquiétées.

- Le **rôle décisif de l'offshore** : nous aurons l'occasion de rencontrer maintes fois ce vecteur crucial d'une grande labilité dès lors qu'il s'agit de faire circuler de l'argent mal acquis en direction de paradis financiers moins exigeants sur la provenance des fonds venus de toutes parts. Indissociable de l'infrastructure technologique des banques d'aujourd'hui, l'économie *offshore*, qu'elle existe maintenant pour des raisons fiscales ou criminelles n'est pas à discuter ici, représente parfois un moyen efficace de garantir une certaine impunité aux transactions de nature frauduleuse. À cet égard, insistons sur le fait que le *Banco Continental* a subi d'importants retraits sur les dépôts par le biais de sa filiale *offshore* du Curazao lesquels furent réciproquement "compensés" en faisant acheter le portefeuille de crédits *offshore* par la maison mère. Avec pour résultat que le *ratio* financier patrimoine/actifs pondérés par risque diminua affaiblissant de beaucoup la position de la banque.

Sans toutefois vouloir les justifier, il est temps de s'interroger en fin de compte sur les éléments susceptibles d'expliquer le recours partiel à des manœuvres frauduleuses par la hiérarchie du

B.C. Dit sous une autre forme : qu'est-ce qui a pu conduire à commettre de tels actes sachant que rien n'est moins sûr que l'illégalité pour administrer un établissement bancaire ? L'utilisation de la fraude au sein du *Banco Continental* est semble-t-il imputable à plusieurs raisons :

Au-delà de l'objectif légitime de vouloir maximiser les profits¹³, il faut reconnaître tout d'abord que la découverte des fraudes survient au moment même où les difficultés de trésorerie deviennent difficiles à surmonter en utilisant les seuls moyens légaux de gestion. Les choix stratégiques ambitieux antérieurs se révélant moins efficaces que prévus, l'imminence d'une faillite officielle met dès lors en péril le capital des principaux actionnaires. La survie coûte que coûte de l'entité (et des capitaux de l'actionnariat) passe impérativement par le redressement des comptes soit pour élaborer un dossier présentable auprès du « prêteur en dernier ressort » (l'Etat avec ses crédits de liquidité et subordonné) soit pour remplacer de façon fictive les fonds propres dilapidés au cours d'opérations aux risques mal calculés. Les deux mesures ont été appliquées conjointement par les dirigeants du B.C dès lors qu'il y allait de la préservation de leur patrimoine : la ponction *offshore* des dépôts de la clientèle a permis de désendetter le *Banco Continental* tout en facilitant les emprunts auprès de l'Etat d'ailleurs jamais remboursés¹⁴.

Plus tard, l'argent des épargnants sera partiellement compensé au moyen de l'acquisition de l'encours *offshore* par la maison-mère. Les transferts perpétuels de fonds entre la maison-mère, les succursales et les filiales à l'étranger aurait pu continuer éternellement si les entreprises non financières ne venaient de temps à autre solliciter des crédits aux actionnaires-banquiers. Comme les résultats économiques incertains des industries locales ne garantissent en rien le remboursement futur des prêts, les circuits financiers de la fraude s'assèchent peu à peu jusqu'à ce que la situation devienne ingérable pour les managers du *Banco Continental*. Obligé d'intervenir pour éviter une menace systémique (effondrement global du secteur bancaire), tout en sécurisant les dépôts restants de la clientèle, l'Etat équatorien procédera à une restructuration coûteuse — à la charge de la collectivité —, avant que le *Banco Continental* ne soit plus tard absorbé par le *Banco del Pacifico*, institution elle aussi bien fragile.

Le *Banco Continental* n'est à vrai dire pas sorti indemne de la politique flamboyante de communication entreprise pour attirer une clientèle sensible aux taux d'intérêt supérieurs et à la

¹³ *A posteriori* on peut se demander si, en période de prospérité, le recours aux fraudes est aussi usuel que durant une récession. Dans ce cas de figure, la tolérance sociale semble plus répandue en raison probablement d'une incidence moindre sur la bonne situation financière générale de l'établissement.

variété des programmes de crédit à la consommation. L'image sociale de la banque consistait en une alliance de modernisme et de consumérisme orientée vers les classes moyennes conscientes de leur importance économique accrue à l'intérieur d'une économie en voie de libéralisation accélérée. À tel point que toute difficulté, même mineure, mettant en cause de près ou de loin la réputation de l'institution avait des répercussions immédiates sur le comportement versatile des clients.

Par exemple, le *Grupo Financiero Continental* décida un jour une vente soudaine d'actions pour bénéficier d'avantages fiscaux substantiels. Mais comme cette décision ne fut pas entérinée par le directeur général des impôts, ce refus engendra un premier réflexe de défiance du public envers le *Banco Continental* qui se traduisit en une ruée des déposants pour retirer leur argent. Sa réputation était si grande que le conseil d'administration du B.C était formé d'un nombre impressionnant d'hommes d'affaires influents dans les sphères du pouvoir politique et économique. L'on saisira alors pourquoi il était si difficile de connaître la vérité sur les comptes réels du *Banco Continental* tant les relations de la famille Ortega avec les élites locales étaient étroites et diffuses en dehors du milieu professionnel d'origine.

En définitive, la faillite frauduleuse du B.C fut un signal avant-coureur que l'organisme de supervision (sans parler des autorités économiques et politiques) en Équateur fut incapable d'anticiper un problème d'illiquidité d'une institution financière et de le résoudre de manière opportune.

5.2 - Le groupe *Filanbanco S.A* ou l'argent public gaspillé au service d'une ambition démesurée

Dès les années 1970, *Filanbanco S.A*, entité bancaire administrée par la famille Isaías, actionnaire d'origine libanaise immigrée en Équateur au début du XX^e siècle, connut une expansion soutenue grâce au <<boom>> de l'économie de la rente pétrolière et au développement de nouvelles filières de l'agroexportation (crevettes, bois)¹⁵. Le poids économique de même que la rentabilité supérieure de ses activités financières convertirent, en moins d'une décennie, *Filanbanco S.A* en premier groupe financier au niveau national. En juin 1999, quelques indicateurs officiels permettaient d'estimer encore son ampleur locale (tableau 1) :

¹⁴ Cf. Maria Cristina Ricaurte. *Crisis financieras. El caso ecuatoriano 1990-1996*. PUCE, 1997, p. 62-65.

¹⁵ Une version hagiographique de la formation et de l'expansion de *Filanbanco S.A* est fournie par Omar Maluk Salem. *Filanbanco S.A : Crónica de una crisis*. ESPOL-ICHE, 2002, 163 p. Pour une vision critique de l'histoire d'une banque au cours de ses 93 années d'existence, voir Holguin Andrès. *Filanbanco S.A muere luego de 93 años*. Gestión, n°88, août 2001, p.30. Jorge Vivanco Mendieta. <<Crisis bancaria : oprobiosamente calculada>>, in *Bancos y banqueros*, El Conejo, 1999, p. 66-92.

Tableau 1 : La position de *Filanbanco S.A* (en millions de dollars, juin 1999)

		Rang Dans le système	Pourcentage du Système
Actifs	972 728 393	1	13,3%
Passifs	870 993 750	2	13,4%
Patrimoine	86 743 661	4	9,7%
Crédits	804 747 411	1	19,4%
Compte courants	140 663 036	4	9,09%
Comptes à terme	169 674 018	2	9,14%
Capital et réserves	100 158 214	4	10,1%
Résultats	14 990 893	2	-12,74%

Source : *Lideres*, 23 août 1999, p.7

Au faîte de sa puissance, la notoriété de *Filanbanco S.A* était si grande qu'il était considéré par l'ensemble des commentateurs de la réalité équatorienne comme l'exemple à suivre, la référence incontournable d'une réussite brillante accomplie à base de patience et de travail par les membres respectables de la société de la ville de Guayaquil. Cette saga de l'ascension irrésistible d'une banque sûre d'elle même et dominatrice fait donc partie intégrante de l'histoire non seulement financière du pays mais également politique et sociale dans la mesure où, pendant les trente dernières années, *Filanbanco S.A* a vraiment influencé et parfois même pesé sur les décisions fondamentales de l'Équateur. Et voilà pourquoi aux rumeurs grandissantes de difficultés affectant le conglomérat succédèrent tout d'abord une dénégation ostensible puis une incrédulité teintée de scepticisme et finalement une recherche en culpabilité.

Dans le contexte de l'époque, il était en effet impensable que *Filanbanco S.A* puisse d'une part être mise en liquidation et d'autre part nationalisée en vue d'une possible restructuration. Or, trois années seulement ont suffi pour que ces deux effets inimaginables se produisent avec en prime la vente de l'entité financière toujours en situation d'inviabilité économique (voir Annexe F). Si tout cela n'était que le résultat d'une logique de marché où la concurrence interbancaire voire la crise internationale seraient les causes légitimes de l'insolvabilité du fleuron du secteur bancaire, il n'y

aurait aucune contestation possible sur la manière dont avait été administré. Malheureusement, comme il arrive souvent en période de crise, des éléments nouveaux ont attiré l'attention sur le fait que de nombreuses irrégularités de nature frauduleuse avaient été commises accentuant les problèmes structurels de liquidité et de solvabilité de l'institution financière.

Un double éclaircissement préalable mérite toutefois d'être effectué maintenant afin d'éviter toute confusion éventuelle sur le sens exact de la présentation ci-après : il est clair en premier lieu que l'existence de fraudes avérées dans la gestion du groupe *Filanbanco S.A* ne signifie nullement qu'elles soient entièrement responsables de la catastrophe financière qui précéda leur découverte. La multiplication des opérations illicites n'est en réalité intervenue que pour maintenir en (sur)vie un groupe financier familial mal géré et pour préserver en outre les fonds propres de ses principaux actionnaires. En deuxième lieu, comme nous le verrons plus tard, les pratiques frauduleuses se sont manifestées autant lorsque *Filanbanco S.A* était une personne morale de statut juridique privé qu'une banque publique entre les mains de l'A.G.D (agence de garantie des dépôts). À la différence des deux autres cas analysés ici, la singularité de l'expérience de *Filanbanco S.A* réside cependant dans le fait que la fraude fut aussi diffuse dans le milieu des affaires que paradoxalement au sein même des appareils administratifs, des organismes de tutelle en charge de la surveillance du secteur bancaire. Ces précisions nous permettent alors de distinguer les modes opératoires frauduleux apparus au temps de sa gestion privée de ceux détectés durant la période d'administration par l'Etat. Avec des résultats d'ailleurs identiques conduisant l'institution dans son ensemble à mourir deux fois entre les mains de propriétaires différents.

5.2.1. Une double agonie financière accompagnée d'actes frauduleux

A) Profits privés versus pertes publiques : la fraude aux crédits de liquidité

Jusqu'au 2 décembre 1998¹⁶, le groupe financier *Filanbanco S.A* est de statut juridique privé aux mains des frères Roberto et William Isaias, actionnaires majoritaires dont l'administration controversée donna lieu à une incrimination de plusieurs délits qualifiés dans le Code pénal équatorien, ce qui suscita leur départ précipité vers les Etats-Unis. La liste des infractions diverses et

¹⁶ Après cette date, la banque passa directement aux mains de l'agence de garantie de dépôts (A.G.D) — organisme d'Etat chargé de veiller aux intérêts des déposants victimes des risques élevés pris par les banquiers pendant leur activité professionnelle —, créée, dit-on, seulement pour résoudre les difficultés de liquidité et d'insolvabilité rencontrées par *Filanbanco S.A*.

variées perpétrées serait trop longue à établir et c'est pourquoi nous circonscrivons notre présentation aux modalités de fraude concernant les fonds remis par la Banque Centrale de l'Équateur (B.C.E) aux propriétaires de *Filanbanco S.A.* Les procédés irréguliers rencontrés¹⁷ sont au nombre de cinq :

a) Utilisation indue des crédits de liquidité du B.C.E

La crise de liquidité de *Filanbanco S.A* fut causée par une administration impécunieuse, imprévoyante et incompétente des capitaux de la banque matérialisée en une accumulation astronomique de crédits non couverts, non protégés par un volume adéquat de provisions¹⁸. Pour faire face à cette situation d'illiquidité, les dirigeants firent appel plusieurs fois à la générosité de l'Etat, lequel répondit toujours présent de crainte que la faillite prévisible du plus grand groupe financier du pays se traduise en un <<effet domino>> sur le reste du système financier. Pendant quatre mois (de septembre à décembre 1998), environ 400 millions de dollars furent avancés par les pouvoirs publics. L'argent de la B.C.E fut exclusivement remis en accord avec les articles 24 et 26 de la Loi du Régime Monétaire lesquels encadraient de restrictions drastiques l'emploi par *Filanbanco S.A* de telles ressources. Or, la banque transgressa plusieurs fois la conditionnalité liée à la concession des crédits de liquidité :

- ❖ Lancement de nouvelles opérations de crédits liés.
- ❖ Augmentation des soldes des portefeuilles en monnaie nationale et en dollars.
- ❖ Accroissement du poste des actifs fixes.
- ❖ Investissements dans la *Filanbanco Trust and Banking Corp.*

Insistons sur le fait que toutes les transactions mentionnées ci-dessus étaient formellement interdites par les résolutions n°001-98 et n°008-98 de la B.C.E.

b) L'évaporation des fonds de la *Filanbanco Trust* : un bel exercice de gymnastique financière

Le solde du compte d'investissements <<variés>> de la *Filanbanco Trust and Banking Corp.* connut un mouvement insolite puisqu'il passa de 8,1 millions de dollars (solde au 8 mai 1998) à

¹⁷ Cf. Centurión Juan. *El saqueo bancario*. Imprenta Gutierrez, Équateur, 2002, p.121-143. Rédaction Gestión. *El destape de Filanbanco S.A*, n°73, juillet 2000, p.18-21. *El Universo* du 1^{er} août 2001 : *El banco que recibió la AGD*, p. 2. Plusieurs numéros des quotidiens *El Comercio*, *Hoy* de l'année 2001.

¹⁸ Dès décembre 1998, Vanessa Brito contestait fortement les raisons fournies par les propriétaires de *Filanbanco S.A* pour justifier les difficultés croissantes de liquidité. Cf. *Filanbanco; demasiado grande para dejarlo caer ?* Gestión, n°54, décembre 1998, p. 21-22.

107,3 millions de dollars (le 2 décembre 1998). Le plus mystérieux fut que cette augmentation importante s'évanouit tout de suite après la dernière opération. Alors que *Filanbanco S.A* était soumis aux interdictions d'utilisation des crédits de liquidité, sa filiale *offshore Filanbanco Trust and Banking Corp.* s'autorisait respectivement des placements de 13,3 millions de dollars (le 30 octobre 1998) et de 35,1 millions de dollars (le 2 décembre 1998). L'illégalité financière de ces mouvements de capital repose sur le fait que le groupe devait strictement se limiter à des opérations de haute sécurité, de liquidité et de rentabilité et non à des investissements suspects violant de surcroît les normes de régulation de la B.C.E.

Or un tel accroissement du compte d'investissements aurait dû normalement se refléter en une acquisition massive de titres de valeur ou d'actifs susceptibles d'être transférés à la garde de *Filanbanco Trust and Banking Corp.* Mais les investissements de 13,3 millions de dollars ainsi que ceux de 35,1 millions de dollars n'ont au contraire jamais été adossés à un quelconque titre de valeur et il n'existe d'ailleurs aucune trace d'une moindre transaction pour les conserver au sein de *Filanbanco Trust and Banking Corp.* En fin de compte, on ignore aujourd'hui encore quels furent les noms des bénéficiaires des 107,3 millions de dollars évaporés du compte d'investissement de la filiale *offshore* de *Filanbanco S.A.*

c) Un instrument opératoire efficace pour frauder : le fidéicommiss

La création officielle de la A.G.D (le 1^{er} décembre 1998) avait pour but d'éviter la liquidation du groupe financier en lui offrant une alternative de survie par le biais de la mise en œuvre d'un processus de restructuration sous le contrôle bienveillant de l'Etat. Une des dispositions de la restructuration était de constituer un *fidéicommiss* marchand formé des biens des actionnaires de *Filanbanco S.A* qui devaient ainsi apporter près de 65 millions de dollars. Cette somme ferait par conséquent partie d'un patrimoine autonome dont la finalité serait de couvrir les actifs de risque irrécupérables et les pertes de l'institution jusqu'au 2 décembre 1998. Le *fidéicommiss Multinversiones* fut créé le 29 décembre 1998 avec 20 sociétés dont il a été impossible de prouver si elles maintenaient un lien quelconque avec les ex-actionnaires ; il n'en reste pas moins vrai que là aussi de nombreuses irrégularités ont été observées :

- Toutes les sociétés présentes ont le même représentant légal ;
- Ce dernier est aussi celui d'une compagnie panaméenne *Otavalo S.A* qui paya 30 millions de dollars en œuvres d'art à *Filanbanco Trust and Banking Corp.* ;

- *Filanbanco Trust and Banking Corp.* fit aussi un apport de 107, 3 millions de dollars au *fidéicommiss* sous la forme d'œuvres d'art et de conventions de dation de paiement ;
- Indétermination sur les véritables propriétaires des œuvres d'art (imbroglio juridique) et sur leur réelle valeur (10 au lieu de 30 millions de dollars) ;
- Absence d'évaluation des conventions de dation de paiement ;
- Sous-évaluation notoire des biens apportés par les ex-actionnaires au *fidéicommiss* (entre 46,6 ou 36,8 millions de dollars au lieu des 60 millions de dollars annoncés), etc.

d) Prestation confuse et superficielle du cabinet d'audit

Parmi les conditions de concession des crédits de liquidité du B.C.E à *Filanbanco S.A*, il était convenu qu'un auditeur externe rédigeât un rapport bi-mensuel sur l'emploi de ces ressources. La firme d'audit *Hansen-Holm & Corp.* fut par conséquent chargée de vérifier l'usage approprié des crédits alloués. Or, selon un rapport de la Surintendance des Banques (S.B), les auditeurs n'ont ni mentionné que *Filanbanco Trust and Banking Corp.* avait réalisé des investissements non inscrits au bilan ni même signalé l'absence surprenante de documentation concernant les hypothétiques placements. En dépit de ces lacunes, les rapports peu fiables de *Hansen-Holm & Corp.* ont cependant été occultés un certain temps par les propres fonctionnaires de la S.B .

e) L'apparition d'une banque fantôme

Le 12 juin 2000, le gérant de *Filanbanco S.A* confirme l'existence, à l'intérieur du groupe et de sa filiale *offshore Filanbanco Trust and Banking Corp.*, d'un compte dénommé *RIC*¹⁹ : *La Republic International Corporation* faisait référence plus précisément à une institution bancaire située dans le Grand Caïman. Elle aurait ainsi reçu du vice-président et fondé de pouvoir de *Filanbanco Trust and Banking Corp* des dépôts d'argent sans l'autorisation légale afférente. Une banque "fantôme" d'un paradis financier ne peut en effet nouer des relations avec un établissement de crédit équatorien puisqu'elle n'est pas soumise à la LGISF, ni obligée à un certain niveau d'encaisse bancaire et enfin ni tenue au contrôle de la S.B. Il est donc fortement probable que la *RIC* fut intimement liée au compte investissements "variés" de *Filanbanco Trust* par où se seraient évaporés, au travers de transferts falsifiés, les 107, 3 millions de dollars.

B) La deuxième mort de *Filanbanco S.A* : la fraude au cœur de l'Etat.

Après 31 mois de restructuration sous la houlette de l'A.G.D (Agence de Garantie des Dépôts), institution de l'Etat à qui il avait été fixé la mission (impossible ?) de sauver *Filanbanco S.A*, les autorités économiques annoncèrent publiquement (le 17 juillet 2001) la fermeture du groupe et sa partition en plusieurs morceaux mis à la disposition de futurs repreneurs privés. À l'évidence cette deuxième faillite traduit l'échec d'une stratégie de gestion conduite par un organisme créé sur mesure pour sauvegarder les activités d'un géant financier. Les résultats atteints furent en réalité calamiteux ; durant la première semaine de juillet, *Filanbanco S.A* affichait les soldes suivants²⁰ : 8 semaines de décaissement, transferts impayés au secteur public d'un montant de 14,6 millions de dollars, crédits impayés de 415 millions de dollars et pertes de liquidités de 268 millions de dollars.

La messe était dite pour le groupe comme personne morale. Mais en analysant les causes du sauvetage controversé de l'A.G.D, on s'aperçut rapidement que plusieurs décisions d'apparence légale avaient eu une fâcheuse tendance à favoriser beaucoup plus les intérêts d'une élite économique et financière que ceux de la majorité des déposants sevrés de leur épargne²¹. En réalité, comme sous la gestion privée des frères Isaías, nombreuses furent les opérations irrégulières qui, loin d'améliorer la situation financière du groupe, eurent au contraire pour conséquence d'approfondir l'illiquidité permanente et la solvabilité fictive de *Filanbanco S.A*²². Parmi les plus importantes, nous avons choisi d'étudier deux types de fraudes particulièrement intéressantes en raison des moyens et des quantités d'argent mis en œuvre. Il s'agit d'une part de celles qui ont trait au non-remboursement des crédits et d'autre part celles liées au certificats de dépôts reprogrammables, bons de l'Etat remis aux clients lors du gel de leurs avoirs :

¹⁹ Cf. Juan Centurión. *El saqueo...*, op.cit., p.121-123

²⁰ Cf. Gisella Ronquillo Orellana ¿ *Quién mató a Filanbanco* ? in *Vistazo* n°815, août 2001, p. 29

²¹ Un autre article de Gisella Ronquillo Orellana décrit la répartition des débiteurs par secteurs d'activité économique. Les industries agroexportatrices et de la pêche sont sans aucun doute possible les plus endettées. Voir <<*Préstamos en pocas manos*>>. *Vistazo*, n°816, 16 août 2001, p. 30-35.

²² Pour une analyse financière des facteurs non délictueux expliquant l'origine de ces problèmes, voir Vanessa Brito. *Tras la inevitable muerte de Filanbanco todos pagaremos el entierro*. *Gestión*, n°88, août 2001, p. 22-29.

a) De l'endettement compulsif comme stratégie d'enrichissement d'une minorité

Contrairement à l'adage populaire selon lequel <<qui paye ses dettes s'enrichit>>, le cas *Filanbanco S.A* montre clairement qu'il est parfois préférable de ne pas rembourser les crédits contractés. Bien que l'insolvabilité ne soit pas une infraction, on peut s'interroger en revanche sur le fait que tant les différentes autorités politiques et économiques que les administrateurs successifs de l'A.G.D n'ont pu parvenir à ce que les plus gros débiteurs payent les annuités des prêts concédés par le groupe. Mais il y a pire dans la mesure où les chiffres officiels révèlent en effet que le pourcentage des crédits impayés a atteint, le 2 décembre 1998 lors de la "nationalisation" de *Filanbanco S.A*, 10 % pour s'élever approximativement à 64 % en juin 2001! À cette date, l'encours irrécupérable totalisait 482 millions de dollars avec une concentration excessive autour de quelques gros débiteurs appartenant à d'importants groupes de pouvoir économique et politique (tableau 2).

Cette tendance persistante rompt bien entendu le cercle "vertueux" d'une activité normale d'intermédiation bancaire fondée essentiellement sur la collecte des dépôts et l'octroi de crédits à haut rendement financier permettant ainsi de dégager les ressources suffisantes pour satisfaire l'ensemble de la clientèle. Il n'en fut pas ainsi dans le cas *Filanbanco S.A* puisque des manœuvres délictueuses permirent de manière délibérée le non-remboursement de l'argent emprunté ; elles concernaient à titre principal la notation des crédits et la qualité réelle des garanties afférentes :

Eu égard à la notation de crédits, plusieurs incohérences étranges dans l'information fournie par les organismes d'audit et de contrôle ont été décelées : par exemple, des débiteurs qui étaient qualifiés de E en mars 2000 - c'est-à-dire insolubles -, et qui, tout en ne payant toujours pas leurs dettes, furent notés A (excellents payeurs) quelques mois plus tard.(Annexe F).

Une autre illustration d'un manque flagrant d'éthique renvoie à la restructuration des dettes liées de *Filanbanco* : l'allongement de 4 ou 5 voire même jusqu'à 7 années des échéances de remboursement latentes avec un intérêt zéro (tableau 3) :

Tableau 2 : Les trente plus grands débiteurs de *Filanbanco* (en US\$)

Calification	Nom	Montant des	Crédits	Encours
		Crédits	échus	
D	Industria Pesquera Jambeli C.A	15 509 075	9 159 652	6 349 423
B	La Universal S.A	14 621 223	8 894 208	5 727 015
D	Reactor empresa de turismo e inmobiliaria Cia.Ltda.	11 130 696	8 371 421	2 759 275
E	Sociedad ecuatoriana de transportes aéreos SAETA S.	10 867 738	7 906 351	2 961 387
E	<i>Filanbanco S.A</i>	32 456 046	7 309 779	25 146 267
D	Timsa Terrenos y materiales S.A	11 083 268	6 793 502	4 289 766
D	Industrial Martina VIDACO C.A	6 431 208	6 161 980	2 69 228
A	(en juin 2000 E) Loedel Palacio G.E	6 033 837	6 033 837	0
A	(en juin 2000 E) La Portuguesa S.A	8 465 355	5 740 535	2 724 820
E	Autosueco Ecuador S.A	5 701 045	5 701 045	0
C	Promobra W.T.C Guayaquil S.A	5 659 519	5 659 519	0
E	Megagraf S ;A	7 883 996	5 294 540	2 589 496
E	Costco S.A	4 523 140	4 523 140	0
C	Asiservy S.A	5 298 256	4 374 628	923 629
E	Alejandro Pinto Acuna C ;A, ALPACA	5 883 179	4 344 781	1 538 398
E	Floricultura Mac'Stouch S.A	8 142 346	4 147 444	3 994 902
D	(en juin 2000 E) Taleb Teran henry Josep	4 009 574	4 001 470	8 104
A	El Aasser Mohamed Soliman Ibrahim	3 695 706	3 695 706	0
A	(en juin 2000 D) Comercial Sicocar S.A	3 325 965	3 325 965	0
C	Milantrop S.A	3 293 322	3 291 241	0
E	Compania de comercio Comcorp S.A	3 020 157	3 020 157	0
E	Bopp del Ecuador Cia. Ltda	5 574 397	2 894 911	2 679 486
A	(en juin 2000 D) Compania general de comercio y mandato S.A	4 286 160	2 736 160	1 550 000
A	Servicios agricolas S.A Empagagran	2 678 358	2 678 358	0
E	Construcciones et edificaciones El Manantial S ;A	2 669 642	2 660 344	39 298
E	Botel S.A	2 639 576	2 639 576	0
D	Calica Camaronera del Litoral C.A	2 622 300	2 622 300	0
C	Megainvest S.A	2 602 152	2 602 152	0
D	Tropical Fruit Company Luninver S.A	2 561 633	2 561 633	0
C	Comercializadora Pesquera Oceanapez Cia Ltda	2 527 006	2 527 006	0
Total en millions (\$)		1 004,4	406, 7	597,7

Tableau 3 : Liste des entreprises bénéficiaires des crédits liés (en millions de dollars)

Sujet de crédit	Crédits liés (Fév/99)
INGENIO LA TRONCAL	10 389 610
AGRICOLA CHIMBORAZO	8 441 558
ECUAMAR	3 246 753
PRODUCARGO	2 597 403
GOLTRADE	2 597 403
AGRICOLA LA NORTENA	1 948 052
BAGNO	1 948 052
INCONRI	1 298 701
EICA	1 298 701
CERVERSUR S.A	1 558 442
REVERELLA	1 298 701
GRIBIPE	1 298 701
IND.LACTEAS TONI	1 168 831
DELAGRO	1 168 831
GANADERA JANEIROS	1 168 831
LITOAUTOMATICA	1 168 831
S.V.U	1 038 961
IND.GRAF ; ROCAFUERTE	90 909
DEMOCORP	779 221
HELADOSA	779 221
OTRAS	9 220 779
Total	55 324 675

Source : Gestion, août 1999.

Sans parler des débiteurs qui, au moment du terme échu, se déclarent officiellement en faillite alors qu'ils mènent d'autres affaires rentables tout en disposant de patrimoines moraux ou personnels substantiels (avions, bateaux, immeubles)²³. En résumé : la notation pertinente des crédits ne fut

²³ Cf. Vistazo. *Los mas grandes deudores : 70% es cartera mala*. n°815, 2 août 2001, p. 35-36.

malheureusement pas effectuée par l'administration responsable de la restructuration (A.G.D), ni par les cabinets d'audit internationaux qui utilisèrent à chaque fois des critères spécifiques et non standardisés, et enfin ni par les autorités de contrôle (B.C.E, Cour des Comptes, Ministère de l'Économie).

Par ailleurs, on sait combien il est indispensable de conserver les documents et les informations concernant la concession de crédits. Avec *Filanbanco S.A*, l'incomplétude des dossiers légaux et des dossiers de garanties fut au contraire promue comme mode (déplorable) d'administration de l'encours. La liste des carences inhérentes aux crédits notés A, B, ou C en matière de collatéraux est d'ailleurs assez éloquente :

- ❖ Absence de billet à ordre adossant l'opération de crédit.
- ❖ Inexistence de contrats d'hypothèque ou de gage au nom de l'institution financière concernée ;
- ❖ Carence de rapports financiers sur le débiteur et le garant ;
- ❖ Disparition des dossiers avec toute la documentation du contrat de crédit ;
- ❖ Retrait légal (*habeas data*) des documents de crédit de l'emprunteur ;
- ❖ Manque d'enregistrement informatique (saisie manuelle) des données collectées auprès des débiteurs, etc.

Enfin si la "disparition" des documents liés aux collatéraux a été probablement délibérée, elle aurait peut-être organisée par le propre personnel de *Filanbanco* qui, en récompense pour services rendus, reçut de généreuses indemnisations parmi lesquelles l'assurance pendant trois années consécutives de conserver son travail.

b) Le festin des fauves : la bonne affaire des certificats de dépôts <<reprogrammables>>

Dès le gel des dépôts, en mars 1999, la vente des certificats de dépôt <<reprogrammables>> (CDR)²⁴ émis par le gouvernement devint une des priorités pour ceux qui avaient d'urgents besoins d'argent liquide. L'offre et la demande pour ce type de certificats de dépôt s'intensifia selon les conditions de marché en vigueur permettant de les acquérir à 50% ou 60% de leur valeur nominale. Par exemple, si le certificat était de 100 000 dollars, on ne recevait en réalité que 50 000 ou 60 000 dollars

²⁴ Le CDR est un titre attestant de la valeur de l'argent déposé par un client d'une banque avant son gel. Il est garanti par l'Etat et peut être employé pour rembourser, partiellement ou en totalité, les dettes éventuelles contractées auprès de l'établissement de crédit.

en espèces mais on pouvait toutefois l'endosser à 100% de sa valeur comme partie du remboursement de dettes bancaires²⁵.

Les gros débiteurs d'institutions en activité et sous contrôle de l'Etat étaient effectivement les principaux bénéficiaires du système tant qu'existait la possibilité lucrative de payer avec des CDR les entités de crédit fermées. La seule difficulté consistait à trouver un acheteur disposé à payer des certificats de dépôts provenant d'un établissement inactif, par exemple *El Progreso*, à 100% de leur valeur nominale. Une mission théoriquement impossible mais qui ne l'était pas en fait pour tout le monde. Quelques 209 personnes physiques ou morales sont finalement parvenues à vendre à *Filanbanco S.A* leurs CDR en échange de grosses sommes en liquide. On estime que la valeur des titres à 100% mis en vente par ces initiés a atteint les 31 millions de dollars suscitant des pertes entre 30% et 50% sur le prix des certificats. La liste des vendeurs à *Filanbanco* (tableau 4) est instructive dans la mesure où y figure une majorité d'entreprises publiques, à l'exception de quelques individus excessivement bien informés : Fonds de pensions de la police nationale, fonds de retraite des sociétés de production et de distribution de carburants *Petrocomercial et Petroindustrial*, la compagnie publique d'aviation *Tame*, Fonds de pension des employés de *Filanbanco S.A*, etc.

**Tableau 4 : Les vendeurs de CDR à *Filanbanco*
(entre le 16 mars 199 et 23 octobre 2000)**

En millions de dollars en espèces	
Tame	2,9
<i>Filanbancos</i>	2,5
Fondo de Jubilacion Petroindustrial	1,3
Plainbridge	1,0
Muki Mahesh	1,0
Julio Tejada	0,9
Rosa Espinoza	0,9
Lenin Farahon Parra Zamora	0,8
Banco la Previsora	0,7
Cesantia Policia Nacional	0,5

Source : Vistazo, n°816, août 2001.

²⁵ Cf. Vistazo. *La Feria de los CDRs*. n° 816, 2 août 2001, p. 36. Centurión Juan. *El saqueo..., op.cit.*, p.187-193.

Cette liste n'est nullement dépourvue de dimension politique : à l'exemple de la société *offshore Plainbridge inc* qui réalisa un "échange" de certificats avec *Filanbanco S.A.*, en toute illégalité d'ailleurs car celle-ci ne possédait aucune créance sur cette société panaméenne, d'un montant officiel de 1,09 million de dollars appartenant en réalité à un surintendant de banques, démis de ses fonctions en novembre 2000. La fondée de pouvoir de *Plainbridge inc*, après avoir remis plusieurs chèques à la *National Bank* de Miami, décida en fin de compte de s'installer aux Etats-Unis. À combien s'élevèrent les pertes induites par les manœuvres frauduleuses entreprises à l'aide des CDR vendus à *Filanbanco S.A* ? 183 millions de dollars selon la Surintendance des Banques ou 145 millions de dollars selon un de ces dirigeants dont la gestion laxiste conduisit à la débâcle du groupe²⁶ ? On le saura jamais car le délit d'initié ou voire même la prise illégale d'intérêts ne sont pas stigmatisés au quotidien tant il est usuel de faire bénéficier à son parti, à ses amis et à sa famille des informations recueillies au cours d'activités économiques ou politiques. C'est la raison pour laquelle la planche à papiers continua de fonctionner sous une forme différente : après les CDR, vint le temps des reconnaissances de dettes bancaires échangées au travers de multiples tours de table qui remplirent à nouveau de bons-papier *Filanbanco S.A* et toujours avec l'assentiment de l'A.G.D. Un peu moins de 200 millions de dollars de dettes liées auraient été ici effacées des ex-clients importants de la famille Isaiás²⁷. Il n'est donc pas étonnant que ces actes illégaux aient sérieusement grevé le fonctionnement d'un groupe connaissant de sérieux problèmes de liquidité et par là même obligé de récupérer coûte que coûte ses créances sous une forme liquide. En échouant, la chute imminente ne pouvait en être que plus dure.

5.2.2. D'erreurs de gestion à la formation d'un système frauduleux : les zones d'ombre de *Filanbanco S.A.*

L'expérience démystificatrice de *Filanbanco S.A* n'est toutefois pas sans intérêt dès lors que l'on tente d'esquisser quelques éléments explicatifs susceptibles d'améliorer la compréhension d'une double faillite dont le caractère inéluctable n'allait en rien de soi. Il est important de rappeler que ce groupe financier disposait de nombreux atouts (première place dans le système, prestige social, influence politique, confiance de la clientèle...) lesquels n'ont pas disparu soudainement sous les seuls effets de l'exacerbation de la concurrence interbancaire et de la défaillance de paiement de quelques gros débiteurs de l'agroindustrie en crise. D'autres raisons s'unissent sans doute aux précédentes pour créer une accumulation d'erreurs de gestion (confusion entre la vocation de banque commerciale ou

²⁶ Cf. Gisella Ronquillo Orellana. *¿ Quién mató...* , op.cit., p. 32-33.

²⁷ Cf. Gisella Ronquillo Orellana. *Préstamos en pocos...* , op.cit., p. 30-35.

d'affaires, explosion des coûts opérationnels, faible productivité des capitaux, administration familiale, etc.) à l'époque des anciens dirigeants qui n'ont pu être résolues mais paradoxalement aggravées du fait d'une intervention inefficace de l'Etat, sous la forme de l'A.G.D, censée stopper un soutien financier dispendieux pour la collectivité. Toutes les conditions étaient par conséquent réunies pour créer le terreau fertile à une multiplication des escroqueries et des fraudes en tout genre. Sous l'angle de l'intelligence économique (I.E), *Filanbanco* est un cas classique où l'ensemble des signaux d'alarme, des dispositifs existants pour éviter la généralisation de délits bancaires ont été soit transgressés soit délibérément ignorés. D'une manière synthétique, et sans vouloir être exhaustifs en raison de l'ampleur des fraudes commises, les principales défaillances en matière d'avertissement et de prévention de tels délits ont été globalement les suivantes :

La comptabilité de *Filanbanco S.A*, quand elle existait, était conçue comme une discipline *grosso modo* indicative d'une situation économique remplie d'inexactitudes et de vides que des indicateurs financiers changeants à souhait permettaient de masquer aux éventuels analystes ou contrôleurs zélés. Comme nous l'avons évoqué avec l'exemple de la concession des crédits, lorsque la falsification des comptes ne suffisait plus, la disparition pure et simple de la documentation technique était organisée dissimulant ainsi le nombre des bénéficiaires ainsi que les conditions avantageuses dans lesquelles les dirigeants du groupe avaient distribué l'argent d'autrui. En liaison avec la comptabilité fautive ou lacunaire, c'est toute la question centrale des cabinets d'audit nationaux ou internationaux venus au chevet de *Filanbanco S.A* qui n'ont pu ou su dévoiler à temps la réalité suspecte de transactions menées tant par les anciens propriétaires privés que lors des tentatives de <<restructuration>> publique. Le comble de l'opportunisme professionnel fut atteint par *ING Barings* (le département spécialisé de la banque hollandaise) dont la prestation d'audit, chèrement rémunérée et à 20 mois d'intervalle, intervint tout d'abord dans un contexte de droit privé puis sous le contrôle de l'Etat.

L'idée que c'est le donneur d'ordres qui sollicite une évaluation des résultats de son entreprise est de plus en plus remise en cause dans la mesure où elle ne peut garantir l'impartialité des diagnostics élaborés. À la différence des scandales récents survenus dans les milieux industriels et financiers des Etats-Unis, le conflit d'intérêt ne se pose pas dans les mêmes termes en Équateur car l'audit bancaire n'a pas été accompagné de conseils en placement ou de fusion. Il s'agit plutôt d'une instrumentalisation d'auditeurs au prestige professionnel reconnu par de puissants intérêts financiers et par des motivations partisans issues de la vie politique. On peut formuler l'hypothèse suivant laquelle les résultats des audits ont peut-être été utilisés au plus fort de la bataille des règlements de comptes ayant abouti à la

démission du président de l'époque, Jamil Mahuad. De toutes les façons, comme partout ailleurs dans le monde, la renommée des sociétés d'audit n'en est certainement pas sortie indemne.

D'indépendance, il n'en fut hélas pas question pour les organismes de contrôle et du sauvetage de *Filanbanco S.A.* Pour les analystes sérieux chargés de la surveillance, l'inefficacité de la Surintendance des Banques (S.B) demeurera comme une illustration du dévoiement de ses objectifs techniques (supervision et contrôle des institutions financières) par des considérations politiques ou de défense des intérêts d'acteurs financiers localement puissants. De la faillite privée à la prise en charge par les appareils d'Etat, le travail objectif, impartial de la S.B n'a pu être respecté par le fait que certains banquiers ont soit retenu l'information technique soit l'ont maquillée systématiquement, rendant par là impossible le service public de conseil et de supervision des établissements de crédit.

Autre élément défavorable à une réelle autonomie opérationnelle de la Surintendance des Banques : la désignation par l'Assemblée Nationale, après approbation présidentielle, du surintendant tend à politiser à outrance un poste technique devant rester libre par nature des influences politiques ou financières fortement représentées au niveau du pouvoir exécutif et législatif. Dans le même ordre d'idée, n'est-il pas surprenant de constater combien sont rares les surintendants nommés par l'Etat qui n'ont pas exercé auparavant des fonctions de haut niveau au sein des conseils d'administration de plusieurs établissements bancaires ? Certes, l'expérience professionnelle antérieure serait un gage de compétence dans un pays où la loi de la faveur ne se substituerait en permanence à celle de la valeur, culture de l'entraide sociale partagée d'ailleurs par la majorité de la population. Ce <<pantouflage>> version équatorienne estompe une fois de plus les frontières déjà ténues entre les groupes économiques et le milieu politique, entre les financiers et les fonctionnaires chargés de les surveiller. Tout cela explique en partie pourquoi il fut extrêmement difficile à des hauts fonctionnaires marqués par un passage antérieur aux affaires privées d'exiger le remboursement des crédits concédés aux gros clients débiteurs de *Filanbanco*. *A fortiori* lorsque ceux-ci sont entachés de pratiques frauduleuses.

De l'échec du sauvetage obtenu de *Filanbanco S.A.* par l'A.G.D, rien ne permet de dire que l'appui de l'Etat a été mesuré, réduit en termes de moyens financiers. Tout au contraire des millions de dollars ont été injectés sans qu'ils ne produisent les résultats escomptés en ce qui concerne la récupération et la vente futures du groupe. On pourra toujours se poser la question de savoir à combien s'élève le montant estimé des fonds publics gaspillés mais la réponse définitive n'est toutefois pas à notre portée dans la mesure où l'on ne dispose, au jour d'aujourd'hui, d'aucune approximation quantitative réaliste. D'ailleurs quelle importance puisqu'ils ne seront jamais rapatriés de Miami, des

Bahamas ou des Caïmans ! En revanche, l'analyste I.E serait plus avisé de considérer l'aide fournie par l'Etat comme une cause parmi d'autres favorable à la création de fraudes à partir ou au sein même de *Filanbanco S.A.* À cet égard, pour conclure provisoirement (*cf.infra*), on signalera que le groupe financier sous perfusion étatique a servi également au renflouement d'autres entités bancaires en difficultés : le principe du <<prêteur en dernier ressort>>, qui incombait auparavant à la Banque Centrale (B.C.E), a été dévolu à *Filanbanco S.A* représentant une source supplémentaire d'illégalités. Finalement, le cas de la fusion malheureuse du groupe financier avec la banque *La Prévisora*, submergée de problèmes de trésorerie, illustre concrètement le dévoiement d'un transfert d'argent public employé dans le financement d'une politique salariale généreuse du personnel au moment même où les déposants s'efforçaient de récupérer leur épargne.

5.3 - La banque "voyou" : le cas du *Banco El Progreso*.

Avec ce dernier cas, nous atteignons le degré suprême de la banalisation des pratiques frauduleuses au sein même d'une institution influente au niveau du système financier national. Comme nous le verrons par la suite, il n'existe pas dans l'histoire présente de l'Équateur d'exemple de banque qui ait commis autant d'infractions financières en un si peu de temps (moins de trois années). Le scandale du *Banco El Progreso* eut par ailleurs un énorme retentissement local en raison du nombre de déposants concernés (72 000) et d'une tentative de désinformation visant à exacerber le sentiment régionaliste d'une partie de la classe politique à l'encontre du gouvernement central situé à Quito, la capitale. Avec un dossier aussi polémique, il est par conséquent facile de trouver des boucs émissaires sans que l'on appréhende bien en revanche le comment et le pourquoi de l'apparition des fraudes internes. Fidèles à notre grille de lecture, nous présenterons tout d'abord les principaux modes opératoires d'utilisation indue des fonds d'autrui puis développerons un peu plus les délits liés à la concession de crédits liés et la création de sociétés fantômes. Nous examinerons enfin les éléments qui ont permis que cet établissement de crédit s'éloigne de plus en plus de ses fonctions d'intermédiation pour mieux privilégier les opérations ayant souvent des points communs avec l'économie illégale.

5.3.1. De la faillite causée par une diversité de manœuvres frauduleuse.

La crise "imprévisible" du *Banco El Progreso* révèle un paradoxe étonnant que les chiffres officiels n'ont pu annoncer à temps et encore moins expliquer : au moment où elle recevait une

excellente classification CAMEL²⁸, la banque était au bord de la faillite sans que les autorités de contrôle et surtout les déposants se soient aperçus d'un quelconque dysfonctionnement interne. Il est clair cependant que le contenu mystérieux du désastre s'estompe dès lors que l'on constate que le nombre élevé d'irrégularités commises avait pour objectif fondamental d'occulter une situation financière critique²⁹. L'illiquidité structurelle³⁰ de l'entité bancaire était due en partie au fait que celle-ci offrait les taux d'intérêt de l'épargne les plus élevés — un taux supérieur de 3,2 % à la moyenne en vigueur sur le marché —, sur lesquels reposait une politique très risquée de crédits laxistes. En sus de la concentration et de l'octroi de crédits liés (*cf. infra*), la liste des transactions illicites réalisées au cours de l'activité gestionnaire montre à l'évidence une propension à diversifier les sources d'argent mal acquis ; le cabinet d'audit *Deloitte & Touch* releva ainsi les irrégularités suivantes³¹ :

- ❖ Fausses déclarations de transactions ;
- ❖ Approbation et présentation de bilans financiers falsifiés ;
- ❖ Manipulation des comptes du bilan afin d'occulter la véritable situation de la banque ;
- ❖ Dissimulation, altération et destruction des rapports contenant les informations et les faits destinés aux autorités de contrôle ;
- ❖ Opérations irrégulières avec la filiale *offshore El Progreso Ltd.*, localisée aux Bahamas ;
- ❖ Présentation de garanties fictives (collatérales) en rapport avec la concession de crédits ;
- ❖ Création de sociétés fantômes dirigées par des hommes de paille "malgré eux" ³² ;
- ❖ Retraits de plus de 600 millions de dollars des comptes de la clientèle — sans recevoir l'argent liquide ou des biens d'une valeur équivalente —, en échange de billets à ordre souscrits auprès d'un fidéicommissaire³³ ;

²⁸ Sigle de "Capital asset management earning and liquidity". Système américain de classification de la solidité d'une banque donnant un rang de classement (ranking) de 1 à 5. Les banques qui obtiennent entre 4 et 5 font en général l'objet d'une surveillance spéciale. Cf. Jorge Daniel Mancero Espinoza. *La crisis bancaria ecuatoriana...*, *op.cit.*, p. 68-70.

²⁹ L'évaluation de l'ampleur de la fraude est difficile à effectuer en raison de l'inexistence de données fiables. En première approximation, on estime néanmoins à 1144 millions de dollars la déficience patrimoniale de l'établissement de crédit dont 600 millions proviendraient de retraits d'argent non justifiés par la comptabilité. Cf. *El Comercio* du 15 février 2000, p. 2.

³⁰ À la différence de l'explication fournie par la direction qui imputait fallacieusement les problèmes de liquidité du *Banco El Progreso* au retrait des fonds déposés par les institutions publiques et à des rumeurs intempestives suscitant un climat d'inquiétude et d'incertitude. L'actionnaire principal prit de manière arbitraire (le 22 mars 1999) la décision de fermer les portes de la banque afin de provoquer une intervention financière de l'Etat sous la forme d'une recapitalisation. Après plusieurs mois d'hésitation, son assainissement fut au contraire entrepris sous la houlette des pouvoirs publics.

³¹ Patricia Estupiñan Burbano ¿ *Porqué quebró El Progreso ?* Vistazo, 22 juillet 1999, p. 13-15.

³² Deloit & Touch révéla également que les dirigeants des sociétés fantômes étaient majoritairement des employés et des chefs de famille modestes dont la bonne foi avait été injustement abusée par la cupidité des actionnaires. Cf. Jorge Vivanco Mendieta. *Crisis bancaria...*, *op.cit.*, p. 78-79.

³³ Le *fidéicommissaire* est la figure appropriée pour faire changer le patrimoine de main en main jusqu'à la perdre de vue. Cf. *Hoy*, 14 février 2000, *El Comercio*, 1^{er} août 1999.

- ❖ Appropriation illicite de fonds publics retenus pour concept d'impôt à la circulation du capital (ICC) qui ne furent jamais transférés au Trésor Public ;
- ❖ Retenue des recettes des ventes de pétrole conclues par la société commerciale *Petrocomercial*³⁴ ;
- ❖ Malversations diverses de fonds, etc.

Pour compléter ce panorama des infractions, il faudrait ajouter que celles-ci n'ont été réalisables qu'en raison d'un emploi très singulier des dispositifs et des systèmes informatiques existants dans l'établissement de crédit. Trois procédés usuels étaient en effet couramment mis en œuvre pour la comptabilité des fonds de la clientèle³⁵ : l'émission de 1594 certificats de dépôts à terme représentant 56 227 157 de dollars n'emprunta jamais le système AS400 normalement utilisé pour les enregistrer. Au contraire, les enregistrements des certificats furent comptabilisés dans une feuille de calcul standard (*EXCEL*) afin de pouvoir doubler la numérotation des autres déjà émis, en cours ou de ceux auparavant annulés.

On peut penser que ces opérations eurent pour finalité essentielle d'enregistrer des passifs occultes qui avaient réellement existés mais que l'on souhaitait ne pas faire figurer dans les bilans présentés à la Surintendance des Banques (S.B). Un deuxième moyen plus classique consistait à ne pas enregistrer dans les comptes les dépôts en dollars qu'obtenait de son activité la filiale *offshore Banco El Progreso Ltd*. On stockait donc dans un ordinateur de forte capacité de traitement (serveur *NT*) les données opérationnelles nécessaires sans qu'elles soient toutefois communiquées à la Surintendance des Banques : les contrôleurs de la S.B déduisirent ainsi que seul le responsable technicien était en réalité chargé de les effacer sitôt qu'on lui en donnait l'ordre. L'efficacité délictueuse du système informatique du *Banco El Progreso* fut enfin démontrée la fois où, en un seul jour, 14 000 virements furent lancés totalisant près de 400 millions de dollars vers les comptes courants de sa filiale *offshore* des Bahamas.

5.3.2. *Au labyrinthe des crédits liés de la filiale offshore*

Dans le panorama des fraudes dessiné ci-dessus, nous avons délibérément omis de mentionner la question centrale de la concession des prêts. C'est parce qu'elle représente un sujet vaste et complexe qu'une analyse plus approfondie s'avère justifiée d'autant plus qu'il s'agit d'une fraude

³⁴ Pour un point vue partial certes mais synthétique sur la question de *Petrocomercial*, voir Centurión Juan de : *El saqueo...*, *op.cit.*, p. 111-115.

³⁵ Cf. *Hoy* du 2 mars 2 000, p.3-4.

née de la transgression d'une disposition légale, envisagée dans la LGISF (*cf. supra*). Au *Banco El Progreso*, la politique interne de distribution des prêts n'obéissait ni à des objectifs ni à des moyens au service de l'ensemble de la clientèle³⁶. Le traitement des dossiers n'était en effet pas identique selon la qualité sociale du demandeur de crédit, suscitant par là même de fortes inégalités entre les différents sujets de crédit. Plus précisément, après le 22 mars 1999, des informations autorisées ont commencé à circuler décrivant trois modalités atypiques d'octroi de prêts :

A) La concentration de crédits sur les gros débiteurs.

Une des causes majeures de l'insolvabilité du *Banco El Progreso*, signalée d'ailleurs par plusieurs rapports confidentiels de la S.B entre 1998 et 1999, fut l'excessive polarisation des crédits octroyés à quelques clients importants. Bien qu'il n'y ait rien d'illégal en soi de financer les activités économiques et financières d'une minorité de débiteurs, ce comportement discriminatoire peut cependant, dans un contexte récessif et d'irrationalité des marchés financiers, augmenter considérablement non seulement le risque de défaut de remboursement mais également accroître les possibilités de concession induite de crédits. L'entité bancaire prêta 23 896 542 dollars à 86 clients "uniques" (ou n'ayant pas de crédit auprès d'autres banques) montant qui représentait, au 31 décembre 1998, 25,84% de l'encours de crédit et des contingents, c'est-à-dire près 90 666 291 dollars. Mais si l'on prend en compte par exemple les 100 plus gros débiteurs "uniques", la valeur des crédits concédés atteint alors la somme de 32 049 479 dollars.

D'une manière plus synthétique, les tableaux 5 et 6 estiment le nombre des principaux emprunteurs du *Banco El Progreso* ainsi que la concentration des crédits concédés. On relèvera ainsi que parmi les plus importants débiteurs, quatre seulement résident dans la province du Pichincha, située à l'intérieur de la région montagneuse dite de la *Sierra*, tandis que le reste des effectifs, en sa grande majorité, est domicilié dans la région du *Guayas*, l'espace du littoral équatorien. Avec ces quelques données, il est facile d'infirmer l'idée partisane selon laquelle l'origine de la crise bancaire aurait été suscitée par le centralisme prédateur de la capitale dès lors que l'on constate statistiquement que se sont surtout les entrepreneurs de la *Costa* qui ont bénéficié de la manne des crédits, d'ailleurs jamais remboursés.

³⁶ À l'opposé du slogan publicitaire du *Banco El Progreso* ("A todos para igual" "Au service de tous").

Tableau 5 : Les plus grands débiteurs du *Banco El Progreso* (janvier 1999).

Type	Numéros de clients	Montant accordé (\$)	Localisation
Débiteurs uniques	81	23 896 542	Tous du Guayas
Autres débiteurs	69	32 330 615	65 du Guayas, 4 Pichincha
Total	150	56 227 157	146 Guayas, 4 Pichincha

Source : Gestion, avril 1999, n° 58, élaboration de l'auteur.

Tableau 6 : Concentration de crédits Progreso (janvier du *Banco El Progreso*).

Bénéficiaire	Crédit sujet au contrôle de la S.B (\$)
Electroecuador inc	272 944
Costa trading S.A	270 288
Molinera	146 338
Novamundo	180198
Total	869 769

Source : Gestion, avril 1999, n° 58, élaboration de l'auteur.

B) L'ampleur des crédits liés

Si la concentration des crédits signifie à l'évidence que l'argent prêté n'est en réalité distribué que vers quelques clients privilégiés, il est toutefois plus intéressant de constater que leur sélection n'a pas été toutefois le fruit du pur hasard financier. Les principaux actionnaires (tableau 7) ont pratiquement fait fructifier leurs propres affaires industrielles et commerciales en les autofinçant grâce aux dépôts des épargnants :

Tableau 7 : L'actionnariat du *Banco El Progreso* (au 31/12/1999)

Actionnaire	Capital souscrit (\$)	Participation de L'actionnariat
Fernando Aspiazu Seminario	15 399 353	22,2%
Ernesto Balda Hernandez	12 289 710	17,7%
Intermediaria de Seguros C.A	9 219 848	13,3%
Dercos C.A	7 871 661	11,3%
Figols C.A	7 224 065	10,4%
Autres actionnaires	17 441 383	25,1%
Total	69 446 021	100%

Source : *Gestión*, avril 1999, n° 58, élaboration de l'auteur.

On retrouve en toute logique les noms d'entreprises bénéficiaires liées en général aux propriétaires ou aux directeurs de l'établissement de crédit. Certes, il est vrai que le *Banco El Progreso* n'a pas excédé les limites autorisées par la *Loi* qui permet de concéder des crédits liés ne dépassant pas 60% de la valeur du patrimoine technique, il n'empêche cependant que si l'on ajoute les prêts octroyés aux débiteurs "uniques" (qualifiés de <<crédits de présomption>>) le montant total de ce type de crédits finit par croître presque à l'infini. Les déficiences patrimoniales vérifiées par la suite ont confirmé la responsabilité primordiale de cette politique arbitraire d'attribution des crédits dans la faillite ultérieure de l'entité bancaire du fait de leur poids exorbitant et de leur absence de remboursement.

C) Le rôle des sociétés fantômes

Les inégalités liées à la concentration de crédits liés n'ont pu être perpétuées et transformées en mécanismes frauduleux efficaces que dans la mesure où le secret a été bien gardé sur le contenu délictueux des opérations réalisées. Pour ne pas attirer éventuellement l'attention des professionnels du métier ou des autorités de contrôle, le recours généralisé à des "sociétés fantômes" a été privilégié par les échelons les plus hauts de la hiérarchie du *Banco El Progreso*. Sous ce dernier vocable, on a coutume de désigner des entreprises dont les responsables officiels sont des hommes de paille qui remplissent toujours les mêmes formulaires avec des adresses et des téléphones identiques dans le seul but de réaliser une multiplicité de transactions financières informelles.

Comme d'autres établissements bancaires, le *Banco El Progreso* a souvent employé une telle possibilité poussant le cynisme jusqu'à intégrer des membres de condition sociale modeste - pris en défaut de bonne foi -, comme membres à part entière de ces sociétés. N'étant pas sujets de crédit bancaire pour leurs faibles revenus, ils n'en recevaient pas moins d'énormes quantités fictives d'argent dont ils n'ont jamais vu la couleur. À cet égard, parmi les "chefs" d'entreprises liées (ou personnes réceptrices de l'argent offert par les actionnaires), *Deloitte & Touche* égrenait une liste à la Prévert aussi incongrue qu'in vraisemblable : <<... 2 avocats, 2 ingénieurs, 1 cordonnier, 3 ouvriers agricoles, 2 gardes de sécurité, 1 couturière, 1 chauffeur, 1 maçon, 1 commerçant et 23 étudiants...>>.

La justification officielle (ou plutôt celle des dirigeants) de la création de sociétés fantômes selon laquelle celles-ci faciliteraient la résolution des difficultés de paiement d'industries réellement existantes se heurte néanmoins à la triste réalité de modes opératoires assez éloignés d'une administration bancaire soucieuse d'affronter légalement un risque temporaire d'illiquidité. La vérité est malheureusement plus prosaïque puisque l'argent des épargnants, avant d'être versé sous forme de prêts aux entreprises liées aux actionnaires du *Banco El Progreso*, a emprunté les circuits de ponction des sociétés fantômes ou de papier. Rien d'illégal en soi s'il s'agissait d'un crédit bien construit vers une entreprise réelle, sérieuse qui engendrerait des ressources suffisantes pour payer des intérêts induits en bonne et due d'un emploi productif du capital. Hélas ! Comme l'entreprise n'existe pas, la banque se trouve dans l'obligation de ponctionner les dépôts de la clientèle pour concéder un nouveau crédit. Au moment de payer les intérêts des autres entreprises, le *Banco El Progreso* doit encore faire appel à l'épargne d'autrui et ainsi de suite jusqu'à ce que les dépôts disparaissent définitivement victimes des prélèvements successifs nécessaires au paiement des intérêts et au remboursement du capital des entreprises liées.

À l'instar du *Banco Continental*, ceci est un exemple classique de <<pyramidation>> financière dont la durée dépend avant tout d'un volume toujours plus conséquent de dépôts disponibles comme ressources futures à diriger systématiquement vers les sociétés liées. Trois cas de figure sont possibles autorisant la poursuite de la spoliation de la clientèle grâce au mécanisme des vases communicants :

Premièrement, si le volume des dépôts croît à un taux supérieur à celui du taux d'intérêt, le jeu de la pyramide peut continuer. Mais lorsque les dépôts baissent tandis que les taux d'intérêt continuent de monter, la banque doit transférer plus qu'elle ne reçoit. Alors surgissent les problèmes de liquidité et l'établissement bancaire doit faire appel aux fonds interbancaires pour maintenir les flux de crédit fictifs. Deuxièmement, la situation risque de s'aggraver quand les dépôts subissent de forts retraits. La banque peut recourir une fois de plus au soutien interbancaire tant qu'existent des institutions enclines à lui prêter de l'argent frais. Dans le cas contraire, l'aide de l'Etat au travers des crédits de liquidité doit être expressément sollicitée.

Or, en théorie, l'appui financier étatique entraîne une révision exhaustive des comptes pouvant parfois déterminer si les passifs ont été offerts à des sociétés fantômes ou de papier à l'origine de la détérioration patrimoniale observée. Les pouvoirs publics exigent alors de provisionner *au prorata* ou plus des crédits liés concédés ; une telle mesure transforme immédiatement en insolvable une banque qui aurait eu recours à ce type de prêts lui laissant le choix entre la capitalisation ou la faillite.

Enfin, il existe un degré supérieur de sophistication dans la fraude dès lors qu'intervient la banque-filiale *offshore* au travers de laquelle les dépôts en dollars sont prêtés directement à des entreprises croisées. Par exemple, la maison-mère *Banco El Progreso* est chargée d'attirer et d'"investir" dans sa banque *offshore* (*El Banco Progreso Ltd.*, localisée aux Bahamas), cette dernière ayant toute latitude pour disposer des ressources de la clientèle nationale. Ainsi le préjudice économique commis par le *Banco El Progreso Ltd.* s'élèverait approximativement à 1 144 millions de dollars qui se décompose comme suit :

- ❖ 800 millions de dollars correspondants à des opérations de *cash* réalisées grâce au détournement de l'argent de 750 000 clients ;
- ❖ 344 millions de dollars supplémentaires dus à des survalorisations d'actifs.

En sus de l'impossibilité d'établir la provenance de dépôts effectués au travers du *Banco El Progreso Ltd.*, cette filiale réunissait néanmoins les mêmes caractéristiques de concentration des crédits liés et d'information lacunaire qui furent propices à la formation d'une multiplicité de fraudes

: selon *Deloitte & Touch* des 17 clients de l'*offshore* représentant environ 95% de l'encours total des crédits, seuls 3 disposaient de garanties réelles.

5.3.2. L'exemplarité de la faillite frauduleuse du Banco El Progreso pour l'intelligence économique

Le cas du *Banco El Progreso* est bien entendu une illustration extrême de la présence de comportements illicites érigés en système de gestion bancaire qui dépasse sans aucun doute la simple interprétation technique pour mieux franchir les limites de la légalité financière. Le manque de contrôle des autorités de tutelle sur les transactions globales des banques réalisées à l'*offshore* est certes en grande partie responsable des dérives délictueuses manifestes au sein de l'établissement de crédit. Mais l'inefficacité de la supervision n'explique pas tout d'autant plus que les indicateurs financiers, même s'ils constituent un étape indispensable du diagnostic évaluant la conformité et le rendement de l'administration des entités de financement, n'appréhendent que rarement les nombreuses astuces techniques et les divers leurres mis au service de la formation de fraudes bancaires. En réduisant l'intelligence économique à une simple approche techniciste de la finance, on ne parvient pas, nous semble-t-il, à comprendre pourquoi l'expérience malheureuse du *Banco El Progreso* a pu se produire sans obstacle majeur et surtout durer aussi longtemps jusqu'au dénouement fatal.

La lecture que nous proposons ci-dessous de l'apparition et du développement des fraudes repose sur quelques éléments de référence de nature sociale et politique permettant de mieux expliquer l'ascension fulgurante ainsi que la chute ultérieure de l'entité *Banco El Progreso*. À cet égard, la biographie du principal actionnaire, Fernando Aspiazu Seminario, constitue une entrée analytique intéressante³⁷. Rappelons tout d'abord que ce banquier est issu d'une famille aisée du milieu des affaires du littoral équatorien ("La Costa") qui a toujours été très bien au fait des vicissitudes constantes du milieu politique local, régional et national. Familier des ministères, lui-même fut ministre de l'économie pendant le court mandat du président Jaime Roldos (1981-1982). Très bien introduit dans les cercles politiques, il utilise ensuite avec une efficacité redoutable ses nombreuses relations pour faire prospérer le *Banco El Progreso* et par là même sa fortune personnelle. En Équateur, le clientélisme politique est une constante majeure de la vie économique et sociale d'un pays formellement démocratique. Et Fernando Aspiazu Seminario le sait pertinemment qui bâtit sa réussite financière dès sa démission du poste de ministre en 1982.

À partir de ce moment, plusieurs strates socio-économiques et politiques se superposent pour façonner progressivement une banque plurifonctionnelle dépassant de beaucoup la spécialisation classique d'intermédiation des autres entités financières. Au cours de la décennie 1990, l'influence grandissante du *Banco El Progreso* sur la région côtière est ainsi le produit d'une stratégie concurrentielle tendant à évoluer vers une forme de conglomérat aux ramifications suivantes :

- ◆ Expansion du pouvoir financier du *Banco El Progreso* grâce à une politique de taux d'intérêt rémunérateurs de l'épargne et un resserrement des liens économiques avec le secteur agro-industriel ;
- ◆ Intervention chronique tout d'abord dans le jeu politique régional puis au niveau national afin de peser sur les décisions en matière de politique économique en un sens favorable au développement de son "empire" ;
- ◆ Domination des moyens de communication (presse, télévision) de la *Costa* afin de diffuser une image libérale, moderne et dynamique du *Banco El Progreso* auprès de l'opinion publique ;
- ◆ Recherche effrénée d'une reconnaissance sociale sous la forme du banquier bienfaiteur à <<l'écoute des besoins du peuple (paternalisme social et culturel)>> ;
- ◆ Responsabilité sportive comme directeur technique et mécène d'une des grandes équipes de football du littoral, etc.

La densité de pouvoirs formels et informels entourant l'administration de l'établissement *Banco El Progreso* opacifiait la gestion bancaire de telle sorte que rien ni personne aurait pu déterminer avec exactitude la taille et la nature des fraudes commises tout au long de son existence. Les expertises mêmes les plus objectives n'auraient eu aucune chance de percer les manipulations de la comptabilité officielle puisqu'elles se seraient heurtées durement aux nombreuses connivences et complicités existantes dans et autour de l'activité du groupe financier. Ce n'est que l'aggravation accélérée des difficultés de liquidité anticipant une crise d'insolvabilité future qui a révélé la part d'ombre, la face trop longtemps cachée d'une gestion frauduleuse aboutissant en définitive à la faillite du *Banco El Progreso*³⁸.

³⁷ Cf. Cecilio Moreno Mendoza. *Fernando Aspiazú Auge y caída*. Vistazo, 22 juillet 1999, p. 18-20.

³⁸ Épilogue du *Banco El Progreso*. Après un procès Fernando Aspiazú fut condamné à 9 années de prison.

Chapitre 6 : Le bilan de l'I.E en matière de lutte contre la criminalité financière³⁹.

6.1 - Prévention, contrôle et répression : le triptyque défailant de la régulation des fraudes bancaires.

Il serait trop long de reprendre ici les observations renvoyant aux seuils prudentiels largement dépassés par les quotients et les agrégats financiers publiés lesquels auraient dû normalement servir pour alerter les autorités économiques et de contrôle sur l'ampleur et la profondeur de la crise en gestation. Le portefeuille de créances douteuses, la pratique légale des crédits liés et concentrés des propriétaires des établissements, le maquillage des bilans et des résultats d'exploitation, le manque de supervision de la banque *offshore* équatorienne, etc. reflètent au contraire l'inexistence d'une politique de prévention qui, en temps voulu, aurait peut-être pu réduire l'impact diffus de la fraude bancaire sur la macroéconomie nationale⁴⁰.

Les instances de politique monétaire et de surveillance (B.C.E, Commission Bancaire, Surintendance des Banques, etc) n'ont pas pu, su ou même voulu prévoir la débâcle du secteur bancaire dès la promulgation de la loi LGISF de 1994. Cette dernière, en supprimant les indispensables inspections *in situ* des institutions bancaires a condamné l'Etat, représentant de la société civile équatorienne, à ne plus appréhender l'évolution réelle de leur gestion interne. Mais cette décision peut aussi être interprétée comme une prime à produire des informations "lissées", c'est-à-dire présentant sous un angle favorable l'administration des établissements de crédit qui occultaient de cette manière l'existence d'opérations irrégulières. Privées de leur instrument fondamental de contrôle, les tutelles se sont transformées en agences officielles d'enregistrement des bilans et des comptes d'exploitation statistiquement peu fiables⁴¹. Méconnaissant la vraie situation du système bancaire, il devenait ainsi difficile sinon impossible de préconiser des mesures adaptées et efficaces à appliquer dans le cadre d'une politique préventive contre les fraudes financières.

L'inefficacité des organismes de tutelle en matière de contrôle et de prévention s'est aussi révélée au moment où l'Etat a pris en charge la gestion des 16 banques défailtantes. Chargées ultérieurement d'assainir, de restructurer et, dans une moindre mesure, de liquider des établissements en crise, les institutions étatiques ont aussi bien échoué que le secteur privé dans leur tâche de sauvetage au

³⁹ En plus de la documentation mentionnée, la rédaction de ce chapitre doit beaucoup aux entretiens réalisés avec plusieurs personnalités du monde de la finance rencontrées au cours de mes différentes missions en Équateur.

⁴⁰ Pour une mise en perspective théorique et empirique de l'inefficacité de la supervision bancaire en Équateur pendant la crise 1998-1999, voir : María Belén Freire. <<Supervisión bancaria ¿ Talón de Aquiles de la dolarización ? >>, in *Macroeconomía y economía política en dolarización*, sous la direction de Marconi, Universidad Andina Simón Bolívar, ILDIS, ABYA YALA, 2001, p. 161-189.

⁴¹ Entretien d'un banquier avec l'auteur. Quito, décembre 2002

mépris de la performance financière⁴². L'Etat a donc contribué par divers moyens dispendieux (crédits de liquidités, émission de papier-monnaie, spéculations sur les taux de change et d'intérêt...) au développement du <<risque moral>> des fonctionnaires et des banquiers en ne sanctionnant que très rarement une double stratégie opportuniste qui consistait tantôt à prendre des risques démesurés tantôt à commettre des infractions de nature frauduleuse grâce à l'argent de la collectivité.

Avec *Filanbanco S.A* par exemple, pendant plus de 30 mois, l'A.G.D (agence de garanties des dépôts) a vainement essayé de restructurer les passifs et les actifs douteux d'une institution qui, dès le début, aurait dû être mise en liquidation évitant un surcroît de dépenses publiques inutiles. Or le poids économique de la première banque dans le système financier équatorien, l'influence politique d'une famille propriétaire étroitement liée aux affaires de la *Costa*, la crainte des autorités économiques d'un retrait massif des dépôts de la clientèle (panique), l'intérêt insatiable des débiteurs industriels pour bénéficier davantage de <<crédits liés>> (ou préférentiels), une coupable indifférence de l'élite politique... expliquent pour beaucoup que près de 1 205 millions dollars (6 % du PIB) aient été distribués sans aucun résultat tangible. En matière de sauvetage, plusieurs indicateurs financiers donnent au contraire une idée du type d'"efficacité" selon l'A.G.D⁴³ :

- De décembre 1998 à mars 2001, le portefeuille des crédits s'est faiblement accru : en début de période, son montant s'élevait à environ 780 millions de dollars tandis qu'il atteignait à peu près 810 millions vers la fin.
- L'illiquidité de *Filanbanco S.A* a fortement augmenté au cours des 30 mois : le quotient Fonds disponibles/dépôts à 90 j. a chuté de 50 % à 17 % ;
- Les pertes se sont accentuées entre mars 2000 et mars 2001 : de moins 10 millions de dollars, elles sont passées à plus de 38 millions de dollars ;
- Mesuré par l'indice du patrimoine technique, le seuil normal d'insolvabilité (9 %) n'a été respecté que très irrégulièrement sur l'ensemble de l'intervalle de temps ;
- Les provisions pour garantir les opérations risquées ont été constamment diminuées de telle sorte que leur utilité laisse à désirer : d'un taux fixé à 180 % des engagements en décembre 1998, il atteint fin mars un juste 90 % ;
- Les lignes de crédit international ont subi également une baisse vertigineuse de leur volume : de 105 millions de dollars en début de période, un montant de 20 millions de dollars est atteint en mars 2001.

⁴² Cf. Oleas Montalvo, <<Del libertinaje financiero à la pérdida del signo monetario>>, in *Macroeconomía y economía política en dolarización*, sous la direction de Salvador Marconi, Universidad Andina Simón Bolívar, ILDIS, ABYA YALA, Julio 2001, p. 78-81.

➤ Enfin, au moment de la faillite de *Filanbanco S.A* (déc. 1998), la part des crédits irrécouvrables dans l'encours total représentait 10 %, 30 mois plus tard elle s'élevait à 61 % (466 millions de dollars), etc.

Le cas de l'AGD comme exemple à ne pas suivre en matière de non récupération des actifs ou d'exonération de paiement des grands débiteurs-fraudeurs concentre toutes les critiques de ceux qui jugent le rôle de l'Etat inefficace par rapport à une régulation marchande qui éliminerait, grâce à la concurrence, les établissements non rentables. Une autre perspective est toutefois possible qui envisagerait la fraude comme une manifestation concrète des alliances et des conflits surgissant entre les différents pouvoirs lors de la répartition des richesses produites à l'intérieur des établissements de crédit⁴⁴.

6.2 - L'*offshore* comme vecteur favorable à la diffusion de comportements frauduleux chez les banquiers.

Des cas étudiés précédemment, il ressort que la question de l'*offshore* est souvent au centre des mécanismes frauduleux ayant permis soit d'accroître leur efficacité soit de dissimuler la destination de l'argent utilisé indûment. Par rapport à la situation équatorienne, que ce soit en aval ou en amont de l'activité bancaire *stricto sensu*, la mise en cause de la légitimité de la banque *offshore*⁴⁵ est due au fait qu'elle demeure étroitement associée à la politique risquée de <<crédits liés>> en direction de gros clients débiteurs, parfois bien protégés par certains banquiers. Cette analyse serait toutefois incomplète, voire même superficielle si l'on ne précisait pas en outre quelques caractéristiques spécifiques concernant la signification et le rôle de l'économie *offshore* comme vecteur de la fraude financière en Équateur :

Jusqu'au début de la décennie 1990, peu d'informations ont filtré sur l'importance des filiales à l'extérieur des établissements nationaux de crédit, même si ces derniers avaient déjà bien compris leur utilité économique et financière avec la mondialisation croissante des flux de capitaux. Historiquement, ce fut le scandale du *Banco Continental* (*cf. infra*) qui révéla pour la première fois la présence de l'*offshore* lorsque des dépôts d'une valeur 100 millions de dollars furent "retirés" de sa

⁴³ Cf. Vanessa Brito. *Tras la inevitable muerte...*, *op.cit.*, p. 22-29

⁴⁴ Entretien d'un ex-contrôleur financier avec l'auteur, Quito, décembre 2002.

⁴⁵ On définit une banque *offshore* comme une filiale opérant apparemment de manière autonome dans des paradis financiers mais intégrée en réalité à un établissement de crédit extérieur (maison mère).

filiale des Îles Caïmans, suscitant une sérieuse crise d'illiquidité et sa quasi-faillite. On estima à cette époque que cette somme équivalait à 80% du total des dépôts de l'institution financière.

Peu importe que l'on soit favorable ou non à la présence d'espaces fiscalement et juridiquement avantageux pour l'augmentation des investissements financiers et monétaires dans le monde⁴⁶, ce qui compte en réalité c'est de tenter de connaître son ampleur et ses modes opératoires en liaison avec l'argent illicite. En nous limitant à l'Équateur, bien qu'ils n'existent pas de chiffres officiels, plusieurs travaux⁴⁷ s'accordent cependant à évaluer, fin mars 1999, à 3 milliards 200 millions de dollars le montant des dépôts encaissés par les banques correspondantes à l'extérieur des entités de financement. Depuis cette dernière date, dollarisation oblige, des données plus récentes montrent en revanche une baisse remarquable des ressources administrées par la banque *offshore* équatorienne. En novembre 2000, elles s'élevaient en fait à un peu moins de 893 millions de dollars.

D'une manière synthétique, avant mars 1999, l'engouement avéré de la clientèle pour l'économie *offshore* reposait sur une triple motivation d'ordre économique : d'une part, il existait l'illusion de percevoir des taux d'intérêt de l'épargne supérieurs à ceux offerts sur le marché bancaire domestique. En période de forte inflation, l'épargnant était souvent obnubilé par la valeur nominale de rémunération de l'argent et considérait comme une manière de compenser l'érosion du pouvoir d'achat en effectuant des placements plus attractifs à l'extérieur. D'autre part, la croyance selon laquelle l'*offshore* exonérerait les patrimoines de menaces potentielles ou réelles (gel des dépôts, baisse de rentabilité de l'épargne, dette externe, fuite des capitaux...) liées aux vicissitudes de la macroéconomie nationale en les "délocalisant" vers des territoires plus sûrs. Ce que l'on se gardait bien de préciser était que l'emploi de l'épargne collectée demeurait encore sous la responsabilité des administrateurs et des banquiers locaux. Finalement, la fuite devant une monnaie nationale (le sucre) constamment dévaluée — phénomène structurel qui conduirait quelques années plus tard à une dollarisation officielle —, favorisait sa substitution par le dollar américain que l'on changeait à tout moment pour mieux le déposer ensuite sur les comptes *offshore* ouverts auprès des succursales des établissements équatoriens.

⁴⁶ La littérature économique sur les avantages et les inconvénients de l'*offshore* est assez pléthorique qu'elle ne peut bien entendu figurer ici. Pour une approche récente sur la relation entre le blanchiment et l'*offshore* Cf. Bernard Castelli, <<Les réseaux de blanchiment de l'argent criminel en Amérique latine : de l'illégalité financière à la légitimité économique et sociale >>, Autrepart n°27, 2003, p. 33-34.

⁴⁷ Voir Jorge Daniel Mancero Espinoza. *La crisis bancaria...*, op.cit., p.55-56. Rédaction Gestión. *De la crisis bancaria al congelamiento*. n°62, août 1999, p. 7.

Or la confiance des épargnants fut trahie dès lors que les ressources transmises au banquier furent employées de façon radicalement distincte aux objectifs spéculatifs fixés au départ ; les investisseurs *offshore* surpris découvrirent soudainement que :

- ❖ Leurs dépôts manquaient de la documentation nécessaire ou de l'ingénierie financière de base ;
- ❖ La destination de leur argent était inconnue ainsi que les actifs de la banque réceptrice : ils ne pouvaient ainsi constater la supposée situation de liquidité ou de solvabilité de l'entité *offshore* ;
- ❖ L'inexistence de liens directs légaux entre la banque correspondante locale et son *offshore* (sociétés fantômes), entre les directeurs et les actionnaires (prête-noms) ;
- ❖ La récupération de leur patrimoine spolié serait difficile à obtenir puisque leur "investissement" appartenait à un système financier controversé ; aucun sauvetage gouvernemental n'avait d'ailleurs prévu l'indemnisation des fonds détournés via *offshore* ;
- ❖ L'impossibilité de poursuivre devant la justice les fraudeurs ou de publier l'intégralité des comptes noirs *offshore* dans la mesure où certains épargnants grugés, en délicatesse avec le fisc ou le monde politique (corruption), ne peuvent réclamer ouvertement leur argent de provenance illicite ;
- ❖ La complexité coûteuse d'exiger légalement le remboursement des dépôts résulte de la juridiction *offshore* protectrice et des frais élevés occasionnés par un procès sur place, etc.

L'on comprendra aisément que l'*offshore* n'est pas en soi mauvais si et seulement si l'extension de la supervision bancaire pouvait y être installée définitivement. Les paradis financiers de la planète ne sont en vérité ni les responsables principaux de la création des délits financiers ni les destinataires exclusifs de capitaux illicites. Ils ne sont que les instruments efficaces, les supports juridico-matériels de la délinquance en col blanc qui ne disparaîtra que grâce à un contrôle technique impartial de ses activités.

6.3 - La prégnance d'une culture de l'impunité

Il est clair que l'imperfection des informations comptables et financières n'aurait jamais pu prospérer au cours de ces dernières années si la transparence dans les instruments de surveillance et les mesures de contrôle avait été assurée au plus haut niveau de la sphère du pouvoir. Comme l'ont remarqué plusieurs interlocuteurs spécialisés, ce ne sont pas tant les normes existantes qui sont à stigmatiser que leur non application ou même leur simple respect par les différents acteurs du milieu financier : les banquiers, les autorités de surveillance, les hommes politiques et l'expertise nationale et internationale, le pouvoir judiciaire, etc. ont ignoré, et cela à maintes reprises, le schéma normatif de prévention des fraudes le rendant inutilisable sous sa forme stricte de contrôle interne. La question fondamentale n'étant plus alors le comment de l'ignorance des normes mais son pourquoi ou les

facteurs explicatifs qui justifient une certaine forme d'impunité devant l'accomplissement d'actes non éthiques, délictueux dans le cadre professionnel; à cela, il y aurait plusieurs raisons complémentaires :

- Une carence d'autonomie politique entre les décideurs (banquiers, entrepreneurs, groupes familiaux...) et les autorités économiques ou de supervision bancaire. L'idée que tant qu'il y aura des représentants privés d'influence à l'intérieur même des institutions publiques de décision, il est utopique d'imaginer un contrôle efficace sur les délits financiers. Que ce soient à la Commission Bancaire, à la Banque Centrale (B.C.E) ou même à la Surintendance des Banques (S.B), le fait que l'on nomme à des postes stratégiques des banquiers ou des ex-actionnaires pour décider de la régulation du système de dépôts et de paiement constitue en soi une source potentielle d'irrégularités futures suscitées par des conflits d'intérêt. Si derrière un gérant de banque centrale ou un surintendant de banques existe toujours une entreprise importante, un puissant groupe financier ou un exportateur, on peut être en droit de s'interroger sur l'impartialité avec laquelle sera effectuée la révision des comptes, si contrôle un jour il y a.
- L'absence d'une batterie d'indicateurs d'alerte permettant de freiner les abus les plus criants en matière de crédits frauduleux. La plupart des escroqueries commises par les gros débiteurs des banques équatoriennes ont souligné plusieurs manques ou erreurs révélateurs de modes opératoires atypiques : cumul de fonctions du demandeur (actionnaire dans l'établissement et industriel par exemple), garanties fictives ou insuffisantes, taux d'intérêt préférentiels, *fideicomis* de donation de paiement, etc. À partir de ces éléments connus de tous, il est assez surprenant que les départements de crédits des institutions n'aient jamais disposé de ratios simples ou de notices d'emploi les alertant sur un client éventuel réunissant plusieurs caractéristiques mentionnées ci-dessus.
- La non application des normes existantes. C'est un thème récurrent qui a cependant favorisé la multiplication des modes de frauder sans que personne ne sache réellement pourquoi elles ne furent jamais appliquées. L'explication technique selon laquelle l'absence de personnel qualifié au sein de la surintendance de banques S.B aurait constitué un blocage puissant à leur mise en œuvre ne convainc qu'à moitié : car la présence indéniable d'employés formés travaillant en permanence sur le contrôle direct de l'administration bancaire dépend surtout des moyens mis à leur disposition et d'une autorisation légale de visite. Pour le reste les manuels d'audit (*monitoring*) sont partout disponibles dans les différentes versions actualisées. Il n'y a donc là aussi aucun obstacle dirimant à suivre le schéma normatif encadrant les métiers de la profession. Au contraire, c'est plutôt la connaissance fine et intelligente des critères en vigueur qui a permis leur

contournement judiciaire à l'instar des crédits liés où le dépassement des seuils légaux de concession s'est déroulé sciemment. Bien qu'il ne faille pas généraliser, on peut cependant affirmer que les fraudeurs, comme n'importe quel autre type de délinquant en col blanc, s'adaptent avec une ou moins grande aisance au contexte réglementaire entourant les affaires. Ils réalisent un calcul quasi-rationnel entre l'espérance de gain attendu de la fraude et la probabilité d'être sanctionné en cas de découverte.

- L'asymétrie du droit de propriété entre les agents : au travers des cas évoqués dans ce mémoire, est clairement apparue l'inégalité structurelle qui sépare les actionnaires des déposants des établissements de crédit. Parmi les 40 banquiers "fraudeurs" en exil, seuls deux, au jour d'aujourd'hui, ont été condamnés à de lourdes peines. C'est peu dire que les intérêts lésés des clients ne sont en aucune manière à l'abri d'autres agissements délictueux futurs qui mettraient en péril leur patrimoine. L'impunité dont jouissent les élites économiques constitue une formidable incitation à récidiver puisque les lois ne s'appliquent en général qu'aux individus les moins fortunés. D'ailleurs la lenteur organique du système judiciaire favorise pratiquement la prescription des infractions économiques et financières. Après dix années d'exil volontaire, un financier réfugié aux Etats-Unis peut revenir en Équateur et reprendre sans crainte son activité antérieure. Au cas où un juge honnête s'efforcerait d'appliquer la *Loi*, une armée d'avocats chevronnés mettrait tout en œuvre pour traquer le moindre vice de forme qui absoudra son client sous la forme d'un non lieu opportun. À la grande différence du contribuable équatorien qui n'a jamais été indemnisé des fonds publics disparus lors du sauvetage des établissements de crédit par l'Etat.

CONCLUSION

Conclusion

En guise de préambule, on rappellera que les illustrations équatoriennes de quelques fraudes remarquables survenues en milieu bancaire ne sont pas indépendantes de facteurs accélérateurs ou déclencheurs de cette forme de délit financier. Parmi ceux-ci, trois méritent plus particulièrement d'être mis en exergue : face à une concurrence mondialisée où les objectifs de croissance externe ou de viabilité économique constituent des impératifs stratégiques, les activités de production industrielle dépendent en premier lieu davantage de l'argent extérieur collecté soit au travers des établissements classiques de crédit soit grâce aux fonds empruntés sur les marchés financiers. Il est probable que la «financiarisation» progressive de l'économie des entreprises, en voie d'extension à un nombre toujours plus élevé de pays du Sud, ait accru les opportunités de prélever illégalement sur le volume des flux financiers (publics ou privés) en circulation des sommes substantielles provenant de la corruption et des opérations frauduleuses développées par certains employés de banque¹.

La libéralisation récente des mouvements de capitaux a suscité en second lieu une révision radicale des dispositifs légaux encadrant le métier de financier : le postulat dominant d'une autorégulation des financements de l'économie par le biais du marché conduit à éliminer *de facto* les procédures existantes de supervision des institutions financières. Élément essentiel dont la disparition représente littéralement une incitation supplémentaire à déliter sans mauvaise conscience. Enfin la montée en puissance de certains opérateurs financiers par rapport à d'autres agents en retrait constant de la vie économique tend enfin à légitimer l'argent, bien ou mal acquis peu importe, comme moyen et finalité suprêmes de la société civile : le rôle croissant des banques et des entreprises est aujourd'hui d'autant plus significatif que l'Etat — en matière de politique industrielle ou sociale par exemple —, se désengage de plus en plus de ses domaines traditionnels d'intervention.

Bien qu'indispensable, ce rappel des explications générales concernant l'origine possible des escroqueries bancaires demeure toutefois insuffisant dès lors qu'il faut remédier aux situations décrites précédemment tout en s'efforçant qu'elles ne se reproduisent plus à l'avenir. Etablissons tout d'abord les conditions minimales pour qu'une grille d'analyse d'intelligence économique (I.E) puisse

¹À l'instar de James S. Henry qui recourt à une approche historique pour analyser la genèse et l'expansion de la délinquance financière dans les pays en développement. Cf. *Banqueros y lavadolares*. TM ediciones. Colombie. 1996. 564 p.

devenir l'instrument efficace d'une action préventive contre la résurgence de manœuvres frauduleuses au sein des établissements de crédit. Comme celles-ci ont été en majorité engendrées au niveau de la direction générale, priorité sera donc donnée au contrôle et à la responsabilité des dirigeants : la tradition antérieure de supervision et de surveillance des institutions financières en Équateur par un organisme de tutelle spécialisé devra tout d'abord être rétablie dans les délais les plus brefs.

Au lieu de s'en remettre exclusivement aux informations de même qu'aux indicateurs fournis par les départements comptables et autres services statistiques des banques — lesquels ont démontré à maintes reprises leur habileté prodigieuse à élaborer de la fausse documentation en apparence exacte —, il serait plus judicieux de s'assurer dès maintenant de l'honnêteté des banquiers en rétablissant l'obligation légale de visites *in situ* de fonctionnaires de la Surintendance des Banques (S.B), procédure pratiquement abandonnée au moment de la promulgation de la LGISF de 1994. Seuls habilités à certifier les comptes de l'entité, ces contrôleurs (deux au minimum) auraient toute latitude pour les réviser à échéance régulière, de recevoir des explications complémentaires — et sans solliciter l'autorisation préalable des dirigeants —, concernant la légalité d'opérations ou de montages liés à la gestion des actifs et des passifs. Les garanties de confidentialité et d'anonymat seront bien entendu associées à ce type de contrôle. Ces tâches de vérification effectuées, le rapport des contrôleurs sera finalement remis à leur supérieur hiérarchique lequel se chargera de notifier à rétablissement supervisé les modifications et les recommandations indispensables à la poursuite normale de l'activité d'intermédiation.

Pour une efficacité optimale de la grille I.E la facilité usuelle de recourir à des auditeurs externes sera en revanche d'un usage restreint sinon prohibé par la présence d'éventuelles connivences entre le cabinet de consultance et certains cadres de l'institution. Les cas évoqués dans ce mémoire sont cependant suffisamment éloquentes pour révéler les défauts flagrants d'un contrôle formel, pseudo-rigoureux qui ne fait qu'entériner en vérité les dépassements des limites de risque ou de déconsolidation franchis allègrement par les banquiers. L'efficacité de ce contrôle externe de nature publique dépend pour beaucoup de la responsabilité du management des banques, des dirigeants eux-mêmes. L'impartialité explicite de la procédure — si tant est qu'existe un jour la volonté politique de la voir se matérialiser (*cf. infra*) —, devra être intimement liée à la gestion interne, en interaction permanente avec le travail professionnel, honnête mené à l'intérieur des établissements de crédit.

Nous avancerons à cet égard quelques suggestions susceptibles de perfectionner les bases sur lesquelles reposent aujourd'hui un management éthique et performant :

- ❖ *Le management doit être formé au(x) métiers privé(s) de la banque afin d'éviter de prendre des décisions risquées de nature à accroître la probabilité de fraude* : au cours de notre enquête légère, nous avons pu constater combien les passerelles étaient ténues entre l'administration publique et le secteur privé. Sans aborder encore la question cruciale de l'influence politique, il suffit de constater que l'expérience antérieure au sommet de l'Etat de plusieurs banquiers ne constitue malheureusement pas un gage d'efficacité en termes d'administration des crédits et de remboursement des dettes.² Cette forme de pantouflage à "l'équatorienne" a engendré au contraire plus d'incompréhension autour des activités fondamentales de l'intermédiation financière privée que de succès durables.

La méconnaissance de la nature multiple du risque bancaire (dévalorisation des actifs, variations du taux de change, risques de contrepartie...) — notion la plupart du temps absente du vécu professionnel des hauts fonctionnaires —, s'est traduite invariablement en une fuite en avant dans l'illégalité frauduleuse dès lors que les pertes d'exploitation se sont alourdies, sont devenues inéluctables et irréversibles. Cette incapacité pratique à maîtriser non seulement les risques d'un métier soumis aux aléas de la concurrence interbancaire mais aussi à prendre les mesures pertinentes pour y faire face justifient en partie les escroqueries les plus courantes : maquillage des bilans, détournements et transferts de fonds à l'étranger, etc. Seuls quelques responsables disposent *peu ou prou* des savoir faire particuliers de la profession. Leur diffusion en partage aurait sans doute assuré une meilleure perception des enjeux et permis peut-être d'éviter une accumulation inutile de problèmes de liquidité plus aisément solubles s'ils avaient été soulevés à temps.

Dans une logique d'intelligence économique, un renforcement de la fonction d'audit interne, émettant en continu des signaux d'avertissement sur la situation financière auprès de la DG, s'impose de même que l'application simultanée des recommandations utiles à l'amélioration de la profitabilité. Organisée sous la forme d'un comité d'audit (3 administrateurs indépendants par exemple) disposant d'un mandat déterminé non renouvelable, celui-ci pourrait instiller les valeurs d'efficacité et de probité auprès d'une direction qui en serait éventuellement dépourvue.

- ❖ *L'interdiction d'allouer des crédits aux principaux actionnaires de l'établissement bancaire* : en Équateur, comme on l'a déjà analysé, la possibilité légale de concéder des prêts aux propriétaires

²Selon une opinion partagée par une grande majorité d'interlocuteurs du milieu de la finance au cours de notre enquête qualitative.

d'une banque afin qu'ils soient réinvestis dans leurs entreprises industrielles a donné lieu à de nombreux excès, à des dépassements systématiques des pourcentages de participation autorisée suscitant une aggravation des problèmes latents. Avec cette expérience, la question lancinante du conflit d'intérêt est d'autant plus sérieuse qu'elle s'accompagne en outre de détournements d'argent d'autrui au profit d'acteurs économiques puissants.

En d'autres termes : le fait d'avoir placé des capitaux dans un établissement financier ne donne en théorie aucun droit à utiliser les dépôts de la clientèle pour faire fructifier ses propres affaires. L'existence de prêts concédés aux actionnaires est d'ailleurs antinomique par rapport à la collecte de l'épargne et à la fourniture des crédits dans la mesure où la banque fournit des services — certes rémunérés par des marges d'intermédiation ou des résultats de placements financiers —, à une collectivité dont la confiance initiale n'intègre que rarement la probabilité d'être spoliée, au cours du temps, de son capital. Nous pensons que l'interdiction de <<faire crédit>> aux actionnaires principaux revêt une importance capitale en matière de lutte contre les formes astucieuses de l'escroquerie.

La localisation stratégique d'un spécialiste en intelligence économique, ou pour le moins d'une sorte de *compliance officer*, serait le département des crédits de l'entité de financement. Une double action l'attend : rassembler en premier lieu un maximum d'informations objectives sur la situation juridique en cours — changeante selon la conjoncture et les circonstances politiques —, définissant les conventions de crédit. À tout moment les destinataires principaux (chefs et employés subalternes) doivent être en mesure de se référer au corpus législatif en vigueur ainsi qu'à la jurisprudence en matière de droit pénal des affaires. L'ignorance des subtilités juridiques conjuguée aux vides de la *Loi* habilement exploités augmentent les dangers de multiplication des fraudes internes. Les plus grandes banques choisiront par exemple un avocat honnête, reconnu par les fonctionnaires de la Surintendance des Banques (S.B) dont la tâche consistera à conseiller les responsables du département et ses salariés.

L'aide de la cellule de communication sera en deuxième lieu envisagée pour la rédaction d'un <<code de déontologie>> à diffuser immédiatement auprès de chaque employé du département des crédits. Il regroupera en réalité l'ensemble des normes "éthiques" de base orientant le travail quotidien de concession de prêts à la clientèle. Au-delà de vœux pieux, et dans un souci de réalisme éloigné de tout angélisme, l'existence de cette charte interne sera exigée comme une condition *sine qua non* de renouvellement de la licence d'exercice du métier d'intermédiaire financier. Pour éviter tout soupçon

d'effet d'affichage fallacieux, ce code déontologique s'adossera à la réglementation interne existante laquelle fixe pratiquement les procédures et les obligations du travail bancaire.

- ❖ *Soustraire le domaine de l'offshore du champ à l'application des décisions risquées du management.* À partir de 1994, l'importance accrue des filiales *offshore* dans l'expansion des établissements de crédit est devenue une caractéristique opérationnelle doublement justifiée par la dollarisation effective des rouages de l'économie équatorienne et par l'internationalisation soutenue des transactions bancaires. Ce segment d'activité étant en général sous la responsabilité exclusive des cadres supérieurs ou des actionnaires majoritaires, ceux-ci administraient la collecte et les transferts massifs de fonds de la clientèle sans même parfois enregistrer les informations afférentes auprès des services de la comptabilité, du département informatique ou de la section crédits de la banque. Comme nous l'avons vu, les exemples mentionnés ici illustrent comment l'économie *offshore* a été instrumentalisée à seule fin de détourner des fonds de comptes d'épargne en dollars de milliers de résidents nationaux qui souhaitaient préserver leur patrimoine des effets conjugués de la dévaluation constante de la devise nationale et de l'inflation rampante.

L'accumulation des difficultés de liquidité a donc incité les propriétaires à recourir de plus en plus aux dépôts *offshore* considérés comme des moyens usuels de compensation financière des faiblesses récurrentes de trésorerie. Jusqu'au moment où la situation d'illiquidité chronique s'est convertie inexorablement en faillite sans que l'on pense à rapatrier les avoirs de la clientèle immobilisés dans quelques paradis financiers des Caraïbes. Plusieurs enseignements toutefois peuvent être tirés des cas étudiés : pour que les contrôles anti-fraude soient exhaustifs et efficaces nous pensons tout d'abord qu'ils doivent s'appliquer à toutes les activités (dont l'*offshore*) et en tous lieux.

Sur ce dernier point, il est surprenant que les décisions de mouvements financiers à destination de l'*offshore* aient été prises individuellement, c'est-à-dire au plus haut niveau hiérarchique sans en informer le conseil d'administration ni en faire la transcription dans les comptes de la maison-mère. De manière identique, la pratique de la non-consolidation des filiales traduisait une administration autonome soumise tant à l'arbitraire des ayants droits économiques qu'au secret quant à leur situation financière réelle. C'est pourquoi nous croyons qu'il serait plus crédible de confier la gestion des filiales *offshore* à plusieurs responsables (directeurs de la comptabilité, des affaires internationales ou chefs informaticiens...) et à un membre toujours différent du comité d'administration de l'institution afin d'éviter de succomber à la tentation de pratiques illicites à l'extérieur. Un correspondant ou expert en intelligence économique veillerait à ce que le travail du management soit surveillé directement au

niveau de la maison-mère et qu'une telle surveillance collective l'empêche de développer "en solo" des opérations *offshore*.

❖ *Clarifier la politique de rémunération des dirigeants afin d'éliminer les agissements frauduleux.*

La presse locale — et souvent à juste titre —, a critiqué les rémunérations exorbitantes accordées aux cadres supérieurs et propriétaires des institutions financières dans un pays où 30% de la population vit avec moins de 100 dollars mensuels. Malgré des salaires de base élevés et des commissions légales accordées en fonction du volume de clients dont ils ont la charge, les dirigeants n'ont cependant pas hésité à basculer dans la délinquance en col blanc pour accroître leurs revenus directs ou indirects. Les avantages matériels excessifs (voiture de fonction, notes de frais, dépenses somptuaires pour la famille...) de même que la recherche obsessionnelle de profits illicites relèvent en réalité d'une conception implicite, dominante culturellement en Équateur. Celle-ci consiste à concevoir la direction d'une entreprise industrielle ou financière comme un droit légitime à prélever des rentes, de manière légale ou non, sur la base de richesses soustraites à un patrimoine considéré comme inépuisable. L'abus de biens sociaux est tellement répandu qu'il ne suscite que de rares protestations ; c'est peu dire que le <<fait de piquer dans la caisse>> pour assouvir des besoins incoercibles de consommation de luxe par exemple fait partie intégrante du comportement social d'un banquier lorsqu'il confond trésorerie et train de vie personnel.

Bien qu'il soit difficile de changer les mentalités sur cette question, une approche I.E cherchant à réduire les agissements frauduleux pourrait mettre en œuvre les dispositifs suivants :

1 - Publicité interne des salaires et des rémunérations diverses (monétaires : intérêts, dividendes, parts de capital ; en nature : frais de représentation, voiture ou logement de fonction), versés au personnel actionnaire ou aux managers des entités de crédit.

2 - Déclaration obligatoire du patrimoine personnel et familial des dirigeants de la banque au moment de leur prise ou cession de fonction (inventaire des biens et des actifs financiers). Ajouter à cela, une évaluation régulière (semestrielle) de l'évolution de leur patrimoine au cours de leur temps d'activité.

3 - Pour réduire les conflits d'intérêt, instaurer un seuil minimal de crédits liés attribués aux membres du conseil d'administration et de direction dans des affaires non financières. Leur suppression totale est aujourd'hui (2004) formellement admise par la jurisprudence locale mais il y a loin encore de la théorie juridique à l'application concrète d'une telle mesure (importance séculaire de l'oligarchie bancaire dans la vie économique équatorienne).

4 - La détention ainsi que l'ouverture de comptes *offshore* devront être impérativement mentionnées dès lors qu'il existe un soupçon plausible d'interférence notoire avec les intérêts de la banque.

5 - Les informations de nature confidentielle (2,3,4) seront conservées anonymement par un auditeur interne chargé de vérifier la probité professionnelle des managers. Lors du passage du contrôleur (externe) de la Surintendance des Banques (S.B) leur présentation discrète mais obligatoire sera systématiquement effectuée. Hors des visites *in situ* et en cas de problèmes ponctuels, cet auditeur pourra solliciter un avis impartial des fonctionnaires de l'organisme de tutelle.

6 - Enfin, et pour inscrire la faisabilité de cette surveillance interne dans la logique contemporaine de mondialisation financière des activités économiques, il est indispensable qu'au travers des départements économiques de la B.C.E, l'administration de chaque banque soit évaluée en fonction des normes et des indicateurs financiers en vigueur au niveau international. Nous pensons en effet qu'en tant qu'autorité principale de surveillance, la S.B aurait dû prévenir, dès la première alerte, les institutions internationales chargées de la supervision des groupes financiers consolidés (Banque des Règlements Internationaux, B.R.I, par exemple). Reste à préciser que ce contrôle consolidé international ne doit altérer en aucune façon la qualité de la surveillance du pays d'accueil mais plutôt le compléter en suscitant des synergies heureuses entre les deux échelles d'évaluation. Il est donc primordial que les autorités de contrôle s'ajustent à l'internationalisation du secteur bancaire.

En guise de conclusion de ce mémoire, nous souhaiterions simplement rappeler qu'une des finalités essentielles de la mise en œuvre d'une réglementation prudentielle des banques est d'assurer que cette activité se déroule dans des conditions éthiques compatibles avec la recherche légitime d'une performance financière optimale. Si le travail présenté ici a pu améliorer un tant soit peu les connaissances et la réflexion sur le phénomène de la fraude en milieu bancaire, nous sommes prêts à considérer, sans fausse modestie, qu'il aura atteint un des objectifs fixés au tout début de notre recherche.

ANNEXES

Annexe A : Besoins minimums en informations sur la fraude financière en Équateur.

<i>Type d'information</i>	<i>Localisation</i>	<i>Fréquence de disponibilité</i>	<i>Moyens de la collecte</i>	<i>Fournisseurs de données</i>	<i>Accessibilité</i>	<i>Finalités</i>
Indicateurs Financiers	* B.C.E, Surintendance des Banques, Ministère des Finances * Rapports d'activité * Cour des Comptes	Variable *	Internet et sur place	Banques et Services Statistiques	Directe	Diagnostic global et individuel de l'activité frauduleuse des banques
Données périodiques	Domaine public	Variable*	Internet et lecture	Médias écrits	Directe	Actualité des scandales financiers
Documentation Financière	Universités et centres de Recherches	Permanente	Visites et Veille	Documentalistes	Indirecte	Théorie économique de la fraude
Dires d'expert	Cabinets d'audit et de consultance	Aléatoire	Échanges informels d'informations	Auditeurs et/ou analystes financiers	Indirecte	Validation de la présence de pratiques frauduleuses
Enquêtes qualitatives	Entités bancaires ou de contrôle	Sur RDV	Entretiens	Banquiers ou fonctionnaires	Directe	Amélioration de la connaissance des processus

*Variable : de 1 jour à 365 jours.

Annexe B : Portée et limites de l'enquête qualitative.

<<... Rappelons que les entretiens menés durant notre séjour n'ont pas vocation à l'exhaustivité statistique d'enquêtes de tendances et de perspectives opérées au travers d'un échantillon représentatif du secteur bancaire. La démarche réalisée sur une grande échelle étant impossible faute de moyens matériels conséquents et d'appui institutionnel provenant par exemple de l'Association des Banques Privées de l'Équateur, c'est à une vision rétrospective de la crise de 1998 et 1999 par le biais d'opinions de spécialistes que nous livrons en exécutant une telle enquête. Celle-ci se révèle de toutes les façons intéressante si l'on considère le contenu "réaliste" des questions posées et la qualité des intervenants qui ont occupé à cette période troublée des responsabilités importantes en matière de politique économique et monétaire ou de supervision des activités de gestion bancaire.

C'est pourquoi la collecte de telles informations qualitatives présente des avantages et des inconvénients avec lesquels il faudra compter au moment de leur exploitation. L'avantage premier réside dans le fait que les entrevues eurent lieu trois ans après les événements qui ont failli emporter la totalité du système bancaire (...)

Le deuxième avantage tient à la conjoncture politique dans laquelle s'est déroulée notre enquête (...). En d'autres termes : la sensation subjective que nous avons perçue au cours des différents entretiens est que, par comparaison avec la période de 1998 et 1999, des améliorations notables ont été réalisées, surtout dans le domaine des organismes de contrôle (Superintendencia de Bancos) des établissements de crédit, grâce à une stabilisation monétaire consécutive à la dollarisation, par la disparition de la plupart des banques aux comportements délictueux, sur la confiance revenue de la clientèle vis-à-vis des entités bancaires (augmentation des dépôts), etc.

Ces impressions ne sont certes que le reflet d'une transition politique, source d'évaluations et d'expectatives quant à l'économie, pouvant biaiser le sens des réponses fournies par des enquêtés-citoyens proéminents pris inconsciemment dans le feu de l'action politique. De tels biais peuvent être en effet amplifiés dans deux directions diamétralement opposées : d'une part, il existe toujours la possibilité d'imputer la majorité des problèmes latents et non résolus à l'inertie du gouvernement ou

des élus sortants. Le cas de l'AGD comme exemple à ne pas suivre en matière de non récupération des actifs ou d'exonération de paiement des grands débiteurs concentre toutes les critiques de ceux qui jugent le rôle de l'Etat inefficace par rapport à une régulation marchande qui éliminerait, grâce à la concurrence, les établissements non rentables (...).

D'autre part, existe également la tentation de ne retenir que les éléments et les facteurs explicatifs les moins compromettants pour ceux qui ont eu avant à participer à la définition de mesures financières ou monétaires appliquées sous un gouvernement antérieur, parfois avec un degré de succès mitigé. De notre échantillon d'enquêtés, la majeure partie a en fait occupé des postes supérieurs dans le secteur public ou privé au nom de compétences professionnelles acquises précédemment au contact des réalités de l'intermédiation bancaire, que ce soit à l'échelon national ou international. Il est donc fort possible que le contenu des réponses avancées se trouve altéré par une volonté délibérée de présenter sous un leur meilleur aspect un ensemble de décisions prises durant l'exercice de hautes responsabilités ...>> (Source : Castelli Bernard, *Rapport sur la mission effectuée en Équateur du 25 novembre au 24 décembre 2002, miméo*, IRD, Quito (Équateur), décembre 2002, p.7-9).

Annexe C : Méthodologie de la concentration des crédits liés (mai 1999)

RANG	NOTATION
$>0,60$	3
$0,6=\leq x >0,48$	4
$0,48=\leq x >0,36$	3
$0,36=\leq x >0,24$	2
$>x 0,24$	1

La mesure du risque de cet indicateur repose sur le fait que 0,60 représente la limite d'une notation de risque 4, étant donné que l'article 73 de la LGISF constitue la limite maximale des opérations qu'une institution financière pouvait maintenir sur la base de son patrimoine technique avec les sociétés liées. À partir du point signalé, on fixe en conséquence les rangs de chaque quintil afin d'appliquer l'échelle et ses équivalences en termes de risque.

Source : Banque Centrale de l'Équateur (B.C.E)

Annexe D : Qualification des crédits

Qualification		Perte attendue	Crédit commercial. Mois de non paiement	Crédit de consommation. Mois de non paiement	Crédit au logement. Mois de non paiement
A	Risque normal	0%	1 mois	1 mois	3 mois
B	Risque potentiel	Jusqu'à 5%	3 mois	3 mois	9 mois
C	Défaillant	Entre 5% et 40%	6 mois	6 mois	15 mois
D	Défaut de paiement	Entre 40% et 80%	1 an	9 mois	36 mois
E	Perte	Entre 80% et 100%	Plus d'un an	Plus de 9 mois	Plus de 36 mois

Source : Gestion, août 2001, n°88, p.25.

Annexe E : Le groupe Conticorp S.A (et ses liens avec d'autres institutions)

	<i>CORTICORP S.A</i>		<i>AUTRES</i>	
Nombreuses Entreprises non financières	Groupe financier CONTICORP(GFC)		Aux Bahamas	À Miami
	Banco Continental S.A	Panamerican Services PAF S.A	Banco Continental Overseas Ltd., à Nassau (BCO- Bahamas)	Panamerican Bank
	Banco Continental Overseas N.V. de Curazao (BCO-Curazao)	Divers autres		
	Interamerican Asset Management Fund (IAMF) aux Bahamas			

**Annexe F : Notation de l'encours du Filanbanco
(en millions de dollars)**

Type de risque	Selon la banque	Selon l'audit international
A : Risque normal	428	43
B : Risque potentiel	287	275
C : Défaillant	204	123
D : Défaut de paiement	126	279
E : Perdu	30	96
Déficit de garanties	66	332

Source : Revue Gestion (Cabinet KPMG, mars 1999).

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Centurión Juan, *El saqueo bancario*. Imprenta Gutierrez, Équateur, 2002, 165 p.
- Centurión Juan, *Radiografía de un atraco. El caso Banco Continental*. Ed. gráficas Miranda (Quito), 1998, 249 p.
- De la Torre Augusto, *El manejo de crisis bancarias : El marco legal ecuatoriano y posibles reformas*. CORDES, septembre 1997, n°3, 35 p. (coll. Temas de economía y política).
- Galbraith John.Kenneth, *Brève histoire de l'euphorie financière*. Seuil, 1992, 111 p.
- Gallardo Zavala Jorge, *Crisis financieras*. Universidad del Pacífico, Escuela de Negocios, 2001, 196 p.
- Gravereau J., Trauman J. (éds.), *Crisis financières*. Economica, 2002, 456 p.
- Henry James S, *Banqueros y lavadolares*. TM ediciones, Colombie, 1996, 564 p.
- Jacobiak, François, *L'intelligence économique en pratique. Comment bâtir son propre système d'intelligence économique*. Éditions d'Organisation, 2001, 298 p.
- Kindleberger Charles P., *Histoire mondiale de la spéculation financière de 1700 à nos jours*. Éditions P.A.U, 1994, 350 p.
- Ley General de Instituciones del Sistema Financiero (LGISF)*, Corporación de Estudios y Publicaciones, mai 2001, VII 2, p.1-35.
- Levet Jean-Louis, *L'intelligence économique. Mode de pensée, mode d'action*. Economica, 2001, 154 p. (coll. Intelligence Économique).
- Maluk Salem, *Filanbanco S.A : Crónica de una crisis*. ESPOL-ICHE, 2002, 163 p.
- Nuñez Jorge (éd.), *Bancos y banqueros. De Urbina Jurado a Aspiazu*. Editorial El Conejo, 1999, 150 p.
- OCDE, *Manuel sur la mesure de l'économie non observée*. Paris OCDE, 2003, 275 p.
- Oppenheimer Andrès, *Ojos vendados. Estados Unidos y el negocio de la corrupción en América Latina*. Editorial Sudamericana. Buenos Aires, 2001, 315 p.
- Pastré O., Vigier M., *Le capitalisme déboussolé*. Éditions La Découverte, 2003, 225 p.
- Paz Juan y Miño Cepeda Juan J., (éds), *Revolución Juliana. Nación, Ejército y bancocracia*. Abya-Yala, 2000 (2^{ème} éd.), 107 p.

Ricaurte V. Maria Cristina, *Crisis financieras: el caso ecuatoriano 1990 -1996*. Abya Yala-Facultad de Economía Pontífica Universidad Católica del Ecuador (PUCE), 1998, 176 p., (coll. Opúsculos de economía n°5).

Scialom Laurence, *Économie bancaire*. Paris, Éditions La Découverte, 1999, 126 p., (coll. Repères n°268).

Simon Claude J., *Les banques*. Paris, Éditions La Découverte, 1994, 126 p., (coll. Repères n° 21).

Parties d'ouvrages

Aristobulo Juan de <<The roots of Banking Crises : Microeconomic issues and Supervision and Regulation >>, in *Banking crise in Latin America* / sous la dir. de R. Hausmann et L. Rojas-Suarez, BID, 1996, p. 159-180.

Arosemena Guillermo, << La Banca Ecuatoriana : origen histórico de la crisis actual >>, in *Bancos y Banqueros, De Urbina Jado a Aspiazu*. Editorial El Conejo, 1999, p. 43-66.

Blanqué Pascal, <<Crises et fraudes>>, in *Crises financières* / sous la dir. de J.Gravereau et J. Trauman, Economica, 2002, p. 328-341.

Duval Didier, <<La corruption et le réseau bancaire >>, in *Rapport Moral sur l'Argent dans le Monde 1998*, éd. Association d'Économie Financière, 1998, p. 101-105

Freire María Belén, <<Supervisión bancaria ¿ Talón de Aquiles de la dolarización ?>>, in *Macroeconomía y economía política en dolarización* / sous la dir. de Salvador Marconi, Universidad Andina Simón Bolívar, ILDIS, Abya Yala, 2001, p. 161-189.

Kindleberger Charles, <<L'éthique, la finance, les revenus et la richesse>> in *Rapport moral sur l'Argent dans le Monde*, Association d'Économie Financière, 1998, p. 323-328.

Montalvo Oleas, <<Del libertinaje financiero a la pérdida del signo monetario>>, in *Macroeconomía y economía política en dolarización* / sous la dir. de Salvador Marconi, Universidad Andina Simón Bolívar, ILDIS, Abya Yala, 2001, p. 78-81.

Nunez Jorge, <<Los orígenes de la Bancocracia>>, in *Bancos y Banqueros, De Urbina Jado a Aspiazu*, Editorial El Conejo, 1999, p. 9-31.

Vivanco Mendieta Jorge, <<Crisis bancaria : oprobiosamente calculada>>, in *Bancos y banqueros*, El Conejo, 1999, p. 66-92.

Articles

- Brito Vanessa, <<Filanbanco ¿ demasiado grande para dejarlo caer ?>> *Gestión*, décembre 1998, n°54, p. 21-22.
- Brito Vanessa, <<Quiebra bancaria masiva del 99 marcó la historia financiera del Ecuador>>, *Gestión*, octobre 2002, n°100, p. 24-28.
- Brito Vanessa, <<Tras la inevitable muerte de Filanbanco todos pagaremos el entierro>>, *Gestión*, août 2001, n°88, p. 22-29.
- Castelli Bernard <<Les réseaux de blanchiment de l'argent criminel en Amérique latine : de l'illégalité financière à la légitimité économique et sociale >>, *Autrepart*, 2003, n°27, p. 25-39.
- El Universo, <<El banco que recibió la AGD>>. *El Universo*, 1^{er} août 2001, p.2.
- Estupiñan de Burbano Patricia, <<¿ Porqué quebró El Progreso ?>>, *Vistazo*, s.n, 22 juillet 1999, p. 13-15.
- Gastambide Axel, <<Équateur : de la crise bancaire de 1998 à la crise politique de 2000>>, *Problèmes d'Amérique Latine*, janvier-mars 2000, n° 36, p. 61-76.
- Gestión*, <<El destape de Filanbanco S.A >>, *Gestión*, juillet 2000, n°73, p. 18-21.
- Holguin Andrés, <<Filanbanco S.A muere luego de 93 años >>, *Gestión*, août 2001, n°88, p.30.
- La Fuente Danilo, <<La crisis de los bancos privados en el Ecuador : una aplicación de los modelos de duración>>, *Cuestiones Económicas*, 2001 Vol. 17, n°3, p.7-37.
- Mesías Andrea, <<La crisis bancaria de 1999 : un análisis a partir de la teoría de la información asimétrica >>, *Cuestiones Económicas*, 2002, Vol.18, n°2, p. 69-170.
- Moreno Mendoza Cecilio, <<Fernando Aspiazu Auge y caída>>, *Vistazo*, s.n, 22 juillet 1999, p. 18-20.
- Pastré Olivier, <<L'économie bancaire : un nécessaire renouveau conceptuel>>, *Revue d'Économie Financière*, 1-2003, n°70, p. 235-259.
- Queloz Nicolas, <<A-t-on encore des raisons de distinguer criminalité économique et organisée ? >>, in *Noir, gris, blanc. Les contrastes de la criminalité économique*, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, IHESI, deuxième trimestre 1999, n°36, p. 21-39.
- Ronquillo Orellana Gisella, <<¿ Quién mató a Filanbanco ?>>, *Vistazo*, août 2001, n°815 p. 29.
- Ronquillo Orellana Gisella, <<Préstamos en pocas manos >>, *Vistazo*, 16 août 2001, n°816, p. 30-35.
- Salgado Wilma, <<La crisis económica y el "gran salto al vacío" de la dolarización.>>, *Ecuador Debate*, avril 2000, n°49, p. 7-24.

Samaniego P., Villafuerte M., <<Los bancos centrales y la administración de crisis financiera : teoría, experiencia internacional y el caso ecuatoriano>>, *Cuestiones Económicas*, septembre 1997, n°32, p.41-99, (coll. B.C.E, Dirección General de Estudios).

Vistazo, << La Feria de los CDRs >>, *Vistazo*, 2 août 2001, n° 816, p. 36.

Vistazo, <<Los mas grandes deudores : 70% es cartera mala>>, *Vistazo*, 2 août 2001, n°815, p. 35-36.

Rapports

Análisis Semanal (W. Surrier Baquerizo éd.), *Pais deberá recuperar crédito*. 22 décembre 1999, année XXIX, n°50, Quito (Équateur), p. 636-638.

Banco Central del Ecuador (B.C.E), *El caso del grupo Conticorp. Aumento de capital cuestionado. Presunto beneficio a empresas relacionadas y accionistas a expensas de lo depositantes*, miméo, juin 1996, Quito (Équateur), s.p.

Castelli Bernard, *Crises bancaires et dollarisation en Équateur : bilan préliminaire d'une recherche*. (Rapport de mission effectuée en Équateur du 24 juillet 2000 au 5 septembre 2000), miméo, IRD, Quito (Équateur), septembre 2000, 23 p.

Castelli Bernard, *Mémoire sur les travaux réalisés au cours de la mission effectuée en Équateur du 23 juillet 2001 au 5 septembre 2001*. Miméo ,IRD, Quito (Équateur), 5 septembre 2001, 36 p.

Castelli Bernard, *Rapport sur la mission effectuée en Équateur du 25 novembre au 24 décembre 2002*, miméo, IRD, Quito (Équateur), décembre 2002, 25 p.

Fondo Monetario Internacional (F.M.I), *Sugerencias para la mejora de los instrumentos de politica monetaria y Estudio de la evolución reciente de la dolarización del Ecuador*, miméo, mai 1998 ,Vol.I et Vol.II, Quito (Équateur), s.p.

MULTIPLICA (Bureau d'études), *Reporte Macroeconómico*. avril 2 000, n°77, Quito (Équateur), s.p.

MULTIPLICA (Bureau d'études), *Reporte Macroeconómico*. Décembre 1999, Quito (Équateur), n°73, s.p.

SBC Warbug. *Presentación sobre el Banco Continental a la Junta Monetaria*, juillet 1996, miméo, Quito (Équateur), s.p

Mémoires

Cruz Alvear Julio, *La crisis bancaria ecuatoriana y los limites de los indicadores financieros como mecanismos de prédicción*. 110 p., s.t, Mém. maîtrise en Relations Internationales (mention en économie et finances), Université Andine Simon Bolivar. Quito (Équateur), décembre 2000.

Mancero Espinoza Jorge Daniel, *La crisis bancaria ecuatoriana en el contexto de la nuevas tendencias financieras internacionales*. 110 p., s.t, Mém. maîtrise en Relations Internationales (mention en économie et finances), Université Andine Simon Bolivar, Quito (Équateur), décembre 2001.

Rodriguez Maldonado Jaime, *Incidencias de la reforma estructural del sistema financiero en el sector bancario privado ecuatoriano, en los aspectos de competitividad, eficiencia, movilizacion de recursos financieros y margenes de intermediacion 1987-1995*. 150 p., s.t, Mém. maîtrise de droit économique, Université Andine Simon Bolivar, 1995.

Annuaire et bulletins statistiques

Banco Central del Ecuador (B.C.E), *Información estadística mensual*. 31 juillet 2000, n°1781, B.C.E/Dirección general de estudios, Quito (Équateur), 75 p.

Banco Central del Ecuador (B.C.E), *Información estadística mensual*. 31 mai 2000, n°1779, B.C.E/Dirección general de estudios, Quito (Équateur), 99 p.

Banco Central del Ecuador (B.C.E), *Cuentas nacionales trimestrales*. 30 mars 2000, Boletín n°32, 1990.I-1999.IV, B.C.E/Dirección general de estudios, Quito (Équateur), 20 p.

Superintendencia de Bancos (SB), *Instituciones financieras privadas*. *Boletín Financiero*, décembre 2000, n° 204, Quito (Équateur), 89 p.

Enquête orale

Castelli Bernard (formulaire d'entrevue), << Boleta : Factores explicativos de la última crisis bancaria en el Ecuador >>, in *Rapport sur la mission effectuée en Équateur du 25 novembre au 24 décembre 2002*, miméo, IRD, Quito (Équateur), décembre 2002, p.18-22.

Sites internet

< [http : //www.bce.fin.ec](http://www.bce.fin.ec) > (site de la banque centrale donnant accès à la base de données d'information économique et financière ainsi qu'à la documentation respective disponible sur place).

< [http : //www.Superban.gov.ec](http://www.Superban.gov.ec) > (Il s'agit du site de la surintendance de banques où l'on peut trouver des informations trimestrielles ou semestrielles sur les indicateurs financiers décrivant l'activité des établissements bancaires. À manier avec circonspection).

< [http : //www.pichincha.com](http://www.pichincha.com) > (Le site de la plus grande banque équatorienne, Banco Pichincha, qui a su résister à toutes les crises successives en restant à l'écart des grandes fraudes. À consulter

comme une curiosité. D'ailleurs les autres entités bancaires possèdent également ce même genre de sites. Prudence aussi).

< <http://www.bis.org/pub/index.htm> > (Le site de la Banque des règlements internationaux — BIS en anglais —, fournit non seulement de nombreuses statistiques sur les opérations financières au niveau international et national mais aussi de nombreuses monographies sur les établissements de crédit. À noter aussi la présence de textes réglementaires régissant l'administration "officielle" des banques (Comité de Bâle par exemple). Indispensable mais rien ou presque sur les pratiques illicites).

< <http://www.wiccfighter.com> > (Dans la tradition du journalisme d'investigation américain voilà un site qui s'est fixé pour objectif de faire connaître pour mieux lutter les multiples fraudes d'origine économique et financière apparaissant sur la planète. À part une présentation assez sensationnaliste, les analyses présentées sont intéressantes surtout lorsqu'elles détaillent les derniers cas de délits financiers employant de nouveaux procédés).

< <http://www.strategic-road.com/> > (C'est le site historique de la criminalité organisée qui laisse une large part à la délinquance financière sous ses nombreux aspects : blanchiment, fraudes bancaires, économie criminelle... Un site de référence qui conserve un certain temps des dossiers sur les plus grands scandales bancaires du siècle dernier (*BCCI*, *Barings*, *Crédit Lyonnais*, *Banco Ambrosiano*, etc.).

< <http://www.globalpolicy.org/nations/laundrying/index.htm> > (Un site spécialisé dans les domaines de la corruption, du blanchiment et des paradis financiers. Pour notre thème, il présente un double intérêt : d'une part, *globalpolicy* comprend plusieurs dossiers fournis sur la banque *offshore* et ses risques de déviance financière. D'autre part, ce site établit des connexions privilégiées avec d'autres sites travaillant sur des thèmes proches ou identiques (fraude fiscale, scandales financiers récents et anciens, informations juridiques sur les paradis financiers de la planète...).

< <http://www.ex.ac.uk/RDavies/arian/scandals> > (Créé par le journaliste anglais Robert Davies, ce site est le plus complet en matière de recueil d'informations issues de la presse écrite. Les thèmes abordés renvoient tant à la délinquance de nature financière (corruption publique ou privée) que du blanchiment de l'argent criminel. Par recoupement avec le site *strategic-road.com*, il est possible d'avoir une vision globale des pratiques frauduleuses les plus répandues dans le monde. À chacun d'approfondir ultérieurement la question par des études plus fines de terrain).

< <http://www.moneylaundering.com> > (Site qui n'est pas particulièrement destiné à analyser la fraude financière mais plutôt spécialisé dans le processus de blanchiment. Il n'empêche que cette publication numérique a souvent été prolixe en informations relatives aux banques correspondantes qui se trouvaient mises en cause par le Sénat américain. En outre une quantité de nombreuses données

juridiques et financières sont régulièrement mises à jour dans le domaine de la lutte contre la criminalité financière).